N° 9 1933 Novembre

NOUVELLE
REVUE THÉOLOGIQUE

Le Concordat entre le Saint-Siège et l'État de Bade

M. le Chanoine Van Hove a bien voulu analyser et commenter dans notre revue tous les concordats conclus depuis 1918; nous publions aujourd'hui son commentaire du Concordat entre le Saint-Siège et l'État de Bade; cette convention, on le sait, garde toute sa valeur et contient des dispositions spéciales; dans un de nos prochains numéros paraîtra l'étude consacrée au Concordat entre le Saint-Siège et l'Allemagne, ratifié le 10 septembre dernier. N. d. l. R.

Le concordat entre le Saint-Siège et l'État de Bade (1) a été signé à Hegne, près de Constance, le 12 octobre et le 7 novembre 1932. C'est à l'initiative du Saint-Siège que les négociations ont été entreprises : le 29 novembre 1929, le nonce apostolique Mgr. E. Pacelli, actuellement cardinal secrétaire d'État de Sa Sainteté, proposa au gouvernement badois d'ouvrir des pourparlers. L'accord fut adopté en première lecture par le Landtag badois, le 1er décembre 1932, à parité de suffrages, grâce à la voix prépondérante du président du Landtag, M. Duffner, en seconde lecture le 9 décembre suivant, par quarante-quatre

(1) On consultera sur le concordat de Bade E. Foeher, *Das Konkordat zwischen dem Heiligen Stuhle und dem Freistaat Baden vom 12 Oktober 1933*. Fribourg en B., 1933. — *Die Badischen Kirchenvertrâge*, dans *Ecclesiastica*, t. 13, 1933, p. 13-21 et 89-96. — *La Documentation catholique*, t. 29, 1933, c. 845-880.

voix contre quarante-deux, grâce à l'absence de deux membres de l'opposition. Comme la loi n'avait pas recueilli les deux tiers des voix requis par la Constitution badoise pour son entrée en vigueur immédiate, la publication n'en a pu se faire que trois mois après le vote. L'échange des actes de ratification a eu lieu le 11 mars 1933.

La convention comprend trois actes : le concordat lui-même et un protocole final, arrêtés le 12 octobre 1932, et un protocole additionnel daté du 7 novembre suivant. Le texte italien et allemand font également foi. Contrairement à l'accord avec la Prusse, le texte officiel porte le titre de concordat. Il présente de grandes ressemblances avec le concordat prussien : c'est le même concordat adapté aux conditions spéciales de l'État de Bade. Il y a cependant cette différence notable, que le concordat badois contient des dispositions sur l'enseignement religieux dans les écoles.

On se rappelle qu'antérieurement les relations de l'Église catholique avec l'État de Bade avaient été réglées par les bulles de circonscription et d'érection de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, *Provida solersque*, de Pie VII (16 août 1821) et *Ad Dominici gregis*, de Léon XII (11 avril 1827), admises comme loi d'État par deux actes du grand-duc de Bade du 16 octobre 1827. Quoique la chose ait été contestée, il faut attribuer à ces actes la valeur d'un véritable concordat.

L'objet de cette courte étude est de faire connaître sommairement le contenu du concordat badois, en y ajoutant quelques explications indispensables pour l'intelligence du texte et en le comparant au concordat conclu avec la Prusse (1), parfois avec le concordat de Bavière.

I. *La liberté et la protection de l'exercice du culte catholique* est garantie en application des principes de la Constitution de Weimar et de celle de l'État de Bade (art. 1). Ces actes accordent aux différents cultes une liberté et une protection très large. La

(1) Voir *Nouvelle Revue Théologique*, t. 57, 1930, p. 127-142, où l'on trouvera plusieurs renseignements, que nous avons cru inutile de reproduire ici, sur le droit public de l'Allemagne.

disposition concordataire empêche qu'à l'avenir on en restreigne la portée. La même disposition se trouve dans le concordat de Prusse (art. 1). Elle est devenue une clause de style dans tous les concordats modernes. L'Église n'admet pas que l'on porte contre elle des lois d'exception : elle revendique pour son action la liberté de droit commun, qui est inscrite dans la plupart des Constitutions des États civilisés.

II. *La circonscription territoriale* du diocèse de Fribourg (art. 2, n. 1-3) n'a subi aucune modification. Le diocèse s'étend sur tout l'État de Bade et sur l'ancienne principauté de Hohenzollern. L'archevêque de Fribourg conserve la qualité de métropolitain, avec, comme évêques suffragants, ceux de Rottenburg sur le Neckar (Wurtemberg) et de Mayence (Hesse). On avait craint le transfert à Mayence du siège métropolitain. Le concordat ratifie implicitement la distraction des diocèses de Fulda et de Limbourg sur la Lahn, de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, faite dans le concordat de Prusse (art. 2, n. 1-6) du consentement exprès de l'État de Bade.

III. *Le chapitre métropolitain de Fribourg* est réorganisé (art. 2, n. 4-7), conformément aux principes qui régissent les chapitres cathédraux en Prusse (art. 8, n. 1-2). Il comprend deux dignités, une dignité nouvelle, celle de prévôt, établie par le concordat, et celle de doyen et cinq canonicats (chanoines résidents). Des raisons d'ordre financier avaient jusqu'ici empêché l'établissement de cette nouvelle dignité qui aurait entraîné une nouvelle dépense pour le gouvernement badois. Cette raison n'existe plus, le concordat ayant déterminé une somme fixe pour la part d'intervention de l'État dans les dépenses de l'administration générale du diocèse. Quatre chanoines non résidents ou honoraires ont été établis par le concordat, et sont une nouveauté dans le chapitre métropolitain de Fribourg. Ils ont un droit égal à celui des chanoines résidents, dans toutes les élections qui appartiennent au chapitre, mais ils n'ont ni fonctions ni bénéfices déterminés. Ils sont en quelque sorte une représentation de l'ensemble du clergé, des éléments étrangers à l'entourage habituel de l'archevêque, bien qu'ils soient nommés par celui-ci et le chapitre.

Contrairement à ce qui est statué pour la Prusse (art. 3, n. 8), il n'est pas stipulé qu'un de ces non résidents doive être pris parmi le corps professoral de la faculté de théologie de l'Université de Fribourg.

Conformément au droit commun (can. 1435, § 1), le pape nomme aux dignités, mais il y a un droit de présentation, exercé alternativement par l'archevêque, *audito capitulo*, c'est-à-dire après avoir pris l'avis du chapitre, sans être lié par cet avis, et par le chapitre, cette fois du consentement de l'archevêque. Les chanoines résidents et non résidents sont désignés par l'archevêque, alternativement de l'avis du chapitre et de leur consentement. De ce point de vue les deux catégories de chanoines forment des séries spéciales. Il y a ici une dérogation au droit commun, qui attribue à l'évêque la nomination de tous les chanoines, *audito capitulo* (can. 403). C'est au fond la discipline établie par la bulle *Ad Dominici gregis* de Léon XII, avec la suppression du droit d'intervention de l'État : celui-ci pouvait, avant l'élection, écarter de la liste de quatre candidats qui devait lui être soumise les personnes « minus gratae ». L'État de Bade avait déjà renoncé à cette prérogative, en inscrivant dans la Constitution que la nomination aux emplois ecclésiastiques est faite par les Églises elles-mêmes. Nous dirons bientôt en quelle mesure ces dispositions dérogent aux réserves pontificales de bénéfices ecclésiastiques du canon 1435.

IV. *Le mode de désignation de l'archevêque* est déterminé (art. 3) conformément aux principes qui régissent la nomination des évêques en Prusse (art. 6), appropriés à la situation spéciale de l'État de Bade. Avant la conclusion du concordat, ce point a fait l'objet de vives discussions (1). Elles sont devenues sans intérêt pour le diocèse de Fribourg, mais elles touchent des questions de principe sur la cessation des concordats et sur la

(1) La controverse est exposée par E. GROENIGER, *Das Besetzungsrecht der erzbischöflichen Stuhles und der Domkapitelstelle in der Erzdioezese Freiburg seit der Staatsumwalzung von* 1918, dans *Archiv für katholisches Kirchenrecht*, t. 112, 1932, p. 437-467. — L'auteur conclut au maintien des droits du chapitre.

portée de la renonciation de la part de l'État aux avantages qui lui sont accordés.

En vertu de la bulle d'érection des diocèses de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, l'élection de l'évêque appartenait au chapitre de la cathédrale. Celui-ci devait présenter au Souverain une liste de candidats appartenant au clergé diocésain, capables de remplir les fonctions épiscopales, avec l'obligation de supprimer dans cette liste les noms des personnes que le Souverain aurait déclarées être « minus gratae ». L'élection devait porter sur l'un des candidats maintenus sur la liste.

On s'est demandé si le changement de régime dans l'État de Bade, introduit par la révolution de 1918, n'avait pas entraîné ipso facto la cessation du concordat parce que la personne morale avec laquelle le Saint-Siège avait contracté n'était plus la même. Il y a désaccord sur ce point dans la doctrine. Tout en admettant le principe clairement énoncé par Benoît XV et admis par tous les commentateurs du droit international, on a contesté que le changement de régime survenu en Allemagne ait été tel, qu'il aurait entraîné un changement dans la personne morale de l'État contractant. C'était l'avis du gouvernement badois. Cette situation, en Bade, se compliquait du fait que la Constitution badoise enlevait au gouvernement toute intervention dans la nomination des ministres du culte. Cette disposition implique, pour le gouvernement, une renonciation tacite à la faveur qui avait été faite au Grand Duc de pouvoir prononcer l'exclusive contre les personnes « minus gratae ». Avait-elle aussi pour effet de priver le chapitre de son droit d'élection ? Telle n'aurait pas été l'intention du gouvernement badois : s'il avait renoncé à une prérogative qui lui appartenait personnellement, il n'aurait pas eu l'intention de renoncer au privilège d'élection accordé au chapitre de Fribourg. En 1920, au décès de Mgr Th. Nörber, le Saint-Siège admit l'élection par le chapitre *ex speciali privilegio*, sans engager l'avenir; en 1932, le Pape nomma directement Mgr C. Gröber, comme successeur de Mgr K. Fritz, sans aucune élection canonique. C'était du consentement formel du gouvernement badois : *pro hac vice et sine praeiudicio futuri temporis.*

La question est tranchée par le concordat. Un droit d'élection est conservé au chapitre, qui devra porter ses suffrages sur l'un des trois candidats présentés par le Pape. Pour guider le Pape dans ce choix, l'archevêque de Fribourg transmettra chaque année au Saint-Siège une liste de personnes qu'il juge aptes à administrer le diocèse; lors de la vacance du siège archiépiscopal, le chapitre de la cathédrale en fera de même. Le Pape cependant n'est pas lié par cette présentation : il pourra indiquer des candidats qui ne sont pas portés sur ces listes. Cette liste doit néanmoins porter le nom d'un ecclésiastique au moins du diocèse de Fribourg. Sera considéré comme tel celui qui a fait, en tout ou en partie, ses études préparatoires ou ses études de philosophie ou de théologie dans le diocèse et qui aura été pendant quelque temps attaché au service du diocèse (Protocole final, III, 2). En vertu de l'art. 9 du concordat, l'archevêque doit être de nationalité allemande.

En Prusse également le droit d'élection est reconnu, mais les candidatures sont présentées par les évêques du pays et le chapitre intéressé, lors de la vacance d'un siège (art. 6). Elles ne lient pas le Pape. Ce droit d'élection n'existe pas en Bavière. Sans y être tenu, le Pape choisira librement le nouvel évêque parmi les ecclésiastiques dont les noms auront été portés sur les listes que l'épiscopat et les chapitres transmettront tous les trois ans et le chapitre intéressé au moment de la vacance du siège épiscopal (art. 14, n. 1).

Avant de confirmer l'élection, le Saint-Siège s'informera si l'État de Bade n'a pas à présenter contre l'élu d'objections d'ordre politique général, à l'exclusion de toutes considérations de politique de parti, mais sans reconnaître au gouvernement un droit quelconque de veto contre l'élu. Pareil droit serait d'ailleurs contraire à la Constitution du Reich comme à celle de l'État de Bade. Contrairement aux dispositions de plusieurs concordats, celui de Lettonie, de Pologne, d'Italie, de Lithuanie, du Modus vivendi avec la Tchécoslovaquie, aucun serment de fidélité à l'État n'est exigé de l'archevêque.

La même consultation sera adressée au gouvernement, si le

Pape nomme un évêque coadjuteur *cum iure successionis* (Protocole final, art. 3, 1). Dans cette désignation, aucune intervention du chapitre n'est mentionnée.

V. *Plusieurs droits de l'archevêque* sont formellement reconnus par l'État (art. 4). C'est d'abord le droit d'*ériger librement des offices ecclésiastiques* et de les modifier, s'il n'est pas fait appel au concours financier de l'État. Toutefois, s'il s'agit de paroisses (le texte allemand porte Kirchengemeinden, le texte italien parrochie o altre communità ecclesiastiche), leur érection et leur modification se fera d'après des directives qui seront concertées avec l'archevêque. D'après les commentateurs, la raison de cette restriction est qu'il s'agit de personnes civiles relevant du droit public. Le texte est littéralement emprunté au concordat prussien (art. 3).

L'archevêque peut également librement *conférer toutes les fonctions ecclésiastiques*. Il est fait exception pour les bénéfices de droit de patronage. En cette matière la règlementation est différente de celle de la Prusse et de la Bavière.

La Constitution de la Prusse prévoit la suppression du droit de patronage, à la demande d'une des parties intéressées, moyennant le rachat des charges patrimoniales qui le grèvent; une loi future doit déterminer la procédure et les principes de ce rachat. En attendant que cette loi soit portée, selon le concordat (art. 11), l'État prussien exercera son droit de patronage après une prise de contact avec l'autorité diocésaine et selon des instructions qui seront arrêtées de commun accord.

Le concordat de Bavière (art. 14, n. 3) avait maintenu le droit de patronage de l'État, basé sur des titres canoniques spéciaux. Un accord postérieur, qui n'a pas été publié dans les *Acta Apostolicae Sedis* a modifié cette situation (1). Le droit de l'État

(1) Voir J. Krieg, *Ergänzungen zum neuen bayerischen Konkordat von 1924-1925*, dans *Archiv für katholisches Kirchenrecht*, t. 112, 1932, p. 494-503. — L'accord entre le gouvernement bavarois et le Saint-Siège porte encore sur un autre point. En vertu de l'art. 10 du concordat de Bavière, le gouvernement s'engage à payer un traitement aux coadjuteurs, avec ou sans droit de succession, des chanoines ayant accompli leur soixante-dixième année ou incapables

est limité à celui de présenter à l'évêque un des trois candidats que celui-ci aura désignés pour un bénéfice de droit de patronage. C'est une application du principe énoncé au can. 1452, pour les élections et les présentations populaires. En compensation de cet abandon, le Saint-Siège a renoncé, lorsqu'il s'agit de nominations de chanoines, et alors seulement, aux réserves établies au can. 1435, §. 1, n. 1 et 4. Le n. 1 réserve au Saint-Siège les bénéfices devenus vacants par le décès, la promotion, la résignation ou la translation des cardinaux, des légats du Pape, du personnel supérieur attaché aux dicastères romains et — c'est le cas qui se vérifiera le plus souvent en Bavière — de tous les familiers même simplement honoraires du Pape, tels les protonotaires apostoliques *ad instar participantium*, les prélats domestiques, les camériers du Pape. Le n. 4 établit la réserve connue sous le nom de *manuum appositio* du Pape : le Pape confère tous les bénéfices qui deviennent vacants du fait de la promotion par le Pape d'un ecclésiastique à un bénéfice ecclésiastique. Si le Pape nomme un chanoine à une dignité dans le chapitre, son canonicat sera réservé au Pape. Si le chanoine qu'il a nommé possédait un bénéfice, s'il était curé par exemple, le Pape désignera également la personne qui est appelée à lui succéder en qualité de curé. Il nommera aussi le successeur de ce curé, si le curé nommé était lui aussi titulaire d'un bénéfice ecclésiastique. L'expérience avait montré qu'en Bavière ces réserves, dans beaucoup de cas, anéantissaient le droit de nomination des chanoines reconnu au chapitre. En Bavière les canonicats sont conférés alternativement par l'évêque, *audito capitulo* et par le chapitre par voie d'élection (art. 14, n. 2).

Dans l'État de Bade, la Constitution a supprimé les patronages et les droits de présentation aux bénéfices qui appartenaient autrefois au chef de l'État ou à certaines familles nobles ou

de remplir leurs fonctions. Pour diminuer les charges de l'État, il a été convenu entre le Saint-Siège et le gouvernement, que l'on ne pourra nommer à des canonicats (il ne s'agit pas des dignités dans le chapitre) des personnes trop âgées ou malades. Les évêques se sont mis d'accord pour ne pas nommer, en règle générale, comme chanoines des personnes dépassant l'âge de 55 ans.

étaient attachés à la propriété de certaines terres, dans la mesure où il n'est pas établi que les patronages des deux dernières catégories sont des patronages privés. Le Saint-Siège a tenu compte de cette renonciation, en supprimant les réserves du n. 1 du canon 1435 et celles du n. 2, celles de bénéfices qui deviennent vacants *per beneficiarii obitum in ipsa Urbe.* Celles du n. 4 ne sont pas abrogées en Bade . Quant aux droits de patronage basés sur des titres privés, ils seront régis par le droit canonique (can. 1451, § 2).

On reconnaît encore le droit de l'évêque d'*administrer librement les biens de l'Église catholique,* biens des corporations et des instituts, biens de fondation, sans autres restrictions que celles qui sont stipulées dans les lois badoises du 7 avril 1927, sur les biens ecclésiastiques, et du 19 juillet 1918, sur les fondations. Les dispositions de ces lois ne pourront être dans la suite aggravées. C'est là la portée de la disposition concordataire, en cette matière comme en beaucoup d'autres, lorsque le texte s'en réfère à la situation existante. — Enfin on reconnaît à l'archevêque le droit de *percevoir l'impôt ecclésiastique* établi en Allemagne en faveur des associations religieuses qui relèvent du droit public, telle l'Église catholique, mais ce droit n'est reconnu que dans les limites de la Constitution du Reich et de l'État de Bade et de la législation de celui-ci.

VII. — *La propriété ecclésiastique* (art. 5) se trouve garantie, conformément aux dispositions de la Constitution du Reich, tant le patrimoine des établissements qui relèvent du droit public, que celui des Ordres et des Congrégations religieuses. Ceux-ci pourront s'établir librement en Bade, conformément à la Constitution du Reich et du consentement de l'autorité religieuse compétente et ils pourront, au même titre que les autres citoyens, acquérir, soit la qualité de corporation de droit public, soit la personnalité juridique de droit privé, qui est réglée par le Code civil allemand (Protocole final et additionnel à l'art. 5).

Les édifices et les biens-fonds appartenant à l'État et inscrits à son nom dans le Livre foncier, que l'État met, par pure libéra-

lité, à la disposition de l'Église, conserveront cette destination. Toutefois, après une prise de contact avec l'autorité religieuse, ces biens pourront être remplacés par d'autres d'égale valeur sous tous les rapports. Il est stipulé que cette disposition concordataire ne déroge pas aux contrats existants au sujet de ces biens, mais aussi qu'elle n'accorde pas davantage aucun droit nouveau (Protoc. addit. n. 2). Pour assurer la propriété ecclésiastique, les droits de propriété et d'usufruit possédés par l'Église seront transcrits dans le Livre foncier. On trouvera des dispositions analogues dans le concordat de Prusse (art. 4, § 2 et art. 5).

VIII. — *Les charges de l'État badois* envers le culte catholique ont leur origine dans la sécularisation d'un grand nombre de biens d'Église au commencement du XIX^e^ siècle. A la suite du traité de Lunéville (9 février 1801), qui annexa à la France la rive gauche du Rhin, il fallut dédommager les princes qui avaient été dépouillés d'une partie de leurs domaines. Une commission spéciale, la Reichsdeputation, réunit, en 1803, au domaine des évêques les biens des chapitres et de leurs dignitaires, pour les transmettre aux princes séculiers appelés à succéder aux évêques. D'autres biens ecclésiastiques leur furent également remis. Tous ces biens devaient être affectés aux cultes, à l'enseignement et à d'autres œuvres d'utilité publique. Il était prévu notamment qu'il devait être pourvu à la dotation des chapitres cathédraux. Ce sont ces dotations, réglées déjà par les bulles de circonscription et d'érection des diocèses, qui font l'objet de nouvelles dispositions concordataires (art.6). Outre la charge de maintenir l'Église dans la jouissance des biens immeubles qui lui ont été affectés par un acte de libéralité, l'État s'engage à conserver au siège archiépiscopal la dotation dont il jouit actuellement. Elle n'est pas fixée par le concordat, mais est estimée à 31,500 Reichsmark. Celle de l'administration centrale du diocèse, chapitre, frais de chancellerie, administration supérieure des biens ecclésiastiques, est fixée à la somme annuelle de 356.000 Reichsmark. Cette somme a été déterminée en tenant compte d'autres sommes qui grèvent le budget de l'État, pour des dépenses similaires. Si la situation venait à changer,

il serait loisible à chacune des parties contractantes de demander la révision de cet accord. L'État ne se mêlera pas de la répartition qui sera faite de ces revenus et consacre ainsi l'indépendance de l'Église dans l'administration de ses biens.

La fixation de cette somme ne touche d'ailleurs en rien aux obligations qui incombent à l'État, à des titres spéciaux, notamment la dotation des *Kompetenzpfarreien* et *Kompetenzseelsorgestelle* (399 pour le culte catholique), les charges de construction d'églises et de presbytères (Protocole final, art. 6).

Il est entendu enfin, si l'État veut user du droit de rachat des prestations qu'il fait aux Églises, comme le prévoit l'art. 138 de la Constitution de Weimar, que ce rachat se fera sur le pied de la situation existante avant le concordat.

IX. — *Des conditions spéciales* (art. 7 et 8) sont exigées pour la nomination d'ecclésiastiques aux fonctions les plus importantes de l'administration centrale et à la cure des âmes : qualité de citoyen allemand, examen de maturité, études théologiques dans un établissement allemand, autrichien ou romain pendant trois ans au moins. C'est, à fort peu de chose près, la reproduction littérale des dispositions du concordat de Prusse (art. 9 et 10), avec les dérogations qu'il contient et celles qui peuvent être faites de commun accord. Le concordat de Bade, cependant, entend plus largement le terme d'établissement d'instruction allemand : il ne s'agit pas seulement de séminaire ou de faculté de théologie, mais aussi de toute école supérieure, même relevant d'une Congrégation religieuse. On insiste surtout sur la première condition, celle de la qualité de citoyen allemand. Cette concession est faite à raison de la dotation du diocèse par l'État.

X. — *L'organisation de l'enseignement théologique* (art. 9 et 10) est soumise à une réglementation analogue à celle qui est édictée dans le concordat de Prusse (art. 12), mais elle est moins détaillée notamment sur l'aptitude scientifique du professeur, dont le jugement semble être réservé à l'archevêque. La faculté de théologie de Fribourg sera maintenue, mais elle est soumise à la législation ecclésiastique récente sur les facultés de théologie (Constitution *Deus Scientiarum* et *ordinationes* annexes). Nous ne

connaissons pas la teneur d'un document du Saint-Siège qui commence par les mots *Finis in tractando*, porté spécialement pour les universités allemandes. Le gouvernement de Bade s'est engagé en outre à établir une chaire d'histoire et de philosophie, dont le titulaire soit apte à donner un enseignement qui convienne à des étudiants en théologie catholique (Protocole final, art. 9). L'archevêque pourra aussi établir des convicts pour la formation des candidats au sacerdoce et aussi un grand séminaire, dont il aura la direction. Il pourra s'opposer à la nomination à la faculté de théologie d'un professeur, pour des raisons touchant sa doctrine, sa conduite ou son aptitude à l'enseignement; il sera tenu d'indiquer ses objections, mais on s'en remet au jugement de l'archevêque pour déterminer la mesure dans laquelle il doit faire connaître ses objections (Protocole final, art. 10). Si un professeur en fonction devient inapte à donner l'enseignement, par sa doctrine, sa conduite, ou sa manière de donner l'enseignement, d'accord avec l'archevêque, l'État lui donnera un suppléant.

XI. — L'*enseignement religieux* dans les écoles forme l'objet d'une disposition formelle dans le concordat de Bade (art. 11 et Protocole final, art. 11), contrairement à ce qui s'est fait, lors de la conclusion du concordat avec la Prusse. Il résulte de la correspondance échangée entre l'État prussien et le Saint-Siège que cette omission n'implique en aucune manière une renonciation de l'Église à ses droits et ne portera aucun préjudice aux droits des catholiques en matière scolaire, garantis par la Constitution du Reich, principalement en ce qui concerne l'école confessionnelle et l'instruction religieuse. Dans le concordat de Bade, il est convenu que l'instruction religieuse demeure matière ordinaire d'enseignement, comme il est prévu à l'art. 149 de la Constitution d'Empire et que cet enseignement sera donné en conformité des principes de l'Église catholique. En vue de maintenir l'union et la paix entre l'Église et l'État de Bade, celui-ci s'engage à maintenir intégralement pour l'avenir les droits reconnus à l'Église catholique par la Constitution du Reich et la législation badoise. Celle-ci réserve à l'enseignement religieux confessionnel trois heures par semaine à l'école populaire

(primaire). Les groupements ecclésiastiques et religieux intéressés donnent et surveillent l'enseignement religieux. Ils y sont aidés par des instituteurs qualifiés. On entend par écoles non seulement les écoles élémentaires, mais aussi les écoles moyennes (höhere) et professionnelles (Fachschule). Le concordat assure le maintien du statu quo actuel.

Le concordat conclu avec la Bavière le 29 mars 1924 (art. 5-9) est plus favorable aux droits de l'Église. Il stipule non seulement que l'enseignement religieux sera matière ordinaire du programme, qu'il sera donné sous la direction de l'Église, mais aussi que les maîtres appelés à donner cet enseignement devront avoir reçu une formation spéciale à l'école normale, qu'il faudra donner aux élèves le moyen de remplir leurs devoirs religieux, éviter la fondation d'écoles simultanées. Si la présence d'un maître dans une école présente des inconvénients pour la vie religieuse ou morale des élèves et exerce sur eux une influence pernicieuse, en particulier, si dans son enseignement il offense la foi ou les sentiments religieux des enfants catholiques, l'évêque aura un recours auprès du gouvernement, qui prendra les mesures opportunes. Les écoles des Ordres et des Congrégations religieuses ne pourront pas être l'objet de mesures d'exception.

XII. — Les dispositions finales du concordat, sur l'arrangement à l'amiable des difficultés qui pourraient surgir et sur l'entrée en vigueur du concordat (art. 12 et 13) sont empruntées textuellement au concordat avec la Prusse (art. 13 et 14).

De l'ensemble des dispositions concordataires, il semble résulter que l'autorité ecclésiastique a eu principalement en vue d'assurer la liberté de l'Église dans les limites du droit commun de l'État de Bade. Le concordat ne déroge à aucune loi existante mais il sanctionne les dispositions de la Constitution du Reich et la législation de l'État de Bade qui garantissent la liberté religieuse et, par ce fait, enlève à l'État le droit de les supprimer : liberté pour l'exercice du culte en général, pour l'organisation des fonctions ecclésiastiques, l'administration des biens d'Église, la nomination aux offices; liberté pour l'établissement des Ordres

et des Congrégations religieuses, pour la formation des candidats au sacerdoce; liberté d'organiser et de surveiller l'enseignement religieux dans les écoles.

D'autre part le concordat accorde des privilèges à l'État, de telle manière cependant qu'ici aussi la liberté de l'Église soit sauvegardée, en ce qu'il y a d'essentiel : intervention de l'État dans la nomination de l'archevêque, sans droit de veto ou d'exclusive, droit auquel l'État avait spontanément renoncé; conditions de nationalité et de formation scientifique requises chez les candidats aux fonctions les plus importantes du diocèse et aux cures, cette fois encore sans droit de veto pour le gouvernement, concession justifiée par un titre spécial : les avantages d'ordre financier faits à l'Église; reconnaissance de la faculté de théologie, institution de l'État, mais tout en sauvegardant le droit de l'Église dans la direction de l'enseignement, dans l'approbation des professeurs; engagement pris envers l'État de maintenir une part d'intervention du chapitre dans l'élection de l'archevêque et la nomination des chanoines, conformément aux traditions et aux stipulations des bulles de circonscription, prérogatives cependant restreintes pour l'élection de l'archevêque, pour garantir au Saint-Siège une liberté dans le choix de la personne, que le bien de l'Église peut parfois rendre nécessaire.

L'État, de son côté, ne fait aucune concession nouvelle, sauf la renonciation à l'intervention dans la nomination des ministres du culte, qu'il avait déjà faite spontanément. Les obligations qu'il assume, existaient déjà, non seulement en vertu des accords antérieurs, mais encore à raison d'autres titres : la dotation de l'Église est une compensation pour les biens ecclésiastiques qui ont été sécularisés jadis; la liberté de l'Église, son droit de donner l'enseignement religieux, l'Église peut y prétendre de droit divin. Il y a cependant une concession à l'Église, en ce sens que des obligations déjà existantes sont consacrées par un contrat solennel et que l'État en est tenu à un titre nouveau, au titre d'une convention, ce qui est un avantage considérable pour l'Église.

A. Van Hove
professeur à l'Université de Louvain.

Les directeurs spirituels de Démétriade

ÉPISODE DE LA LUTTE ANTI-PÉLAGIENNE

Les dernières années du quatrième siècle et les débuts du cinquième marquent la fin d'un monde; ils sonnent le glas de la puissance romaine. Une partie de la grande aristocratie sénatoriale, qui brille encore sous l'empire et qui bientôt devra s'humilier ou fuir devant le barbare, jette un éclat nouveau grâce au catholicisme. On voit des femmes du grand monde donner d'émouvants exemples de renoncement, où se révèlent les qualités antiques de la race.

C'est sainte Mélanie l'ancienne (1), dont la riche demeure s'élevait à Rome sur le Celius; au grand scandale des mondains d'alors, elle gagne l'Orient pour y vivre en ascète. C'est sainte Mélanie la jeune (2), sa petite-fille, qui s'éprend à son tour de la pauvreté du Christ; de concert avec Pinien son époux, elle vend l'un après l'autre ses vastes domaines, après quoi tous deux viennent à Jérusalem s'inscrire au nombre des indigents. C'est l'illustre Paula et sa fille Eustochium, qui fondent un couvent à Bethléem. C'est le pieux groupe de l'Aventin, Asella, Marcella, Laeta, qui deviendront les célèbres correspondantes de saint Jérôme (3). La propagande du grand promoteur de la vie ascétique rencontre un tel succès dans les milieux aristocratiques de Rome, qu'elle excite bientôt les plus vives jalousies du parti mondain et Jérôme se voit contraint de quitter la ville.

En 410, Rome qui, depuis les temps lointains des vieux Gaulois n'avait plus vu l'envahisseur, est mise à sac par les Goths d'Alaric. A leur approche, nombre de familles passent la

(1) Voir Goyau, *Sainte Mélanie la Jeune*, Paris, Collection *Les Saints*, 1912, p. 6; étude de la *Vita* dans d'Alès, *Analecta Bollandiana*, t. XXV, 1906, p. 401-450; résumé dans Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, Fribourg, 1924, t. IV, p. 159-160.

(2) Id., *ibid.*, p. 130-142.

(3) Cavallera, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, Louvain et Paris, 1922, dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, t. I, p. 113-120.

mer et gagnent l'Afrique où elles possédaient des terres (1). C'est ainsi qu'on vit débarquer à Carthage une des plus illustres familles chrétiennes de Rome, les Probi, de l'«inclita gens» des Anicii; Anicia Proba, la veuve du grand Probus, les conduisait; elle était accompagnée de sa belle-fille Juliana et de Démétriade, sa petite-fille.

Or, vers l'an 413, on apprit que Démétriade, la toute jeune patricienne, disait adieu au monde et recevait de l'évêque de Carthage, Aurèle, le voile sacré des vierges. Tous les contemporains sont d'accord pour dire que cet événement fit grand bruit dans les communautés chrétiennes. « La joie qui suivit cet événement, s'écrie saint Jérôme, je renonce à la décrire. L'éloquence même de Cicéron et de Démosthène n'y pourrait suffire. A cette nouvelle, l'Italie quitta ses vêtements de deuil et toutes les églises d'Afrique exultèrent d'allégresse (2). »

Démétriade, il est vrai, était une petite personne qui ne manquait pas d'importance; ses richesses autant que sa naissance la mettaient au tout premier rang, dans cette société élégante et raffinée qui forme la dernière génération de l'empire. La place de sa famille dans le monde catholique d'alors lui valut comme correspondants les plus beaux noms de la littérature patristique de cette époque : saint Jérôme, saint Augustin, le Pape Innocent, sans parler du célèbre Pélage qui vient en augmenter la liste.

Considérant en effet que sa fille était encore fort jeune, sa mère Juliana se mit en devoir de lui chercher des mentors spirituels. Elle s'adressa entre autres au célèbre solitaire de Bethléem et au moine Pélage. La littérature qui s'ensuivit est

(1) Sur la prise de Rome par Alaric, on peut voir Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, Paris, 1893, t. I, *Les origines*, p. 64-65, ou la *Cambridge mediaeval History*, t. I, Cambridge, p. 273. Rufin, qui se réfugie avant le siège, en 409, d'abord à Terracine près de sainte Mélanie l'Ancienne, puis à Messine en Sicile, avec beaucoup d'autres familles romaines, dramatise un peu l'événement (*Prologus latinae versionis homiliarum Origenis in librum Numerorum*, P. G., XII, 585). Ce que fait aussi Jérôme dans son commentaire d'Ézéchiel (*Prologus Commentarii in Ezechielem*, PL, XXV, 15-16) et dans sa lettre 130 qui reviendra plus loin (*Epist.* 130, Chap. 7; PL, XXII, 1112).

(2) *Epist.* 130, chap. 6, PL, XXII, 1110.

intéressante du point de vue de l'histoire de l'ascétisme et du pélagianisme, car elle nous permet de constater de près les procédés de la propagande pélagienne.

Pélage avait longtemps séjourné à Rome; depuis trois ans qu'il l'avait quittée pour l'Afrique et la Palestine, il y avait laissé de nombreux amis et une réputation d'ascète (1). Conviant les âmes à une vie d'austérités, le moine breton avait mis l'accent sur la force du vouloir; comme on l'a fait justement remarquer, on peut voir en lui le représentant d'une tendance beaucoup plus qu'un initiateur; il est probable en effet que pas mal de Romains, chrétiens austères, imbus inconsciemment de l'idée stoïcienne, étaient prédisposés à faire bon accueil à la doctrine qui portera le nom de Pélage.

Flatté d'être sollicité par la famille des Probi, — le ton de sa lettre en fait foi — Pélage écrivit donc un opuscule ascétique à l'adresse de Démétriade (2). Sûr d'être lu par des chrétiens influents, il en profita pour développer à nouveau ses idées sous des dehors orthodoxes. Sa propagande était habile; un de ses premiers écrits, le Commentaire sur les épîtres de saint Paul, dont Cassiodore a donné une édition expurgée, témoignait déjà de ses doctrines erronées (3); mais il se faisait lire sans méfiance grâce à des formules dont la concision voulue dissimulait plus parfaitement la nature du contenu.

Cette prudence cauteleuse jointe à sa réputation de sainteté, dont saint Augustin témoigne lui aussi (4), explique la demande, à première vue étrange, de la mère de Démétriade. Elle explique aussi comment Pélage se faisait fort de prouver son orthodoxie par ses propres ouvrages; accusé d'hérésie, il payera d'audace

(1) Sur Pélage, voir SOUTER, *Pelagius ' Expositions of thirteen Epistles of S. Paul*, dans *Texts and studies*, Cambridge, 1925, t. IX, 1, p. 1 et 2. Voir aussi VACANT, *Dictionnaire de Théologie catholique*, art. « Pélagianisme », t. X, col. 675 à 715.

(2) Cette lettre de Pélage, imprimée sous le nom de saint Augustin et sous celui de saint Jérôme, se trouve deux fois dans Migne, PL, XXXIII, 1099-1120 et XXX, 15-45.

(3) Voir SOUTER, *op. cit.*, t. IX, II, passim.

(4) AUGUSTIN., *De peccatorum meritis*, III, Ch. 1 et 3, PL, XLIV, 185 et 188.

et en appellera auprès du pape Innocent à la lettre à Démétriade. Saint Augustin, nous le verrons, a montré qu'en fait il y avait là une direction de conscience suspecte et dangereuse.

Le traité en question se recommandait d'ailleurs par une tenue littéraire séduisante. Il ne s'agissait pas, comme devait s'y résigner Augustin pour ses pauvres ouailles, de faire des sacrifices au langage incorrect du peuple. Pélage s'adresse à un monde dont la haute culture littéraire ne lui est pas inconnue. Il a dû travailler sa lettre avec grand soin; c'est du bon latin classique, élégant, d'un rythme harmonieux, savamment construit, affectant volontiers la forme de sentences.

Chose curieuse, les autres œuvres de Pélage — fragmentaires pour la plupart — sont d'un style médiocre. Ce qui a pu faire penser que le Breton, dans sa connaissance imparfaite de la langue latine, se serait fait aider pour la composition de sa lettre. C'était l'idée d'Orose qui s'adressait à lui pour l'interpeller en ces termes : « Dans cette lettre fameuse à laquelle tu as mis tous tes soins, si l'une ou l'autre idée manque de convenance, on ne doit pas t'en vouloir; tes parents ne t'ont pas fait instruire et naturellement tu n'as pas beaucoup de goût (1) ».

Mais le bon Orose, qui n'a pas la sérénité d'Augustin dans sa manière de juger, exagère sans nul doute; il reste vrai que Pélage a dépouillé sa simplicité coutumière pour écrire à sa noble correspondante; il s'est ganté pour parler au grand monde! D'autre part, le témoignage d'Augustin enlève tout doute sur la question d'authenticité (2).

Venons-en au contenu de la lettre. L'auteur voudrait nous faire croire à sa modestie, voire à son embarras. Se mêler de donner des conseils à une personne d'un si haut rang serait déplacé; mais c'est une mère pieuse qui le demande, et avec quel empressement! La contenter n'est pas chose aisée; ce n'est pas rien de diriger dans les voies de la perfection une jeune fille qui

(1) Orose, *De arbitrii libertate*, chap. 29, PL, xxxi, 1198.
(2) Augustin., *De gratia Christi*, Chap. 37, PL, xlv, 378.

manifeste de si hautes ambitions spirituelles; la sainteté de sa vie veut être aussi éclatante que sa conversion; distinguée par la naissance, elle prétend rester distinguée dans la vie spirituelle. « Qu'on nous pardonne, dit-il, si, pour orner la nouvelle demeure du Seigneur, nous n'apportons qu'une modeste offrande, selon nos moyens » (Chap. 1).

Il n'en est pas cependant à son premier essai; aussi le voyons-nous déclarer ouvertement sa méthode : « Le ressort le plus efficace dans la vie spirituelle, avance-t-il, est bien la confiance en soi. On éprouve de grands désirs de sainteté, arrivera-t-on jamais à les réaliser ? Question anxieuse que se posent tous les commençants. Oui, un compagnon nous est indispensable sans lequel nous ne pourrions faire un pas dans le chemin de la vertu et ce compagnon c'est l'espérance : Nequaquam enim virtutum viam valemus ingredi, nisi spe ducamur comite » (Chap. 2) « Le plus puissant des stimulants pour une âme, c'est d'apprendre qu'elle peut arriver là où elle tend .»

« Aussi, dès qu'une âme se présente à moi, pour être dirigée dans les voies de Dieu, voici le principe que j'ai coutume de mettre en avant : la nature humaine dispose de ressources de choix, ses richesses sont insoupçonnées. Apprenez donc à les découvrir (Chap. 2). Naturae bonum declarari debet ».

Avant le combat, les généraux adressent à leurs troupes une harangue; la meilleure et la plus efficace est celle qui rappelle au soldat les forces dont il dispose. Démétriade veut lutter pour le Christ; plus hautes sont ses ambitions, plus grand doit être son espoir; il y a *équation* parfaite entre ses forces et l'œuvre à réaliser; aucun sommet ne lui est inaccessible. Que la première pierre de son édifice spirituel soit la connaissance de ses forces : « Ut vires suas virgo agnoscat » (Chap. 2).

Donc, avant tout, se faire une haute idée de la nature. Ce principe, qui relègue la grâce au second plan et n'a plus rien de l'humilité chrétienne, nous permet d'entrevoir l'orientation funeste que l'hérésiarque eût pu donner à la spiritualité, si la Providence n'y avait pourvu.

Pélage a soin d'ailleurs d'étayer son idée à grands renforts de

preuves. La nature sortie des mains de Dieu serait-elle mauvaise ? L'Écriture nous rapporte que Dieu se félicite de ses œuvres; que dire de l'homme à qui il a soumis toutes choses ? Si vous comparez l'homme aux êtres inférieurs, ses moyens extérieurs de défense vous sembleront insuffisants; Dieu cependant l'a rendu vainqueur par avance en lui donnant la vigueur intellectuelle jointe à la liberté, qui remet entre ses mains sa propre destinée (Chap. 2).

Sans doute, il est capable de faire le mal; tant mieux, cela même est bon qui nous permet de faire le bien librement et sans nécessité. Il ne faut pas s'en laisser imposer par ces gens qui, ne pouvant corriger leur vie, voudraient corriger leur nature; ce sont des impies et des ignorants. Ne dirait-on pas qu'ils reprochent au Seigneur de les avoir doués de liberté ? (Chap. 3). Ce coup de griffe, donné en passant à ceux qui, comme Augustin, insistaient sur la corruption de la nature, est bien dans la manière de Pélage.

D'ailleurs, continue-t-il, la chasteté, la patience, le mépris du monde sont des vertus naturelles que beaucoup de païens ont pratiquées; comment des hommes si éloignés de Dieu parvenaient-ils à bien vivre ? C'est que la nature est naturellement bonne (Chap. 3) : « Unde autem bona illis nisi de naturae bonis ? »

Et il ajoute : Que dire alors des chrétiens qui ont en plus le secours de la grâce ? (Chap. 3). Accrochons en passant cette allusion rapide à la grâce.

« Qu'on lise, disait Pélage, dans une lettre au pape Innocent (1), qu'on lise notre lettre à Démétriade, et l'on verra bien que, si nous louons la bonté de la nature, nous avons grand soin d'y ajouter toujours le secours de la grâce. »

Pélage en effet ne nie pas effrontément la grâce; ses réticences sont calculées; il en parle en passant comme pour dire : Il est bien entendu qu'outre la nature, il y a encore la grâce — Mais il ne dévoile pas sa pensée fuyante. — Quel est, selon lui, le rôle exact du Christ dans la vie chrétienne ? Dans quel sens vient-il

(1) Passage conservé dans une citation de S. Augustin, *op. cit.*, PL., XLIV, 378.

régénérer la nature ? — Autant de questions qu'il se garde bien de résoudre, ou plutôt qu'il ne soulève même pas. S'il écrit de-ci de-là le mot « gratia », il ne découvre en aucune manière son sens caché, et, nous le verrons, saint Augustin ne manquera pas de le lui faire remarquer.

Mais écoutons la suite de son argumentation. En psychologue avisé, il développe avec complaisance l'argument tiré de la conscience. D'où vient que le péché nous fasse rougir ? D'où vient que, lorsque nous avons mal fait, un bourreau intérieur nous torture ? Et cette joie intime dans laquelle s'épanouit toute action bonne ? Nous saisissons ici sur le fait la rectitude — pourquoi pas la sainteté — de la nature (Chap. 4) : « Naturalis quaedam, ut ita dixerim, sanctitas. » Saint Paul n'ignorait pas cette loi naturelle; il en parle dans l'épître aux Romains.

D'ailleurs ouvrez l'Écriture et constatez que, durant des siècles, les hommes se sont passés de la loi. Est-ce à dire que Dieu ait abandonné sa créature ? Non, il se fiait à la bonté de la nature. Celle-ci était encore dans sa fraîcheur première; peu à peu, une longue habitude du péché émousse la pointe de la raison, la recouvre comme d'une rouille; la loi sera la lime destinée à lui rendre son premier éclat (Chap. 8).

Ce qui se produit pour le genre humain se reproduit pour chaque individu. L'enfant est bon; il acquiert insensiblement des habitudes vicieuses, dont le poids de plus en plus lourd paraît venir de la nature.

Remarquons que Pélage, sans qu'il s'en doute, met en évidence un fait qui doit fatalement se retourner contre lui; la plupart des hommes préfèrent le vice à la vertu; n'y a-t-il pas là un signe de déséquilibre dans la nature elle-même ? Quoi qu'il en soit, le principe de la bonté de la nature mis vigoureusement en relief, l'importance qu'on lui donne, tout cet attirail de preuves en disent plus long peut-être que l'auteur lui-même ne le voudrait.

Son entrée en matière lui paraît un peu longue; il éprouve le besoin de s'excuser : « Ce que nous avons dit jusqu'à présent », avoue-t-il ingénument, « est un peu un hors d'œuvre. Haec quasi in alio opere dicta sint. Mais nous avons cru devoir

le faire pour vous persuader qu'aucune vertu ne dépasse vos forces » (Chap. 8).

Édifiés sur le fervent naturalisme de Pélage, voyons-en les conséquences dans sa direction spirituelle.

A sa jeune dirigée, il donne nettement l'impression qu'elle peut se glorifier à bon droit du degré de vertu auquel elle atteindra. La patricienne, en embrassant une vie austère, n'a rien perdu au change. Vous auriez pu, lui dit-on, rivaliser de luxe et d'opulence avec les autres mondaines, mais, comme les richesses sont à la merci du hasard, la première place aurait pu aisément vous échapper. Maintenant, au contraire, de vous seule dépend votre vertu (1). La vertu se trouve, pourvu qu'on la cherche et le hasard ne peut nous l'enlever (Chap. 10). La noblesse de race, les richesses, mais ce sont là des biens de famille et non des biens personnels : « Tuorum intelliguntur esse non tua ». Quant aux richesses spirituelles, personne si ce n'est vous ne peut vous les donner; c'est de vous seule qu'elles proviennent : « Quae nisi ex te et in te esse non possunt » (Chap. 11).

Après cela, nous étonnerons-nous de voir l'émulation inquiète, nous dirions presque la passion sportive entrer dans la vie spirituelle à coups de « performances » et de « records » ?

Mais le premier adversaire avec qui l'athlète doit se mesurer, c'est le vice. A-t-il pendant longtemps satisfait ses passions, qu'il ne se décourage pas. Qu'il lui suffise, suivant le conseil de Pélage, de changer sa volonté et, peu à peu, la bonne habitude supplantera la mauvaise; les plus corrompus peuvent avec le temps devenir des saints : « Mutata voluntate vivendi, consuetudinem consuetudine exstinguere » (2). Pour se convertir, il suffit donc de le vouloir, de se travailler dans le sens contraire; changer de vie, c'est changer d'habitudes (Chap. 8).

Le rôle capital de la grâce dans la conversion est escamoté; il n'apparaît pas plus dans l'éducation qui, conçue à la manière

(1) C'est la célèbre distinction du stoïcien Epictète, *Manuel*, I, 1.

(2) Voir SOUTER, *op. cit.*, t. IX, II, p. 336. Le mot de saint Paul « Caro enim concupiscit adversus spiritum » reçoit de Pélage ce curieux commentaire : « Carnalis consuetudo adversus spiritale desiderium. »

de Pélage, devient un dressage : « Stylez, ô Démétriade, votre jeune volonté à répéter les mêmes actes; les toutes premières années sont les meilleures pour vous former à la vertu; encore flexible et molle, votre jeune nature accumulera sans peine des réserves de bonnes habitudes. (Chap. 13) »

Toujours dame nature! Le poète païen fait comme Pélage l'éloge de l'habitude :

« Quo semel est imbuta recens servabit odorem.
« Testa diu. (1) »

Mais le parfum de la grâce ? Et son action vivifiante dans l'âme docile des enfants ?

Tandis que, tranquille sur l'heureux résultat de ses efforts, Démétriade va s'exercer de toute manière et réaliser des prouesses, la sainte fierté ne lui est pas défendue; qu'elle prenne garde pourtant à l'orgueil. Son directeur croit s'entendre si bien à démêler la vraie humilité de la fausse ! « Il est très facile, écrit-il, de porter des habits misérables, de saluer les autres jusqu'à terre, de leur baiser les mains, de tenir les yeux baissés, de parler sur un ton adouci, de soupirer fréquemment et de se proclamer pécheur et misérable; mais qu'un mot quelque peu dur vous offense et voilà aussitôt les sourcils qui se froncent, la tête qui se redresse et ce ton de voix délicat qui se change subitement en clameur insensée ! » (Chap. 20).

Au reste, ce maître en humilité ne veut point entendre parler de la fragilité de la nature. « Nous faisons les difficiles, nous disons : Nous ne sommes que des hommes ! C'est là une excuse facile et c'est accuser Dieu d'une double ignorance; il ne connaîtrait pas la nature, qu'il a faite, et la portée des commandements qu'il promulgue ! » (Chap. 16).

Bref, pour qui sait lire, nous avons affaire à un moralisme de couleur stoïcienne, qu'il est aisé de reconnaître dans toute doctrine pélagienne (2); ce moralisme est ici d'autant plus

(1) Horace. *Epist.* I, 2, 69.

(2) Saint Jérôme déjà voit dans les pélagiens des disciples de Zénon, *Epist.* 133, à Ctesiphon, PL, XXII, 1148.

venimeux qu'il est présenté par un psychologue habile, ami de la mesure et du goût, et qui abonde en conseils judicieux.

Il recommande chaudement la lecture assidue des Saintes Écritures, trouve des accents enthousiastes pour exciter à la ferveur et fait preuve d'un fin discernement des esprits, qui fait songer aux règles de saint Ignace dans son livre des Exercices (Chap. 26).

Il excelle dans l'art de trouver des formules concises, riches de doctrine et qui sont comme autant de consignes; sa manière rappelle souvent celle de l'*Imitation*. Quelques exemples valent la peine d'être mis sous les yeux du lecteur :

Nihil otio deterius (Chap. 27).
Numquam sis ex toto otiosus (*Imit*, I, 19).

Consuetudinem consuetudine exstinguere (Chap. 17).
Consuetudo consuetudine vincitur (*Imit.*, I, 21).

Finis in ipso exordio cogitandus est (Chap. 13).
Memento semper finis (*Imit.*, I, 25).

Malum, antequam crescat, exstinguere (Chap. 26).
Resiste in principio inclinationi tuae (*Imit.*, I, 11).

Cotidie inchoare te puta (chap. 27).
Omni die renovare debemus propositum nostrum (*Imit.*, I, 19).

Notons également la pensée qui deviendra classique en ascétisme et que nous retrouvons dans un sermon de saint Augustin (1) : « Nostrumque non progredi iam reverti est (chap. 27) ». Ne pas avancer c'est déjà reculer.

Nulle trace non plus du rigorisme en germe dans la doctrine de Pélage (2). Il fait nettement la distinction entre préceptes et conseils, entre la loi et ce qui est « supra legem ». Le conseil n'a aucun caractère obligatoire; mais, si librement on s'engage dans la voie des conseils, ce n'est pas une raison pour se permettre

(1) AUGUSTIN, *Sermo* CLXIX, PL, XXXVIII, 926.

(2) POURRAT, dans *La Spiritualité chrétienne*, 3e éd., I, p. 274, écrit en parlant du Pélagianisme : « La distinction entre les préceptes et les conseils se trouvait par le fait même supprimée. » Cette affirmation ne peut, semble-t-il, s'appliquer à tous les moments de l'erreur pélagienne.

une observation plus lâche des commandements. Au contraire; pousser l'obéissance jusqu'à suivre les conseils du Seigneur, c'est, sous peine d'illogisme, s'astreindre à l'obéissance élémentaire requise de tout chrétien; c'est ajouter volontairement le surérogatoire à ses obligations fondamentales; celles-ci demeurent : « Nec mutat sed addit obsequium » (chap. 10).

Tout n'est donc pas à rejeter dans les conseils de Pélage. La preuve en est que sa lettre a longtemps donné le change au point d'avoir pu être attribuée à saint Jérôme ou à saint Augustin. C'est grâce à un si haut patronage qu'elle est arrivée jusqu'à nous.

Heureusement, la mère de Démétriade, qui tenait à faire donner à sa fille une direction spirituelle complète, ne se borna pas à requérir les conseils de Pélage. Elle sollicita, nous l'avons dit plus haut, la plume exercée du grand ascète de Bethléem (1). Saint Jérôme, âgé alors de soixante-dix ans environ (2), allait bientôt publier son fameux « *Dialogus contra Pelagianos* ». Ses perspectives ascétiques étaient donc bien faites pour corriger celles de Pélage. Sa lettre à Démétriade n'est pas, il est vrai, un traité polémique, ni même un avertissement formel contre l'erreur pélagienne; mais lorsque Jérôme parle de la grâce, il la fait voir sous son vrai jour. « Qui dit grâce, dit-il, ne dit pas récompense des œuvres, mais pure largesse de Dieu. Suivant la parole de l'Apôtre, elle ne dépend ni de la volonté ni des efforts, mais de Dieu qui fait miséricorde », et il ajoute cette formule profonde, où la volonté de combattre l'idée pélagienne est transparente : « Pourtant notre vouloir nous appartient; mais cela même qui est nôtre n'est pas vraiment nôtre sans la miséricorde de Dieu » (Chap. 12).

La lettre a d'autres qualités encore que celle d'une saine orthodoxie; le ton général en est paternel; il y a plus de verve, plus d'abandon que chez Pélage. Jérôme est comme chez lui dans la famille des Probi; il se plaît à mettre en scène Proba, la

(1) JÉRÔME, *Epist. ad Demetriadem*, 130, PL, XXII, 1107-1124; *Corpus Script. Eccles.*, LVI, 175-201.

(2) « Aetas vicina iam morti ». ID., *ibid.*, chap. 7.

grave aïeule, cinglant avec les siens vers les rivages de l'Afrique et contemplant mélancoliquement du milieu des flots le spectacle tragique de Rome livrée aux flammes par les Goths : « Quae de medio mari fumantem viderat patriam » (Chap. 7).

Il n'a jamais vu les barbares; mais du fond de son exil, sa vive imagination les lui représente sous des dehors féroces : « Truces hostium vultus » (Chap. 5).

Il rappelle à la petite Démétriade que, lors de la prise de Rome, elle ne dut son salut qu'au dévouement de sa mère et de sa grand'mère.

Il a fréquenté, il y a longtemps déjà, les milieux mondains de Rome; au fil de ses souvenirs, il décrit par le menu les diverses coquetteries féminines, y ajoutant une pointe de ridicule pour en détourner Démétriade : « Quand vous étiez dans le monde, dit-il, vous vous fardiez le visage, vous vous mettiez du rouge aux lèvres; vous orniez votre chevelure et vous éleviez sur votre tête un élégant monument! Maintenant que vous avez renoncé au monde, laissez les ornements du monde! » (Chap. 7).

Si ses conseils sont moins détaillés que ceux de Pélage, il insiste plus, suivant son habitude, sur l'étude assidue et diligente des Saintes Écritures; c'est par là qu'il commence, c'est par là aussi qu'il termine : « Ama scripturas sanctas et amabit te sapientia » (Chap. 20).

Lui-même montre l'exemple; ses citations scripturaires sont tellement abondantes qu'elles forment comme la trame de sa lettre.

Peut-être le trouvons-nous un peu austère lorsqu'il requiert de la jeune vierge une gravité de matrone. C'est à peine si elle peut sourire. Jérôme, qui résiste difficilement à la tentation de citer un classique, lui donne en exemple M. Crassus qui, selon Lucilius, n'aurait ri qu'une seule fois en sa vie : « Laissez le rire aux gens du siècle; la gravité vous convient désormais : gravitas tuam personam decet! » (Chap. 13).

Pélage, par contre, a soin de tempérer cette gravité de suavité : « Mixta cum gravitate suavitas! » (Chap. 19). Aurait-il connu, avant d'écrire la sienne, la lettre de Jérôme? C'est fort possible;

voici en tout cas quelques constatations auxquelles nous amène l'analyse comparée des deux lettres et qui nous engageraient à le croire. « J'ai beaucoup écrit durant ma vie, constate Jérôme en commençant sa lettre rien pourtant n'est plus difficile que de donner les conseils que vous me demandez : nihil praesenti opere difficilius » (Chap. 1).

Le début de Pélage exprime la même idée : « Même si j'étais doué d'une intelligence supérieure et si je possédais une science étendue (comme Jérôme, sommes-nous tentés d'ajouter), je ne pourrais aborder cette matière ardue qu'avec tremblement » (Chap. 1).

« Tant que nous sommes dans cette chair fragile, écrit Jérôme, nous ne pouvons arracher complètement (1) nos mauvaises tendances » (chap. 13).

Il est curieux que Pélage reprenne exactement la même expression en la mettant au compte de la sottise humaine. « Nous critiquons les ordres du Seigneur en disant : C'est bien dur, c'est rude, nous ne pouvons faire cela. Nous sommes dans une chair fragile ! O fol aveuglement ! » (Chap. 16).

Jérôme tient à témoigner de son désintéressement : « Qu'on ne m'accuse pas d'avoir des vues intéressées, car c'est un inconnu qui écrit à une personne qu'il n'a jamais vue » (Chap. 2).

Et Pélage : « Nous ne craignons pas les mauvaises langues en osant écrire à une personne si haut placée, car nous écrivons à la demande de sa mère » (Chap. 1).

La comparaison prise de la harangue du général se retrouve chez les deux (chap. 2).

Pures coïncidences ? Peut-être; encore valent-elles la peine d'être signalées; ne seraient-elles pas comme un indice de la résistance que Pélage pressent autour de lui et du soin minutieux qu'il prend à s'enquérir des idées de l'adversaire ?

Les Probi devaient avoir quitté Carthage pour rentrer à Rome dans la « domus Pinciana », sur le Pincio actuel, lorsqu'ils

(1) Jérôme vise manifestement l' « apatheia » stoïcienne mise en honneur par les pélagiens.

reçurent les lettres de Pélage et de Jérôme (1); vers la fin de 417 un message d'Augustin leur parvint (2). C'était un troisième correspondant qui s'occupait de Démétriade. Augustin avait été en rapports avec sa famille à Carthage; il avait envoyé à l'aïeule Proba un petit traité sur la prière (3). C'est même sur ses conseils que Démétriade avait renoncé à un mariage imminent pour embrasser la virginité (4).

Un heureux hasard lui a mis récemment sous les yeux une lettre de direction spirituelle adressée à Démétriade. Cet écrit non signé n'est autre que celui de Pélage; ce qui prouve que la lettre primitive était destinée à la publicité. On en avait sans doute multiplié les exemplaires en ayant soin de n'en point révéler l'auteur; pour engager les fidèles à la lire, on y avait laissé le nom de Démétriade bien connu dans la catholicité. Voilà comment manœuvraient les pélagiens; nous saisissons ici sur le vif leur insidieuse propagande.

La lettre d'Augustin est un cri d'alarme. Il avait du reste été mis en éveil par les questions de Pinien et de Mélanie la Jeune qui, de Jérusalem où ils apprirent à connaître Pélage, avaient interrogé Augustin (5).

L'écrit pélagien, demande Augustin inquiet, est-il déjà parvenu à Démétriade ? Sait-on quel en est l'auteur ? (Chap. 14). Le saint évêque redoute par dessus tout l'infiltration hérétique dans un milieu fervent, réputé pour très orthodoxe et qui représentait une communauté chrétienne importante.

(1) Nous en trouvons des indices, *a*) dans la lettre de Pélage, chap. 23, PL, XXX, 37 : « Adhibe tibi etiam in urbe solitudinem ». Urbs ne peut désigner que Rome; *b*) dans la lettre de Jérôme, chap. 16, « Illud te pio caritatis affectu praemonendam puto, ut sancti Innocentii. ... teneas fidem »; PL, XXII, 1120. — Si Démétriade avait encore résidé en Afrique, Jérôme eût sans aucun doute fait mention de la foi d'Augustin; il avait en haute estime l'évêque d'Hippone et il n'ignorait pas ses fréquentes relations avec les Probi.

(2) AUGUSTIN, *Epist.* 188, PL, XXXIII, 848-854.

(3) AUGUSTIN, « Probae viduae diviti praescribit quomodo sit orandus Deus ». *Epist.* 130, PL, XXXIII, 494-507.

(4) AUGUSTIN, *Epist.* 188, chap. 1.

(5) Ils reçurent comme réponse avec dédicace à leur adresse le *De gratio Christi et de peccato originali*, PL, XLIV, 359.

« Domum enim vestram non parvam Christi ecclesiam deputamus » (Chap. 3). Il ne s'agit donc pas ici de quelque chrétien isolé, mais d'une famille qui attire tous les regards et dont l'attitude ne manquera pas d'influencer.

Le pape Innocent lui-même, dans un court billet à Juliana atteste la haute considération qu'il porte à cette famille d'élite (1). « Il est évident pour tous que votre immense famille religieuse est un membre de choix dans l'Église : Singulare membrum Ecclesiae. »

Dans le même billet, Innocent trouve le moyen d'insister par deux fois sur la gratuité de la grâce; ce qui prouve qu'il voyait le danger.

Augustin insiste plus longuement. En quelques traits lumineux, il résume l'erreur pélagienne : « Nos vertus découlent de notre nature; Dieu nous a ainsi créés. Le secours divin se borne à éclairer notre intelligence; il ne consiste pas à nous faire aimer ce que nous avons reconnu devoir faire. Nous pouvons nous-mêmes avoir une volonté bien disposée » (Chap. 3).

Le sens chrétien de l'évêque d'Hippone relève avec dextérité les formules équivoques. « L'auteur de la lettre semble parler d'un secours divin; expression mal définie qui peut se borner à la nature reçue ou à l'illumination de l'intelligence ou à la rémission des péchés. Mais s'agit-il vraiment d'un secours pour la volonté ? Essayez, demande-t-il à Juliana, de trouver une expression nette désignant la grâce dans ce dernier sens; si vous la trouvez, veuillez, je vous prie, nous la signaler. Nous désirons ardemment trouver une affirmation expresse de la grâce dans les écrits de ces gens-là, qui se font lire par un très grand nombre à cause de leur mordant et de leur faconde. Jusqu'ici vaines ont été nos recherches. »

Puis, il détache de la lettre de Pélage (Chap. 12 et 13), le passage le plus manifestement contraire à la saine orthodoxie. Parlant des vertus, le moine déclare que la vierge peut s'en glorifier puisque ces vertus ne peuvent provenir que d'elle-même

(1) INNOCENT, *epist.* 15, PL, XX, 518.

et ne se trouver qu'en elle. Cette affirmation audacieuse, la foi éclairée d'Augustin ne peut la supporter : « Si la vierge accepte cela, elle croira que la sainteté vient d'elle-même et non de Dieu » (Chap. 4).

« Nous avons cru bien faire », ajoute-t-il, « en détachant ces quelques mots qui peuvent facilement être compris de tous, afin que, non seulement vous et votre fille, mais même jusqu'au dernier de vos serviteurs puisse garder la vraie foi » (Chap. 10).

Ce souci de l'âme des humbles est bien touchant et n'est pas pour nous surprendre chez l'auteur du « *De catechizandis rudibus* ».

Non content de combattre l'erreur, Augustin met au point le dogme de la grâce, renfermant dans des formules brèves, aisées à retenir, l'idée chrétienne fondamentale : Dieu est l'auteur de tout bien : « Deus a quo (virgo) habet omnia bona quibus est bona » (Chap. 9).

L'amour même du bien a comme principe une inspiration de Dieu : « Ut amando agamus quod discendo iam scimus » (Chap. 8).

Le saint docteur se montre anxieux de connaître les sentiments de Démétriade à la lecture de la lettre de Pélage : « Nous pensons bien que, si Démétriade a recu cette lettre, elle aura dû, grâce à son éducation chrétienne, se frapper la poitrine et refuser de s'attribuer une gloire qui n'est due qu'à Dieu. Faites-nous savoir quelle a été son attitude et si elle n'a pas trompé notre attente » (Chap. 9).

Croire que notre sainteté vient de nous est une ingratitude monstrueuse envers Dieu. On sent à quel point Augustin est convaincu de la pauvreté native du cœur humain; de nous-mêmes nous n'avons aucune richesse spirituelle, nous portons dans des vases fragiles le trésor de Dieu; l'attitude d'âme du chrétien doit être l'action de grâces : « In omnibus gratias agite ». (Chap. 7).

S'il est avéré que seules les grandes vérités dogmatiques donnent à l'âme désireuse de sainteté l'inébranlable fondement de sa vie spirituelle, nous pouvons croire que, plus que les autres,

saint Augustin a contribué à la formation ascétique de Démétriade. Dans l'écrit de Pélage, celle-ci aura pu trouver des « recettes », pour alimenter son effort personnel dans la poursuite de la sainteté; grâce à Jérôme, elle aura pris goût aux divines Écritures; saint Augustin lui donne davantage en lui offrant la manne substantielle de la doctrine; il lui révèle l'intelligence bienfaisante du don de Dieu qui épanouira son âme à la vertu d'en haut, loin de la resserrer par une stérile contemplation d'elle-même.

La liste des correspondants de Démétriade ne se ferme pas encore sur le nom d'Augustin. Aux quatre écrivains qui viennent d'être cités, Pélage, Jérôme, Innocent et Augustin, vient s'ajouter un cinquième, dont malheureusement le nom n'a pas été conservé; c'est ce qui nous excusera de développer moins longuement ce qui regarde ce nouveau personnage : saint Léon, saint Prosper ou un troisième, irréductiblement anonyme ? Les raisons apportées pour Léon comme pour Prosper n'entraînent nullement conviction, mais le contenu de la lettre est d'une latinité au moins aussi pure que celle de Pélage et surtout d'une doctrine spirituelle irréprochable qui rappelle Augustin. L'humilité chrétienne y est au premier plan, à tel point que la lettre a pris pour titre : « Epistola ad Demetriadem virginem seu tractatus de humilitate » (1).

Cet opuscule a-t-il été écrit réellement pour Démétriade ou ne faut-il voir dans son allure épistolaire qu'un simple artifice littéraire ? Faute de documents, nous ne pouvons en décider.

Son contenu est en tout cas très riche; il nous met d'emblée en présence du pur surnaturel, autrement profond que le moralisme stoïcien; aussi, son premier éditeur critique y voit-il avec raison un précieux antidote contre la fausse spiritualité pélagienne (2).

La grâce nous y est présentée comme une « vie ». Cette nouvelle

(1) PL, LV, 161-180. HURTER, *Opusc. sel. SS. P.P.*, III, p. 175-216.

(2) QUESNEL, *Dissertationes in S. Leonis Magni opera; Dissert.* 4, PL, LV, 424.

vie exige une naissance nouvelle; nés tous pécheurs en Adam, il nous faut tous renaître dans le Christ : notre renaissance est une seconde création, détachant notre chair du péché pour la convertir au corps du Christ : « Fit nova creatura de veteri et in corpus Christi convertitur caro peccati » (Chap. 11).

Le nouveau principe de vie pénètre la moelle de notre action, si bien que lui soustraire un acte prétendu salutaire serait un non-sens; le surnaturel ne peut s'accepter à demi : « Confessio gratiae, quae tota repellitur nisi tota suscipitur » (Chap. 7).

Nous trouvons même au chap. 24 une petite phrase grosse de doctrine; elle annonce déjà la belle pensée de saint Thomas : la grâce est le commencement de la gloire. « Dans le ciel, nous dit-on, Dieu sera tout en tous; ici-bas il ne peut en être autrement et toute vertu doit venir de lui ».

Par la grâce, l'union à Dieu est très intime; le chrétien est en quelque sorte possédé de l'Esprit-Saint, son cœur vibre aux moindres impulsions d'en haut : « Implet igitur Spiritus Sanctus organum suum, et tamquam fila chordarum tangit digitus Dei corda sanctorum » (Chap. 23).

Après avoir parcouru tout le dossier de cet incident de la lutte antipélagienne, provoqué par la « conversion » de la vierge romaine, une question se pose naturellement sur nos lèvres : qu'advint-il de la jeune Démétriade ?

On montre aujourd'hui aux portes de Rome, le long de la Via Latina auprès des ruines de l'aqueduc de Claude, les vieux restes d'une basilique dédiée à saint Étienne. Le « Liber Pontificalis » nous permet de l'identifier; elle fut érigée au temps du pape saint Léon par les soins de Démétriade :

« Huius temporibus (Leonis) fecit Demetria ancilla Dei basilicam sancto Stephano via latina, miliario III, in praedio suo » (1).

Une inscription retrouvée dans la basilique nous montre que la vierge est restée jusqu'à sa mort fidèle à la foi romaine. Car c'est au moment de quitter ce monde qu'elle fit demander au

(1) *Liber Pontificalis*, édit. DUCHESNE, Paris, 1886, t. I, p. 238.

pape de vouloir bien faire construire une église dans son domaine.

« Cum mundum linquens Demetrias Amnia Virgo
« Clauderet extremum non moritura diem
« Haec tibi papa Leo votorum extrema suorum
« Tradidit ut sacrae surgeret aula Domus (1). »

Ce seul témoin excepté, l'histoire reste muette sur la vie de Démétriade. Mais il suffit à nous faire croire que l'autorité de Jérôme, d'Innocent, de l'anonyme, et surtout d'Augustin l'empêchèrent de suivre la pédagogie naturaliste et antichrétienne du stoïcisme pélagien et que, parmi les fidèles de Rome, sa mémoire est à bon droit restée longtemps en vénération.

L'Église elle-même perpétue son souvenir lorsque, le 11 avril, elle célèbre l'office de saint Léon le Grand (2). Ainsi, tandis que l'illustre nom des Anicii est depuis des siècles tombé dans l'oubli, le nom de Démétriade se retrouve chaque année sur les lèvres des prêtres; attention délicate de la Providence qui se plaît à exalter les humbles.

M. GONSETTE, S. I.

(1) ID., *ibid.*, p. 531.

(2) « Cujus suasu Demetria, pia femina, sancti Stephani ecclesiam construxit in suo fundo via Latina, tertio ab Urbe milliario ». Office de saint Léon, 11 avril, second nocturne, 6e leçon.

La femme, la direction, les lettres de direction (1)

Peu d'hommes — nous parlons des laïques — se font diriger. Sans doute gagneraient-ils singulièrement à mieux utiliser ce grand moyen pour monter vers Dieu.

La femme au contraire use volontiers de la direction.

C'est un fait : la femme a besoin d'un appui. Par ailleurs, créature d'intuition et de sentiment plus que de raison froide, exposée, davantage que l'homme peut-être, à des erreurs, exagérations, absences de pondération qui, en matière spirituelle surtout, sont de conséquence. Au surplus, elle aime moins recourir aux livres et surtout aux manuels techniques qu'à la voix vivante d'un père spirituel.

A Mme de Beauvillers, abbesse de Montmartre, saint François de Sales écrivait :

« Je vous dirai, avec la liberté d'esprit que je dois employer... « vostre sexe veut estre conduit et jamais, en aucune entreprise, « il ne réussit que par la soumission; non que bien souvent il n'ayt « autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsi « establi (2) ».

C'est à ce texte que songeait Dom Marmion quand à son tour il écrivait à une carmélite :

« Quelque intelligente ou éclairée que soit une femme, Dieu dans « sa Providence ordinaire veut qu'elle soit dirigée par un homme « qui soit son ministre (3) ».

Et voilà, nous ne disons pas démontrée, mais soulignée, l'opportunité psychologique de la direction des femmes; que ce ministère soit délicat, il n'est personne qui ne le comprenne.

(1) *N. d. l. D.* Il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir. D'ailleurs, c'est plus facile. C'est sous la forme de conseils préventifs que la Revue offre aux jeunes prêtres cette étude judicieuse et délicate, et même aux prêtres qui ne sont plus jeunes nous croyons qu'elle peut être profitable. Ces pages seront reprises dans un volume qui paraîtra aux Éditions *Spes* (Paris) : *La Direction d'après les Maîtres spirituels.*

(2) Éd. Annecy, t. XII, p. 173.

(3) *Vie* par Dom Thibaut, p. 261.

La femme aime parler, de là pour le directeur un risque de notables pertes de temps. La Bruyère n'a pas manqué de signaler l'écueil :

« Si une femme pouvait dire à son confesseur, avec ses autres « faiblesses, celles qu'elle a pour son directeur et le temps qu'elle « perd dans ses entretiens, peut-être lui serait-il donné d'y « renoncer (1) ».

Non seulement les femmes aiment à parler, mais encore elles aiment à exercer leur empire. Si plusieurs d'entre elles témoignent en direction d'une passivité regrettable et ne réagissent guère personnellement, d'autres, sous couleur d'être dirigées, mènent leur directeur, pas toujours consciemment mais dans la réalité effectivement, et s'entendent à merveille pour se faire défendre ce qu'elles ne veulent pas, permettre ce qu'elles veulent, etc. N'est-ce pas La Bruyère encore qui dit, et non sans raison :

« Beaucoup de directeurs de conscience, mais peu de personnes qui « se laissent diriger. Ce n'est pas que toutes les âmes dévotes ou « presque toutes ne veulent avoir un directeur, mais un directeur à « leur mode et qui les conduise selon leur sens, c'est-à-dire un direc- « teur dont elles soient d'abord comme les directrices touchant la « manière dont il doit les diriger (2) ».

« On a dit que les premières Carmélites de France dirigeaient « plus leur directeur qu'elles n'en étaient dirigées » (3); et si cela est faux de Bérulle, cela n'est pas inexact pour plusieurs autres. De la grande Fondatrice elle-même, Thérèse d'Avila, tandis que certains la donneront comme ayant un besoin inné de direction (4), d'autres, par exemple Montmorand, écrivent :

« Elle se crut toujours dirigée et se donna en toute occasion « l'illusion d'obéir. Mais en réalité, cette femme volontaire n'écoutait « qu'elle-même (4) ».

En fait, il y avait chez sainte Thérèse comme en toute femme, mais à l'état supérieur, un besoin vrai d'obéir et une tendance

(1) La Bruyère, *Caractères*, ch. des Femmes.
(2) *Id.*, ibid.
(3) Cagnac, *Lettres spirituelles*, t. I, p. 65.
(4) *Psych. des Myst. Cath. Orth.* Alcan 1920, p. 19.

non moins avérée à parvenir à ses fins, — lesquelles, en l'espèce, étaient tout ordonnées à la gloire de Dieu. Si le jugement porté plus haut par Montmorand sur sainte Thérèse manque de nuance celui-ci porté par le P. Rapin sur Angélique Arnauld à propos d'Antoine Singlin est tout à fait conforme à la vérité :

« C'était un de ces directeurs souples et complaisants dont le « principal talent est de se laisser diriger aux (par les) personnes « qu'ils dirigent, car il était dans une si grande dépendance de la Mère « Angélique que c'était moins par ses propres lumières et par son « esprit qu'il conduisait la maison que par l'esprit et les lumières « de cette supérieure (1) ».

Le risque, pour le directeur, d'être conduit au lieu d'être vraiment guidé, se présentera surtout lorsqu'il s'agira des voies exceptionnelles. La pénitente donnant ses lumières comme venant de Dieu, il arrivera que le directeur ne se croira pas facilement autorisé à les rejeter ou à les critiquer. H. Brémond analyse assez finement ce genre de situations (2) quand il décrit ce qu'il croit être la courbe assez générale des relations avec son ou ses directeurs, d'une femme appelée aux grâces mystiques....

Ajoutons encore : la femme aime qu'on fasse attention à elle. Etre dirigée la flatte, surtout si elle peut soupçonner que, vu sa situation, la qualité de son âme, les faveurs qu'elle reçoit, le directeur la distingue et l'apprécie.

La femme enfin s'attache. Elle aime facilement, elle aime aimer; elle aime qu'on lui dise ou qu'on lui montre qu'on l'aime. Parfois, et lors même qu'aucun sentiment pervers ne s'y mêle, la situation de dirigée à directeur piquera un peu au jeu; d'autant que, du fait justement de cette situation, tout risque éventuel d'exagération paraît hors de cause.

Pour toutes ces raisons, les règles pratiques auxquelles le directeur des âmes féminines fera bien de se tenir, apparaissent manifestes.

(1) *Mém. du P. Rapin*, I, p. 105, Aubineau, 1865, Gaume et Duprey.

(2) *L'Invasion Mystique*, t. II, p. 38 et suiv.; voir notamment p. 40 : «... Ne lui dites pas (à la pénitente) que désormais c'est elle qui dirige l'autre ... Elle dirige en se racontant ».

On évitera d'abord de se spécialiser outre mesure et à titre quasi exclusif dans cette unique clientèle. Un sage auteur espagnol, Lopez Ezquerra, observe judicieusement :

« Il se rencontre des directeurs qui ne s'occupent que des femmes et « des religieuses, comme si les hommes n'avaient pas d'âme ou qu'ils « fussent absolument étrangers à toute direction spirituelle, bien que « cependant leur esprit ait plus de vigueur que celui des femmes et « qu'il n'y ait pas de danger à les conduire et à les gouverner (1) ».

Prendre garde, à l'inverse, d'avoir en telle mésestime ou crainte le ministère féminin qu'on ne tombe dans une méfiance injuste ou quelque peu outrageante et pour la pénitente et pour le directeur. Bourdoise, l'instaurateur des séminaires en France et que ses boutades avaient fait surnommer le « bon bourru », jouait quelque peu au misogyne; il trouvait les femmes trop envahissantes : « C'est comme les topinambours, quand on en a semé il en pousse partout ». Il se montrait sévère pour saint Francois de Sales; et comme il lui reprochait un jour de s'occuper exagérément de direction féminine, l'évêque de Genève lui répondit n'avoir pas trop mal réussi, à ce qu'il semblait, dans ce ministère, tandis qu'en dix-sept ans, lui-même, Bourdoise, n'avait pu former qu'un clerc et demi (2).

On a prétendu que Lacordaire et Lamennais avaient honni la direction féminine. On a même parlé pour Lamennais d' « une sorte de répulsion »; le mot est exagéré (3). Le vrai est que, très occupés tous deux à des tâches immenses, ils préféraient, non sans raison, mettre le meilleur de leur activité dans un travail plus mâle.

Autre règle sage : le prêtre qui a assumé la direction des femmes

(1) Sunt nonnulli ita directioni feminarum vel monialium dediti, quasi viri spiritum non haberent, vel a spirituali directione prorsus alieni, quando quidem eorum spiritus capaciores sunt spiritibus mulierum et possunt absque periculo dirigi et gubernari. (J. Lopez Ezquerra : *Lucerna Mystica*, t. I, ch. V, n° 42-43, Venetiis 1722.

(2) Huvelin : *Quelques directeurs d'âmes au* XVII^e *siècle*, p. 69.

(3) Voir *Corresp. de Lamennais avec la Baronne Cottu*, publiée par le Comte d'Haussonville, 279 lettres. — Cagnac, *Lettres Spir.* II, p. 80.

ne peut que gagner à mettre le maximum de sobriété, soit dans la fréquence, soit dans la durée des entretiens.

« Sermo brevis (et rigidus) cum mulieribus est habendus » dira saint Augustin, et après lui tous les moralistes clairvoyants. Quand Mme de Maintenon s'adresse à Bourdaloue en 1688, il lui répond qu'il ne pourra guère la voir qu'une fois en six mois (1).

Guilloré est fort sévère sur les abus qui, de son temps, existaient (et qui existent encore) :

« Le temps de ces visites, écrit-il à Théonée, doit être fort court... « les choses nécessaires ne demandent pas des heures et des heures, « comme il arrive très souvent (2) ».

Lors d'une séance sacerdotale au VIIe Congrès National de l'*Association du Mariage Chrétien*, une mère de famille signalait l'inconvénient particulier que présentaient pour les jeunes filles de trop longs entretiens avec un directeur; sans compter que c'est assez souvent très peu utile :

« Une chose contribue à développer la sentimentalité féminine : « la fréquence ou la longueur des entretiens de direction ou de « confession. Celles-ci deviennent alors des parlottes où l'attitude « essentielle de l'âme,qui est la contrition aimante devant Dieu, passe « au second plan, noyée dans une foule de détails à côté. L'affadis- « sement du Sacrement de Pénitence en est aussi la conséquence (3) ».

Un bon conseil également sera d'éviter avec soin de paraître tenir en particulière estime les personnes qu'on dirige et les vertus dont elles font confidence. Rien d'artificiel, mais une simplicité détachée. Citant Desurmont, Tanquerey dit (4) :

« Tout en montrant l'intérêt qu'on porte à leur âme, il faut cacher « celui qu'on porte à leur personne, « elles doivent ne pas pouvoir « même soupçonner qu'on est occupé ou préoccupé de leur personne. « Leur moral est ainsi fait que, si elles peuvent penser ou sentir qu'il

(1) Cagnac, *Lettr. Spir.* I, 176.
(2) *Max. Spir.*, M. 1, L. 1.
(3) Mme Jean Camus, *Le Prêtre et la Famille*, mai-juin 1929, p. 75.
(4) *Précis de Théologie ascétique et mystique*, p. 353.

« y a estime particulière ou affection, presque irrésistiblement elles « versent dans le naturel soit par vanité, soit par attache ». Et il ajoute : « Généralement il est bon qu'elles ignorent presque qu'on les dirige. « La femme a le défaut de sa qualité : elle est instinctivement pieuse, « mais instinctivement aussi elle est fière de sa piété. La toilette de « l'âme l'impressionne autant que celle du corps. Savoir qu'on veut « l'orner de vertus est ordinairement un danger pour elle ». On les « dirige donc sans le leur dire, et en leur donnant des conseils de per- « fection, on le fait comme s'il s'agissait de choses communes à bien « des âmes ».

Si la pénitente est favorisée par Dieu de grâces plus ou moins exceptionnelles d'oraison, la prudence du directeur doit augmenter. Soigneusement éviter de détourner l'âme de sa voie, mais ne pas moins éviter de rien faire qui puisse l'amener à s'enorgueillir des faveurs qu'elle reçoit. Pas d'humiliations factices et qui seront vite éventées, mais plutôt un air de trouver tout naturel pareil état, de n'y attacher personnellement aucune importance spéciale. Guilloré stigmatise avec raison la naïveté ou le manque d'adresse de certains directeurs qui laissent trop entendre à une âme, parce qu'elle reçoit des grâces de choix, qu'elle est une âme de choix; d'où de très subtiles et de très faciles tentations de vanité :

« Oh! que l'homme est faible, que ses vues sont courtes et que les « grands dons de Dieu, principalement quand ils se rencontrent dans « le sexe, ont un charme particulier et dangereux pour surprendre « les directeurs qui perdent ainsi ces âmes. Ce sont ceux-ci qui « écoutent avec avidité les récits qu'elles leur font des merveilles « qui passent en leur conscience, qui en veulent avoir de longs écrits; « qui les font voir à tous les grands spirituels comme on montre des « pièces de cabinet (1) ».

Un peu plus loin il souhaite que les pénitentes soient laissées « dans la sainte ignorance d'elles-mêmes et qu'elles soient aveugles « dans la sublimité de leurs faveurs... Quel bien c'est à une âme de « ne pas comprendre qu'elle est grande et favorisée des biens divins. « La grâce de ce saint aveuglement n'est guère moins considérable

(1) *Maximes Spirituelles pour la conduite des âmes*, Paris, 1858, p. 590.

« que les faveurs qu'elle reçoit; car que sert à une âme d'être remplie « des plus grands dons de Dieu, si la vue qu'elle en a la rend moins « humble et si ce lui est une occasion d'être idolâtre d'elle-même ? »

Guilloré touche en passant un point : Faut-il encourager telles ou telles âmes — que l'on croit plus exceptionnellement favorisées — à écrire un récit des grâces qu'elles reçoivent? Beaucoup condamnent purement et simplement la pratique (ils disent : la manie) des *Journaux spirituels*. D'autres sont trop larges et dès qu'une âme sort un peu, à leur estime, de l'ordinaire, ils souhaitent, ou permettent, ou ordonnent des rédactions manquant de sobriété ou d'à-propos et dont le moindre inconvénient est d'être parfaitement inutiles. — En réalité, question de mesure et de cas particuliers. Si Angèle de Foligno n'avait pas écrit son *Livre des Visions et Révélations*, Marguerite-Marie le récit des privautés d'amour du Sacré-Cœur, ou Thérèse de l'Enfant-Jésus l'*Histoire d'une âme* — voire, à leur rang, si Lucie-Christine, ou Élisabeth Leseur, ou « Consummata » n'avaient pas laissé leur *Journal Spirituel* — oserait-on dire qu'il n'y aurait pas là un détriment non seulement pour l'histoire théorique de la spiritualité, mais encore pour le bien de nombreux chrétiens ? — Rien d'étroit donc, mais une prudente et intelligente sagesse.

En dernier lieu, on évitera soigneusement dans la conduite spirituelle des femmes de mettre ou d'accepter trop d'affection dans les rapports de direction.

Pas de froideur ou de frayeur systématique, pas non plus de présomption aventureuse. Écartons Michelet (1) et ses lourdes insinuations, non seulement sur le prêtre en général et sa prétendue immoralité quasi-forcée du fait du confessionnal, mais sur des personnages comme Bossuet (la sœur Cornuau), Fénelon (Madame Guyon), voire un saint comme François de Sales (Sainte Chantal). Nombre de pamphlétaires s'approvisionnent là pour décrire avec une hypocrite pudeur « les longues causeries au confessionnal, les interminables tête à tête dans la pénombre

(1) *Le Prêtre, la Femme et la Famille.*

tiède et grisante où les souffles se mêlent au murmure des paroles, où les confidences échangées éveillent naturellement les mauvais instincts endormis au fond de toute chair humaine », et pour affirmer : « Il faut presque un miracle continuel pour que l'âme du confesseur et l'âme de la pénitente n'y reçoivent pas des impressions funestes. » Ne mentionnons que pour mémoire les plaisanteries faciles de Boileau : « Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de femmes ». Mme de Maintenon elle-même n'est-elle point trop sévère quand elle écrit :

« J'ai trop vécu pour ignorer l'abus de la direction. Il y en a très peu « de pures et de droites (1) ».

A coup sûr, il y a, pour qui ne serait point profondément surnaturel, des risques et des risques graves; et cela motive les mises en garde de l'Église, des moralistes et des saints. Tanquerey (2) cite et approuve le P. Desurmont qui, à son tour, résume ce que dit la généralité des auteurs et ce que, de toute évidence, le sens élémentaire exige :

« Pas de paroles affectueuses, pas d'appellations tendres, pas de « tête-à-tête non indispensable, rien d'expressif ni dans le regard ni « dans le geste, pas l'ombre même de la familiarité; en fait de conver- « sation, pas plus que le nécessaire; en fait de rapports autres que les « relations de pure conscience, seulement ceux qui ont une sérieuse « utilité; autant que possible, pas de direction hors du confessionnal « et pas de commerce épistolaire ».

« Ceux qui permettent ou conseillent les entretiens en dehors du saint tribunal, note Ribet (3), ajoutent des recommandations qui en montrent assez le péril », et il invoque, entre autres, l'autorité de Guilloré :

« Rendez de temps en temps vos visites à votre directeur, Théonée : « cent raisons vous y obligent hors de confession. Le temps de ce « sacrement ne souffre pas de long discours pour recevoir tous les avis

(1) *Madame de Maintenon*, par Mme Saint-René Tallandier, Hachette, p. 222; sur Madame de Maintenon et ses directeurs, fines remarques de Bremond : *Divertissements devant l'arche*, Grasset.

(2) *Précis de Théologie ascétique et mystique*, p. 353.

(3) Ribet, *Ascétique Chrétienne*, p. 372.

« nécessaires à votre perfection... Mais vous me demandez la manière « de faire ces visites. Je réponds qu'il faut apporter un esprit simple « et candide dans la communication de son cœur, qu'on n'y doit jamais « parler de certaines matières que souffre uniquement le secret de la « confession. Ah! que ce poison est dangereux et que pareilles ouver- « tures ont fait périr d'âmes! Que vous ne devez jamais être sans « témoin avec un directeur; hélas! que cette solitude a occasionné de « funestes naufrages! Que vous ne devez jamais traiter que des affaires « de votre âme et après cela vous congédier vous-même car les petites « nouvelles et les affections naturelles s'y glissent si facilement de « soi-même, si l'on n'y veille attentivement, qu'après quelques mois « de Dieu on dégénère en cent inutilités qui font la matière de ces « entretiens. Aussi, est-ce dans ces longs entretiens que l'on apprend « à se familiariser l'esprit, les visages et la voix, d'où naissent quelque- « fois d'étranges désordres comme d'une source fatale; qu'enfin une « personne doit tellement parler à son directeur, quelque saint qu'il « puisse être, qu'une honnête pudeur lui couvre toujours le front, « que jamais elle ne s'apprivoise avec un homme et qu'elle soit toujours « si bien composée qu'à peine en connaisse-t-elle les traits du « visage (1) ».

Le jésuite Guilloré ne fait que suivre les conseils de son maître saint Ignace qui a tracé dans ses *Règles des Prêtres* des consignes d'une sagesse hors ligne relativement à la gouverne spirituelle des femmes ?

Pour l'audition des femmes, les couvents prescrivent des parloirs vitrés; dans les presbytères cette précaution n'existe pas : le prêtre n'en sera que plus circonspect.

Alors même que toutes précautions extérieures sont prises, il reste qu'il est de souveraine nécessité de garder et de forcer à garder les distances et qu'un vocabulaire trop affectif, alors même que les intentions seraient très pures, doit être proscrit.

Voici, donné par une mère de famille avisée, un jugement sage :

« La méthode prédominemment affective en direction pour les femmes « peut comporter de graves inconvénients. Saint François de Sales « qui l'a employée avec succès n'est pas un maître aisément imitable

(1) Guilloré, *Max. Spir.*, M. 1, L. 1.

« par tous. Il possédait les qualités exigées par lui-même du parfait « directeur : « Qu'il soit saint, plein de charité, de science et de « prudence; Si l'une de ces qualités vient à manquer, il y a danger ». « Sainte Jeanne de Chantal parlant de l'évêque de Genève nous dit: « Le monde n'est pas capable de l'incomparable pureté de la dilection « de ce saint » dont « l'affection était blanche plus que la neige, pure « plus que le soleil ».

« Si les François de Sales sont rares, les Jeanne de Chantal le sont « autant. Celle-ci possédait le douloureux avantage d'être veuve, « d'avoir connu et vécu un grand amour; elle était mère aussi, avait « l'expérience des sentiments divers, à la fois passionnés et dans l'ordre, « qui peuvent émouvoir et remplir un cœur de femme et qui lui per- « mettait de discerner et d'écarter de l'affection surnaturelle si forte « qu'elle portait à son incomparable directeur, toute sentimentalité « trop humaine (1) ».

Avec beaucoup de raison l'auteur note l'inconvénient, pour la jeune fille notamment, au point de vue du développement de l'émotivité exagérée, d'un langage exagérément affectueux de la part du confesseur ou du directeur, surtout si l'âge n'est point là pour justifier de certaines expressions trop... paternelles.

Que les pénitentes soient très saintes et hors de tout reproche ou soupçon, cela ne fait pas qu'une absolue réserve ne reste de mise. L'auteur du traité « *de modo confitendi* » attribué faussement à saint Thomas d'Aquin, cite le passage suivant, emprunté à saint Augustin :

« Nec tamen quia sanctiores fuerint, ideo minus cavendae. Quo enim « sanctiores fuerint, eo magis alliciunt, et sub praetextu blandi « sermonis immiscet se viscus impiissimae libidinis ».

Ce même auteur écrit encore (2) :

« Licet carnalis affectio sit omnibus « periculosa et damnosa eis « (sc. spiritualibus) tamen perniciosa est magis, maxime quando « conversantur cum persona quae spiritualis videtur nam : quamvis « eorum principium videatur esse purum, frequens tamen familia- « ritas domesticum est periculum, delectabile detrimentum et malum

(1) Mme Jean Camus, Bulletin de l'A. M. C. « *Le Prêtre et la Famille*, mai-juin 1929, p. 75-76.

(2) S. Thomas, *Opera*, Parisiis, Vivès, 1875, XXVIII, 439 et 437.

« occultum bono colore depictum : quae quidem familiaritas quanto « plus crescit, tanto plus infirmatur principale motivum et utriusque « puritas maculatur ».

Faut-il encourager les correspondances spirituelles ?

En fait, il existe un nombre considérable de lettres de direction : les unes plus doctrinales (Mgr d'Hulst), d'autres plus psychologiques (saint François de Sales), d'autres plus descriptives (P. Didon); les unes renfermant des conseils généraux et valant pour un certain ensemble d'âmes (saint Vincent de Paul), d'autres visant certains cas très particuliers (P. de la Colombière avec sainte Marguerite-Marie; abbé de Tourville). Parfois, la correspondance spirituelle n'est qu'une partie, plus ou moins considérable, de l'activité totale de l'apôtre (Zamet, Condren, Mgr Dupanloup); parfois, comme pour Mgr Gay, c'est, au moins à partir d'une certaine époque, sinon l'unique apostolat, au moins l'apostolat capital.

Le problème se pose de l'utilité des lettres de direction. Elles permettent au dirigé de voir plus clair dans son cas en se forçant à l'exposer par écrit; elles lui fournissent, dans la réponse du directeur, un texte sur lequel il peut réfléchir : verba volant, scripta manent. La grosse objection que formulent certains est qu'elles risquent de faire perdre un temps considérable. Évidemment, il faut savoir se dépenser pour une seule âme; encore convient-il d'examiner s'il y a proportion entre l'effort à fournir et le fruit à recueillir chez l'intéressé, ou encore entre l'effort à fournir dans le cas particulier et les besoins de l'ensemble. Sans étroitesse mais sans concession, voir le rendement.

Peut-on s'interdire une réflexion en lisant les *Lettres de Direction* — d'ailleurs magnifiques — de Mgr d'Hulst (in-8° de 380 pages) : voilà un homme ultra occupé, « ahuri de travail » comme il le dit lui-même, et à qui une pénitente arrache plus de cinq cents lettres en vingt et un ans, ce qui fait plus de deux par mois. (Le volume n'en donne que deux cent quatre-vingt-dix-sept et pour quelques-unes rien que des fragments). Pour peu que

le directeur ait eu plusieurs clientes de cette exigence, on devine le temps — nous ne disons pas perdu, mais — employé. Encore, ici, ces lettres ont abouti à un volume qui prolonge au-delà de l'intéressé le bien destiné originairement à la seule destinataire; mais à ne prendre que le profit de la seule intéressée, qui voudrait prétendre que Mgr d'Hulst n'eût pas mieux dépensé son temps dans une occupation de portée plus générale? Évidemment. on n'ose l'affirmer, — une seule âme, surtout si elle a ce qu'il faut pour devenir une âme de saint ou de sainte, étant un assez grand diocèse — mais enfin on se le demande. Personnellement, nous confessons que nous nous posons la question et que, sinon dans ce cas, au moins dans beaucoup d'autres, nous opinons franchement pour la négative.

Zamet proteste contre le trop grand nombre de lettres que lui arrachent ses pénitentes. Bossuet réclame, d'ailleurs timidement, qu'on soit plus court. Mgr Gay se surprend à confesser : « Voilà la septième lettre que j'écris ce matin ». Sa correspondance spirituelle qui ne renferme qu'une part des lettres à ses dirigés comprend quatre volumes de cinq cents pages chacun. Le P. Didon à Corbara, confie, le 25 Avril 1880, à M^me^ Commanville (1) que ce jour-là même il a reçu dix-huit lettres. Pour l'abbé Frémont, le nombre de lettres à écrire par mois était de trois cents et la plupart étaient motivées par la direction. Du P. d'Alzon, il reste sept mille lettres sur quarante mille qui constitueraient trente volumes de Migne. *Les Lettres spirituelles de saint François de Sales*, éditées environ dix ans après sa mort, ont plus de mille pages in-octavo. Encore, avait-on beaucoup abrégé, beaucoup élagué. Les *Lettres de Bossuet* forment, dans l'édition des « Grands Écrivains » quinze volumes in-8°. Si la sainteté des correspondants ou correspondantes se mesure à l'encre dépensée, elle doit être notable. Fut-ce toujours le cas?

Pour gagner du temps et de la clarté, saint Vincent de Paul répondait aux demandes de Louise de Marillac en inscrivant à l'occasion ses remarques dans les marges ou au bas des lettres

(1) T. I, p. 76.

de sa dirigée. Bien qu'il ne puisse toujours être suivi, cet exemple vaut d'être signalé.

Au concret, que convient-il de faire ?

Ne jamais écrire qu'avec la seule gloire de Dieu en vue. « Plaise au Saint-Esprit de m'inspirer ce que j'ai à vous écrire », ainsi François de Sales commence-t-il une lettre à Mme de La Baume, le 3 Avril 1618 (1). Explicitement, ou du moins implicitement, les vrais spirituels formulent semblable prière.

Etre sobre : « A mon sens, les longues et fréquentes lettres de direction font plus de mal que de bien », écrit Dom Marmion (2). Elles facilitent et entretiennent la passivité du pénitent et risquent de créer des relations trop étroites entre directeur et dirigé(e).

Il importe fort de laisser peu de place au sentiment : « Les femmes aiment qu'on leur dise ce qu'elles savent déjà. Si on leur a prouvé l'affection et le dévouement par les faits, il faut encore qu'on leur répète en paroles qu'on les aime. Jamais je n'ai pu comprendre à quoi cela servait » (3). Éviter d'adopter ou de laisser adopter un vocabulaire doucereux, mièvre, affadissant : Fénelon, toujours digne lui-même, tolère trop sous ce rapport chez Mme Guyon : « Gardez-vous bien de vous gêner pour tous les noms que vous vous trouverez portée à me donner ». La dirigée usera et abusera de la permission jusqu'à employer de puérils surnoms très déplaisants (4); saint François de Sales comprend, au cours d'une retraite en 1616, qu'il ne peut que gagner à modifier certaines expressions dans sa correspondance, pourtant si délicatement chaste, avec sainte Chantal. — Encore, dans ce dernier cas, s'agit-il de saints; combien, a fortiori, hors de ce cas exceptionnel, vaut le conseil. Faute de le suivre, des inconvénients, et sérieux, peuvent se produire dontle moindre est, au cas où la correspondance est divulguée ou publiée, de singulièrement étonner le lecteur. Sainte Chantal aura un sursaut

(1) Tome XVIII Annecy, p. 209.
(2) Lettre du 21 Novembre 1919, *Vie*, p. 264.
(3) Mgr d'Hulst, cité par Baudrillart, introd. aux *Lettres de Dir.*, p. VII.
(4) Masson : *Fénelon et Mme Guyon*, p. 151, 153, 283, 298.

de pudeur inquiète quand , de son vivant, on voudra livrer au jour les lettres de l'évêque de Genève; ne risqueront-elles pas de paraître, au public non préparé, trop vibrantes de sollicitude affectueuse (1)? Quand furent éditées les « *Lettres de Direction du P. L**** » (2) l'Ami du Clergé (3) nota justement : « Modèle de lettres de direction comme il ne faut jamais en écrire ».

Il convient aussi de ne pas se laisser aller à des confidences personnelles. Rester toujours et uniquement le prêtre; que l'homme avec son histoire intime, le narré de ses occupations, ou de ses projets, ou de ses malaises, apparaisse le moins possible. Se donner n'est point synonyme de s'abandonner. — « J'ai souvent regretté de m'être trop livré », écrit Mgr d'Hulst à qui on reprochait sa froideur; « après vingt-cinq ans d'expérience qui ont donné lieu à ce regret-là, on n'est pas prêt à se convertir de la froideur extérieure » (4).

A cette impersonnalité qui ne doit avoir évidemment rien de rigide, joindre une certaine fermeté. — Justes remarques de l'abbé Huvelin : « Avec beaucoup d'âmes, c'est le principe de la direction à prendre; pour les soutenir il faut être exigeant » (5). « La femme, celle du monde comme celle du cloître, aime qu'on lui parle avec autorité » (6). Cette fermeté qui sera toujours surnaturelle et intelligente, ne doit jamais se muer en caporalisme; il y a devoir strict de toujours sauvegarder l'indépendance des âmes.

Raoul Plus, s. i.

(1) Fr. Vincent, *Saint François de Sales directeur d'âmes*, pp. 503-507.
(2) *Revue de Paris*, 15 Avril, 1er et 15 Mai 1906.
(3) 14 Février 1907, pp. 132-134.
(4) Introd. aux *Lettres de Dir.*, p. VII.
(5) *Quelques directeurs d'âmes au* XVIIe siècle, p. 194 : noter que cela veut dire non pas commander avec intempérance ou brutalité mais demander beaucoup au nom de Dieu.
(6) Mgr Cagnac, *Lettres Spir.* I, 225.

A travers six siècles d'exégèse

Nouveaux fragments de commentaires grecs sur les épitres de saint paul.

La crise économique et morale que l'Allemagne traverse aujourd'hui est bien loin de favoriser la production scientifique de ce pays. Aussi l'apparition de nouveautés de l'envergure de celle que nous présentons dans cette note au lecteur constitue pour le travailleur une surprise aussi heureuse que rare.

La collection des *Neutestamentliche Abhandlungen*, s'est enrichie d'un tome XV^e^, tout entier dû à la plume de M. Karl Staab, professeur à l'Université de Wurzbourg, volume qui joint à ses 48 pages d'*Introduction* 661 pages de textes grecs et 13 pages de concordances textuelles et tables (1). Effort considérable qui témoigne à la fois de la taille de l'ouvrage et de l'optimisme de la maison d'édition! M. Staab, dont la réputation scientifique est assurée depuis la parution de son premier travail sur les chaînes grecques des Épîtres de saint Paul (2) couronne par cette publication des recherches entreprises depuis plus de dix ans. Elle constitue, en ordre principal (3), l'édition des textes que son premier labeur était parvenu à classer. La contribution que l'éminent professeur apporte ainsi à l'histoire de l'exégèse grecque ancienne se place au tout premier rang des travaux fournis dans ce domaine depuis de longues années, tout autant par l'ampleur des résultats obtenus que par celle du travail accompli, et il n'est pas exagéré de dire qu'elle fera époque.

Et pourtant, M. Staab s'est bien gardé d'éditer tous les commentaires rencontrés sur sa route au cours de ses recherches sur les chaînes de saint Paul. Le principe qui a présidé à la fixation de la collection a été très sévèrement établi. Seuls les fragments de commentaires inédits ou mal édités jusqu'ici ont trouvé grâce à ses yeux. On trouvera

(1) Staab, Karl. *Pauluskommentare aus der griechischen Kirche aus Katenenhandschriften gesammelt und herausgegeben* (= *Neutestamentliche Abhandlungen*, xv. Band). Munster, Aschendorff, 1933 (Prix : 31,85 mk.).

(2) *Die Pauluskatenen nach den handschriftlichen Quellen untersucht* (= Studia Pontificii Instituti Biblici). Rome, 1926. Cf. *Nouv. Rev. Théol.*, t. liv, 1927, p. 556-557.

(3) L'Introduction contient, p. ix-xv, la description d'un certain nombre de mss. non examinés dans les *Pauluskatenen*.

donc exclus : les commentaires de saint Jean Chrysostome ou de Théodoret, conservés en entier par la tradition directe; les fragments de ceux de Cyrille d'Alexandrie et de Théodore de Mopsueste dont les éditions respectives par Pusey (Oxford, 1872) et Swete (2 vol. Cambridge, 1880 et 1882) satisfont aux exigences de la critique; nombre de fragments aussi d'ouvrages appartenant à d'autres genres littéraires : simples homélies, traités théologiques, apologétiques, polémiques, lettres, etc. Même les citations, peu nombreuses il est vrai, sauf celles d'Origène, des exégètes anté-nicéens comme Clément et Denys d'Alexandrie, Origène, Méthode et qui sont déjà ou seront reprises dans le *Corpus* de l'Académie de Berlin sont laissées de côté. Exclues aussi enfin les compilations tardives comme celles du Ps. Œcuménius, de Jean Damascène, de Théophylacte ou Euthyme de Zigabène qui ne font généralement que reprendre le bien d'autrui et n'auraient apporté à l'ouvrage qu'un ballast inutile.

Cet élagage sévère, loin de nuire à la richesse du recueil, ne fait que la mettre en relief (1) :

La série des commentateurs s'ouvre par DIDYME L'AVEUGLE (p. 1-45). Un long fragment sur le ch. 7 de la lettre aux Romains, autrefois édité par Cramer sous le nom de Diodore de Tarse d'après un ms. secondaire, lui est aujourd'hui restitué. M. Staab l'a inséré dans son édition à titre de commentaire douteux mais ses préférences vont bien plutôt à voir dans ce fragment un passage du κατὰ Μανιχαίων de Didyme (p. XIX-XX) (2). Au lieu de l'unique fragment que nous

(1) M. Staab a déjà donné lui-même une vue d'ensemble sur les trésors que son ouvrage révèle dans la très regrettée *Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge*, t. VII, 1930, p. 1-15 : *Neue Pauluskommentare aus der griechischen Kirche*. Cet article est en grande partie reproduit dans l'introduction du présent ouvrage, p. XIX-XLVII : *Die einzelnen Autoren*. Nous nous en sommes fortement inspiré.

(2) Nous sommes moins porté que M. Staab à voir dans ce long extrait un fragment du κατὰ Μανιχαίων, quoique d'accord avec lui pour ne point le considérer comme un fragment de commentaire. Le manque de *progression*, verset par verset, dans le développement exégétique donne bien l'impression que l'on n'est pas en présence d'un commentaire. Par contre, à côté des ressemblances de doctrine avec ce que nous possédons du κατὰ Μανιχαίων, les dissemblances formelles existent aussi : ce dernier ouvrage ne semble guère comporter d'exégèse approfondie de péricopes scripturaires entières comme dans notre cas; il y a des chapitres d'où le témoignage scripturaire est absent; là où il est traité, l'allure de l'exégèse est moins nuancée : il y est moins question d'interprétations que de citations de l'Écriture; enfin, tandis que

connaissions de son commentaire sur 1 Cor. nous en possédons aujourd'hui 38 rien que sur les chapitres 15 et 16 de cette épître. — Les fragments du commentaire sur 2 Cor., autrefois édités par Mai et repris dans MIGNE (t. XXXIX, 1677-1732) sont réédités avec un léger enrichissement de 2 scholies, mais en profitant d'une tradition manuscrite plus sérieuse. — Enfin, un fragment sur Hebr. 1, 6 appartient peut-être au *De Trinitate* de Didyme (p. XXI) (1).

Laissons de côté les scolies d'EUSÈBE D'ÉMÈSE (p. 46-52) et d'ACACE DE CÉSARÉE (p. 53-56) qui, malgré l'accroissement réel enregistré par leur collection, restent toujours en nombre modeste.

Les pages suivantes par contre (p. 57-82) nous fournissent une riche collection de citations empruntées au commentaire d'APOLLINAIRE DE LAODICÉE sur l'épître aux Romains. Leur nouvel inventaire en dénombre plus du double de ce qu'en fournissait l'ancien. La proportion est encore plus forte en ce qui concerne le commentaire de DIODORE DE TARSE sur la même épître (p. 83-112). La presque totalité de ces fragments était restée inédite. Il est vrai qu'ils ne semblent pas tous puisés immédiatement au commentaire de Diodore, mais, en certain nombre, par l'intermédiaire de Théodore de Mopsueste et de Sévérien de Gabala. (Sur cette question cf. p. XXV-XXVI).

L'École antiochienne — qui est splendidement représentée dans cette édition — fournit encore, sous le nom de THÉODORE DE MOPSUESTE, une série imposante de scolies sur l'épître aux Romains (p. 113-172), sur les épîtres 1 et 2 aux Corinthiens (p. 172-196 et 196-200) ainsi que celle aux Hébreux (p. 200-212) (2), puis, sous le nom de SÉVÉRIEN DE GABALA, une masse plus énorme encore (p. 213-

le texte du κατὰ Μανιχαίων est semé d'allusions polémiques, on n'en rencontre pas trace dans les cinq pages du fragment sur le ch. VII de l'Épître aux Romains.

(1) Nous nous permettons tout autant de douter de cette attribution que de celle du fragment sur le chap. VII de l'Épître aux Romains. Nous n'avons pu relever ni les citations *Hebr.* 1, 13 ni *Ps.* 109 (110), ni *Deut.* 4, 19 dans l'Index des citations bibliques donné par MINGARELLI dans son édition du *De Trinitate* de Didyme.

(2) M. Staab a dans son Introduction (p. XXVIII) signalé « der Vollständigkeit wegen » une citation de Facundus d'Hermiane puisée au commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Épître aux Romains. Peut-être sera-t-il également utile de signaler que les Actes du 5e concile général contiennent quelques fragments du *Commentaire* de Théodore *sur l'Épître aux Hébreux.* Cf. MANSI, t. IX, col. 216, n. XXXII : *Eiusdem (Theodori) ex commento epistolae ad Hebraeos; op. cit.*, col2. 19, n. XLVI : *Eiusdem (Theodori) ex interpretatione epistolae ad Hebraeos.*

355). L'œuvre exégétique de ce commentateur, dont on pouvait deviner d'une certaine manière l'importance par la considération des fragments édités — mais avec quelle négligence — par Cramer, apparaît plus vaste encore qu'on ne le soupçonnait. L'édition de M. Staab vient admirablement compléter les travaux de M. Zellinger (1) sur cet auteur contemporain et émule de saint Jean Chrysostome, en mettant en relief, à côté de ses qualités d'homilète, déjà relevées par M. Zellinger celles de l'exégète. Sévérien nous apparaît, ici, avoir été un commentateur de grand talent et des plus féconds. Son activité s'est appliquée à toutes les Lettres de saint Paul sans exception. Une des caractéristiques des fragments conservés est qu'ils semblent appartenir à une double recension des commentaires de Sévérien sur les Épîtres de saint Paul. Du moins le fait est-il attesté pour un bon nombre d'entre eux (cf. p. XXXIII-XXXIV).

Sévérien clôt la série des grands commentateurs de l'École d'Antioche dont l'édition de M. Staab nous présente des fragments (2). Avec GENNADE DE CONSTANTINOPLE († 471) nous sommes déjà à la veille de la décadence. De cet exégète, M. Staab nous fournit une bonne moisson de scolies (p. 352-422), la plupart appartenant à son commentaire sur les Romains (p. 353-418), quelques-unes sur 1 et 2 Cor., Galates, 2 Thess. et Hébreux (p. 418-422).

S'ouvre ensuite la période des caténistes (3). Le premier d'entre eux ici cité, ŒCUMÉNIUS (VI^e siècle) (p. 423-469), possède cependant encore nombre de fragments originaux — souvent simples gloses il est vrai — et qui se rapportent à l'ensemble des Épîtres de saint Paul, mais surtout à celles aux Romains et aux Corinthiens (1 et 2).

Vient ensuite PHOTIUS, aux fragments duquel sont consacrées 180 pages (p. 470-652), le quart du volume entier! — M. Staab nous a restitué et édité pour la première fois, c'est bien le cas de le dire (4),

(1) *Studien zu Severian von Gabala* (= *Münsterische Beiträge zur Theologie*, Heft 8). Munster, 1926; et précédemment *Die Genesishomilien des Bischofs Severian von Gabala* (= *Alttestamentliche Abhandlungen*, VII. Band, 1. Heft). Munster, 1916.

(2) M. Staab a laissé de côté, comme sous l'avons dit plus haut, tous les fragments appartenant aux commentaires de saint Jean Chrysostome et de Théodoret, qui existent complets dans la tradition directe.

(3) Sur toute cette question des chaînes grecques le meilleur article à consulter est celui de M. R. DEVRESSE, *Chaînes exégétiques grecques*, paru dans le *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. I, col. 1084-1233.

(4) (P. XL) : « Es ist in summa ein Zwanzigstel dessen, was in den Hss noch erhalten ist, und ist überdies textkritisch wertlos ».

et avec espoir de nous avoir fourni le texte complet, ou presque, de certains commentaires, des œuvres du patriarche schismatique dont l'existence était restée douteuse jusqu'à présent (cf. p. XL-XLI). Les commentaires de Photius se sont probablement étendus à l'ensemble des Lettres de saint Paul. Tous seraient attestés, en effet, par quelques fragments, sauf celui sur l'épître à Tite.

La longue liste des commentateurs parus dans cette galerie se clôt par le nom d'ARÉTHAS, archevêque de CÉSARÉE (vers 860-940). Les fragments appartenant à ce dernier, malgré un enrichissement notoire par rapport à ce que nous en possédions, restent toujours en nombre et en étendue modestes, sauf toutefois en ce qui concerne l'épître aux Romains.

Ce rapide coup d'œil montre suffisamment de quelle somme énorme de textes nouveaux les recherches et l'édition de M. Staab ont enrichi les sciences patristiques et exégétiques.

Cet enrichissement a surtout profité à notre documentation relative à l'École d'Antioche. L'édition de M. Staab met en plein relief la place hors-ligne que cette École a occupée dans l'histoire de l'exégèse à l'âge d'or de la littérature patristique, laissant derrière elle, et très loin, toutes ses rivales, Alexandrie y compris, tant par l'abondance des commentateurs et des commentaires que par la profondeur, le sérieux, l'intelligence de sa critique. L'étude des fragments mis à notre usage par M. Staab ne fait que confirmer et accroître l'impression favorable qu'éveillaient déjà les productions exégétiques de cette École conservées jusqu'ici. Mais, l'enrichissement profitera plus encore qu'à l'histoire de l'exégèse, à celle de la théologie elle-même. Maintenant que nous sommes à peu près sûrs d'avoir recueilli tout ce que le temps n'a point détruit des commentaires sur les Épîtres de saint Paul, le moment ne serait-il pas venu, pour quelque ou quelques jeunes travailleurs, de fixer les différents aspects doctrinaux de l'*interprétation* de saint Paul chez les Pères? Des questions théologiques de première importance, celles du péché originel (à propos de Rom., chap. V), de la résurrection des morts (I Cor., chap. XV-XVI), des rapports de la Loi et de la Foi (surtout Épître aux Romains) et tout spécialement celle de notre filiation divine pourraient largement profiter d'une telle enquête. Quel intérêt ne trouverait-t-on pas non plus à reconstituer les conceptions *christologiques* d'Apollinaire de Laodicée, de Diodore de Tarse et surtout de Théodore de Mopsueste, sur une base aujourd'hui fortement élargie, et d'après un texte beau-

coup plus autorisé ? M. Staab a déjà pris soin de signaler dans son *Introduction*, en plus des caractéristiques de l'exégèse propre à chaque auteur, quelques observations relatives à son enseignement doctrinal. Ce ne sont là évidemment que des esquisses, des notes particulières, mais qui montrent combien une telle étude serait fructueuse.

L'œuvre de M. Staab aura encore un retentissement fort important, quoique inattendu peut-être, dans un autre domaine : celui de la critique des textes et surtout de la méthode dans l'examen des chaînes. On sait combien la valeur des chaînes a été contestée et combien d'efforts — malheureusement aussi toujours limités et fractionnés — ont été dépensés jusqu'ici pour en retirer un réel et sûr profit. Le résultat n'a, en général, pas correspondu à la peine. Même les éditions du *Corpus* de Berlin, malgré la valeur de ceux qui se sont consacrés à cette œuvre avec des qualités de critique et un dévouement au-dessus de tout soupçon, ne nous donnent aujourd'hui encore aucune *vraie* satisfaction en ce qui concerne la publication des fragments publiés d'après les chaînes. Les scolies attribuées au commentaire d'Origène sur saint Jean, par exemple, sont loin d'être toutes authentiques comme l'a montré M. Devreesse (1). Celles mises sous le nom d'Hippolyte, surtout sur les Proverbes, ne peuvent être maniées qu'avec la plus extrême prudence, au dire de l'éditeur lui-même (2). Les travaux de M. Staab ont mis en un relief saisissant, à la fois : et que l'étude des chaînes peut être d'un rendement magnifique et sûr, et aussi que, si jusqu'à présent on a eu quelque raison d'en douter, la cause en doit être avant tout recherchée dans le manque de *méthode* et de *persévérance* apporté dans leur examen. L'œuvre de M. Staab représente dans ce domaine la première expérience d'*envergure* et qui, poursuivie *méthodiquement* et *à fond*, a donné des résultats inespérés, et vraiment encourageants.

Elle met en relief, non seulement la *certitude* avec laquelle il est possible, en se fixant sur la tradition lemmatique, de retrouver presque toujours le véritable auteur des fragments, mais encore la *qualité* des fragments eux-mêmes, les caténistes ayant en général su puiser chez les anciens commentateurs les exégèses les plus intéressantes et les

(1) Cfr *Chaînes exégétiques grecques*, dans *op.cit.*, col. 1198 ou *Revue biblique*, t. XXXVI, 1927, p. 203-207.

(2) Cf. l'édition d'Achelis (*Corpus* de Berlin), p. 156 et ss.

reproduire sans modifications notables du texte primitif (1). Sans doute l'excellence des résultats est due, pour une part, à la valeur particulière de certains manuscrits (comme le Vatic. gr. 762), que la bonne fortune a conservés jusqu'aujourd'hui. Mais nous sommes personnellement convaincu que cette « chance » se rencontrerait encore sur les pas de celui qui aurait le courage, comme M. Staab, de procéder à un dépouillement moralement exhaustif et à un classement rigoureux de l'immense matériel dispersé dans les bibliothèques. Un travail du même genre, conduit selon la méthode et avec l'endurance de M. Staab, dans un autre cycle de chaînes : sur l'Octateuque, sur les Psaumes, sur les Prophètes, sur les Évangiles, porterait les mêmes fruits. Aussi longtemps que ce travail systématique de *relevé et de classement* n'aura pas été achevé, il est inutile de songer à une édition vraiment critique et définitive des fragments de commentaire d'un auteur particulier. Toute la science et le savoir-faire des éditeurs du *Corpus* de Berlin échoueront si cet obstacle essentiel n'est pas surmonté. Nous serions heureux si une publication comme celle de M. Staab pouvait une bonne fois attirer l'attention sur ce point.

Il nous reste en terminant à exprimer encore un dernier souhait, à savoir que M. Staab lui-même nous fasse part, dans un nouveau travail, des textes inédits *autres que ceux des commentaires* rencontrés au cours de ses recherches sur les Chaînes de saint Paul et qui pourraient être de valeur pour l'histoire de l'ancienne littérature grecque chrétienne (fragments de traités dogmatiques, homélies, lettres, etc.). Mieux que tout autre il est aujourd'hui armé pour cette entreprise.

CH. MARTIN, S. I.

(1) Cfr p. XV-XIX : *Die Zuverlässigkeit der Texte...*

Bibliographie

ANCIEN TESTAMENT

* **W. Eichrodt.** *Theologie der Alten Testaments. Teil 1 : Gott und Volk.* Leipzig, Hinrichs, 1933, (25 × 18 cm.), VIII-292 p. Prix : 6,50 Mk.

L'ouvrage de M. Eichrodt, dont le premier volume vient de paraître, mérite au plus haut point l'attention des exégètes. On y trouve en effet une vraie théologie de l'Ancien Testament, et non plus un schéma d'évolution historique qui, appliquée à la religion israélite, en volatilise les divers éléments et fait perdre de vue l'essence même de la doctrine. L'auteur estime, non sans raison, que tout n'est pas dit quand on a parlé de monothéisme éthique, ou quand en se complaît dans des formules qui ne s'adaptent pas à la réalité des choses et ne reflètent qu'un apriorisme d'ordre philosophique.

La critique outrancière, qui méconnaît la continuité doctrinale de l'Ancien Testament et désagrège la religion pour en faire un assemblage d'éléments incohérents, s'est imposée trop longtemps. Il est nécessaire de quitter la voie où l'étude de l'Ancien Testament s'est engagée à la suite de Herder, de Wette et surtout de Wellhausen : dégager une théologie de l'Ancien Testament y devient une impossibilité. Et il s'est fait ainsi que la prétendue « histoire religieuse » d'Israël a remplacé presque partout l'exposé de la doctrine religieuse.

Une réaction s'impose, et, d'après M. Eichrodt, elle est urgente. Il faut partir du principe que la religion d'Israël, à travers toutes les vicissitudes politiques, a dans son développement suivi une ligne doctrinale toujours la même, et que par suite elle est homogène dans son essence. De plus, il est un autre fait qu'on ne peut pas éluder : c'est que l'Ancien Testament est un acheminement vers le Nouveau. Méconnaître cette vérité est se condamner à ne rien comprendre à l'Ancien Testament lui-même. Dans le sens plénier du mot, le Christ a « accompli » et achevé l'Ancien Testament. Établir le règne de Dieu sur terre est d'ailleurs, malgré la différence des moyens employés, le but commun aux deux Testaments.

Il va de soi que M. Eichrodt ne conteste pas les résultats positifs de la critique littéraire et historique de la Bible : quelquefois même il leur donne, à notre sens, trop largement créance. Mais ces résultats mêmes doivent être utilisés pour pénétrer jusqu'à la vie interne de la religion, et nous révéler une doctrine qui, se développant et s'élargissant, ouvre la voie à l'enseignement du Christ.

Des exégètes comme Oehler, Dillmann, Schulz et plus récemment E. König avaient tenté de rompre avec l'exclusivisme de la critique historique : ils n'ont

* Les ouvrages de sujet religieux écrits par des auteurs non catholiques, sont marqués d'un astérique.

réussi qu'en partie. M. Eichrodt s'est efforcé d'appliquer rigoureusement ses principes à toutes les questions religieuses qui se posent dans l'étude de la religion israélite.

Le volume que nous annonçons ici, est presque entièrement consacré à l'alliance de Jahvé avec Israël. La matière est extrêmement riche. L'auteur étudie l'essence même de l'alliance, les obligations qui en découlent, les deux parties contractantes dans leur nature et leurs représentants, et enfin la sanction que la violation du contrat ne peut manquer d'entraîner. Malgré certaines réserves qui s'imposent, nous souhaitons que les deux volumes suivants, qui doivent parfaire l'œuvre de M. Eichrodt, ne se fassent pas longtemps attendre. C. H.

* **M. Buber.** *Das Kommende. I. Königtum Gottes.* Berlin, Schocken, 1932, (23 × 14 cm.), XX-260 p. Prix : 7,50 Mk.

M. Buber conçoit le développement de la foi de l'antique Israël dans l'avènement du règne de Dieu, comme une trilogie, que les documents bibliques nous permettent de discerner encore. Dans un premier stade Jahvé est roi dans le sens strict du mot, assumant directement le gouvernement du peuple élu par lui. A l'époque de Samuël il se substitue un lieutenant auquel l'onction confère un caractère sacré, et qui sera le roi terrestre d'Israël. Dans une troisième période, souvent marquée par des revers politiques, la foi dans le règne de Jahvé prend une allure eschatologique et messianique, et en place l'avènement dans un avenir indéterminé. Une élaboration légendaire et mystique du passé transposé dans les temps futurs en fournit les principaux éléments. Des réserves sérieuses sont nécessaires ici; mais l'étude des textes justifie, bien des fois dans ses grandes lignes le schéma ainsi proposé.

Le présent volume s'occupe de la première partie de la trilogie. En penseur indépendant, M. Buber s'embarrasse peu des théories à la mode et n'accepte pas sans contrôle les conclusions de la critique graffienne. Partant des données incontestables du Livre des Juges, il utilise aussi un bon nombre des récits du Pentateuque et du livre de Josué. Il en admet la valeur historique et estime avec raison que la foi messianique plonge, par ses plus profondes racines, jusqu'aux premières origines du peuple d'Israël. Son exposé de la théocratie primitive, et en particulier l'interprétation du tétragramme divin méritent toute l'attention des exégètes.

C. H.

A. Poizat. *Le miracle juif.* Paris, Albin Michel, 1932, (19 × 12 cm), 314 p. Prix : 15 frs.

M. Alfred Poizat témoigne d'un dédain assez prononcé pour les travaux et les résultats de la critique et pour les dires de ceux qu'il appelle plaisamment « messieurs les théologiens ». L'érudition dont il dispose sert à dramatiser les données bibliques sur l'Ancien Israël. Chose singulière : il transpose dans les âges anciens le « culte du livre », qui, dans les derniers siècles avant Jésus-Christ, fut un des traits caractéristiques du peuple élu; et, fortement impressionné par les hautes qualités de la race juive, il en arrive à nous présenter les faits bibliques sous un aspect assez inattendu. Il formule même certaines

conclusions théologiques déconcertantes, que l'apôtre saint Paul n'aurait certainement pas ratifiées; par exemple : p. 308 : « Le judaïsme ne peut reprendre la tête du mouvement (religieux) qu'en réabsorbant le christianisme, en reconstituant ainsi le judéo-christianisme, que le christianisme fut d'abord. Ainsi serait refaite l'unité religieuse du monde ».

M. Poizat nous assure (p. 309) que son « maître », M. Bergson, a commencé cette œuvre, en « insistant sur l'élargissement de l'âme humaine par le christianisme et le bond que celui-ci a fait faire à l'humanité ». C. H.

L. Woolley. *Ur und die Sintflut.* 6e éd., Leipzig, Brockhaus, 1931, (23 × 15 cm.), 138 p., plusieurs gravures. Prix : 6,50 Mk.

Il n'est plus permis d'ignorer les découvertes retentissantes faites depuis quelques années dans la vieille cité d'Ur, la patrie d'Abraham. Le directeur des fouilles fait ici l'exposé sommaire des principaux résultats acquis dans les sept premières campagnes. L'intérêt suscité par les tombes royales tant au point de vue artistique qu'au point de vue de l'éthnologie n'est pas près de s'éteindre et a déjà provoqué de nombreuses discussions. L'édition allemande, qui a suivi l'édition anglaise, s'est enrichie de plusieurs documents figurés du plus haut prix. Les gravures en sont aussi plus fines et plus soignées.

F. Mortiaux, s. i.

Franç. Xav. Kortleitner. *Religio Jahve cohaereatne cum simplicitate vitae nomadum.* Commentationes biblicae, vii, Innsbruck, Rauch, 1933, (23 × 15 cm.), 64 p. Prix : 2 Mk.

Dans cet opuscule, le P. Kortleitner étudie les rapports entre la religion d'Israël et celle des nomades. Il prend nettement parti contre ceux qui ne veulent voir en Abraham qu'un pur nomade et dans la religion de l'Ancien Testament un simple développement de celle des bédouins ou du désert. A reconnaître ici la même méthode et les mêmes qualités que dans les dissertations précédentes. F. Mortiaux, s. i.

Th. Van Tichelen. *De godsmannen uit het oud testament.* Anvers, Geloofsverdediging, 1932, (22 × 15 cm.), 332 p. Prix : 20 frs.

Voici un livre de vulgarisation écrit par un spécialiste. Sans s'attarder à des discussions critiques qui ne seraient pas à leur place, M. Van Tichelen trace avec netteté les grandes lignes de l'histoire d'Israël depuis Abraham jusqu'au Christ auquel tout aboutit. Les personnages suscités en vue du plan divin sont, d'après les données scientifiques les plus récentes, placés dans leur milieu historique, et revivent sous nos yeux. M. Van Tichelen excelle à démêler l'action divine dans les événements qui s'échelonnent au cours d'une période de près de deux mille ans; et par là même il met en pleine valeur l'économie ancienne, qui fut un acheminement vers la révélation chrétienne. C. H.

* **E. Klamroth.** *Lade und Tempel.* Gütersloh, Bertelsmann, 1932, (22 × 15 cm.), viii-144 p. Prix : 5,40 Mk.

M. Klamroth est un exégète indépendant et érudit, qui dans la variété des textes bibliques veut découvrir le principe religieux propre à Israël. Une

critique consciencieuse montre que les prophètes du huitième siècle, loin de s'opposer au passé et de rompre avec lui, ont au contraire poursuivi l'œuvre commencée avant eux, et frayé ainsi la voie à l'Évangile. Jahvé n'a jamais passé pour un dieu limité par le territoire dont il serait le maître. Il est symbolisé par une arche portative qui accompagne le peuple élu par lui. Dans le temple de Salomon, il est vrai, cette arche se fixa dans le Saint des Saints; mais l'idée ancienne, malgré quelques fléchissements, persista. Et les prophètes n'ont fait que la mettre mieux en relief, et en déduire les conséquences doctrinales et morales.

M. Klamroth refuse à bon droit d'assimiler la religion de Jahvé aux autres religions antiques : quelques ressemblances extérieures ne prouvent rien.

Dans les temples du royaume du Nord il n'en fut pas absolument de même : la notion de la divinité s'altéra; et M. Klamroth nous semble trop indulgent à l'égard de ces sanctuaires schismatiques. Il admet cependant dans le culte du taureau une influence baalique qui tendait à rabaisser Jahvé à la condition d'un dieu territorial. Les faits semblent montrer que cette influence devint parfois prépondérante et fut pour beaucoup dans la déchéance morale et religieuse si âprement dénoncée par Amos. C. H.

J. Chaine. *Introduction à la lecture des prophètes.* Études bibliques. Paris, Gabalda, 1932, (19 × 12 cm.), 274 p., un croquis, deux cartes, dix planches. Prix : 20 frs.

M. l'abbé J. Chaine, Professeur aux Facultés catholiques de Lyon, a donné, dans la Collection d' « Études bibliques » publiée sous la direction du R. P. Lagrange, un élégant petit volume qu'il a intitulé à bon escient : *Introduction à la lecture des prophètes*. Ce n'est, en effet, ni « un commentaire doctrinal ou apologétique », ni même, proprement, une « introduction à l'étude des prophètes; il suppose traitées les questions de texte et d'authenticité ». Mais c'est plutôt « un simple guide qui essaye de replacer les écrits des prophètes dans le milieu historique pour lequel ils ont d'abord été composés » et met ainsi, autant qu'il est possible, le lecteur actuel dans la position où se trouvaient les auditeurs ou les premiers lecteurs des discours prophétiques.

Un premier chapitre donne des notions préliminaires et sept autres passent en revue l'histoire et les écrits des prophètes dans leur cadre naturel et leur ordre chronologique.

Dans les notions sur les prophètes, nous ne goûtons pas beaucoup la division en « prophètes volontaires » et « prophètes de vocation ». — N'y a-t-il pas lieu de croire, en effet, que les « prophètes » groupés autour de Samuel et les « fils de prophètes » dirigés par Élie et Élisée avaient été eux aussi appelés à leur genre de vie par une vocation divine? — Nous aimerions mieux dire : « prophètes de confréries » et « prophètes à mission révélatrice », ou quelque chose d'approchant.

La description qui est faite des premiers aux pages 12-14 est celle qu'on retrouve couramment chez les critiques récents. Elle nous paraît insuffisamment fondée, formée qu'elle est de traits particuliers pris çà et là dans les écrits bibliques et interprétés, généralisés, groupés et complétés par des historiens systématiques avec une imagination qui manque pour le moins de sobriété.

Nous pourrions relever quelques autres points, moins importants, où nous différons d'avis avec M. J. Chaine : par exemple, une nouvelle campagne palestinienne de Sennachérib en 690 nous paraît peu vraisemblable. Mais nous ne voudrions pas donner à croire à nos lecteurs que nous trouvons, en général, l'ouvrage trop peu solide ou trop peu prudent. On y sent, bien au contraire, une science très à jour et de très bon aloi. Et l'auteur n'a garde d'oublier qu'il s'adresse non point à des spécialistes de l'exégèse d'Ancien Testament, mais à des séminaristes, à des prêtres voués au ministère des âmes, à des laïcs cultivés désireux de connaître la Bible. — Ajoutons que son livre est fort bien composé et que la lecture en est aisée et attachante. — Les planches dont il est orné et qui font « connaître quelques sites intéressants », en rehaussent encore l'agrément et la valeur. J. Calès, s. i.

A. Van Hoonacker. *Het boek Isaias, vertaald uit het Hebreeuwsch en in doorloopende aanteekeningen verklaard.* Bruges, Imprimerie Sainte Catherine, 1932, (25 × 16 dm.), 314 p.

Le nom de l'auteur, dont les travaux bibliques sont fort réputés dans tous les milieux, suffirait à garantir la haute valeur de cette traduction et du commentaire qui l'accompagne. En fait, un sens critique sûr s'y révèle à chaque page; et, l'interprétation, qui est justifiée dans des notes substantielles, est des plus pénétrantes.

Il n'est pas facile de faire comprendre Isaïe. Le livre qui porte ce nom est complexe dans sa composition, et ne suit guère l'ordre chronologique des prophéties. Celles-ci sont souvent fragmentaires, et dépourvues des indications historiques, qui en faciliteraient l'étude. Elles ont d'ailleurs une portée qui va bien au delà de l'époque d'Isaïe lui-même; et, à partir du chapitre XL, nous sommes transportés vers la fin de l'exil de Babylone et dans les temps post-exiliens. M. le chanoine van Hoonacker, dans la mesure du possible, y met l'ordre et la clarté; quelques conjectures aplanissent au besoin le chemin, qui conduit au résultat voulu.

La question de l'authenticité littéraire n'est guère touchée que dans une courte note, où le décret de la Commission biblique relatif à la pluralité des auteurs dans le livre d'Isaïe, est interprété fort rigoureusement.

Les dissertations sur la doctrine religieuse d'Isaïe et sur le « Servus Jahve » méritent toute l'attention des théologiens et des exégètes : elles sont d'une netteté et d'une sûreté de doctrine qui ne laissent rien à désirer.

On regrettera peut-être l'absence d'indications bibliographiques. Par là même, il est vrai, le beau volume de M. le chanoine van Hoonacker se présente plus strictement comme une œuvre personnelle. Tous les exégètes lui en sauront gré. C. H.

Karl Schlütz. *Isaias II, 2. Die sieben Gaben des hl. Geistes in den ersten vier christlichen Jahrhunderten. Alttestamentliche Abhandlungen.* XX. Bd, 4. Heft. Munster, Aschendorff, 1932, (24 × 16 cm.), XX-174 p.

Étude approfondie et à peu près exhaustive sur l'exégèse patristique du texte d'Isaïe XI, 1-3 (exiet virga de radice Jesse... et requiescet super eum spiritus domini, spiritus sapientiae, etc.), aux quatre premiers siècles et du point de vue de la doctrine des dons du Saint-Esprit. Les conclusions de

M. Schlütz seront adoptées dans leur ensemble mais devront être assez soigneusement contrôlées dans le détail de leurs analyses. L'homélie VI *in Pascha* attribuée au Ps. Chrysostome (MIGNE, *PG*, LIX, 735-746) est en réalité d'Hippolyte de Rome ou du moins d'un contemporain (cf. *Recherches de science religieuse*, t. XVI 1926, p. 148-165); l'homélie *in illud Abrahae* (Gen. 24, 2) (MIGNE, *PG*, LVI, 553-564) est aujourd'hui restituée à Sévérien de Gabala (Cf. ZELLINGER, *Studien zu Severian von Gabala*. Munster, 1926, p. 42-45). A propos des *Testimonia*, l'ouvrage de R. HARRIS-V. BURCH, *Testimonies*, 2 vol. Cambridge, 1916-1920, aurait été à citer. P. 27 et 76, les considérations basées sur le témoignage du commentaire d'Aréthas sur Apoc. IV, 5 devront être remaniées, en tenant compte du passage parallèle dans le commentaire du premier Œcuménius de qui dépend Aréthas (Cf. R. DEVREESSE, *Chaînes exégétiques...*, dans le *Dict. de la Bible*, Suppl. I, col. 1228-1231) et qu'on peut aujourd'hui lire dans l'édition *princeps* de H. C. HOSKIER, *The complete Commentary of Œcumenius on the Apocalypse*. Ann Arbor, 1928, p. 71. Bornons là nos observations pour ne point donner au lecteur une impression fâcheuse de l'ouvrage, et qu'il ne mérite pas. L'étude aura aussi le grand avantage de fournir à quiconque voudrait étudier ces versets d'Isaïe à d'autres points de vue de la dogmatique : mariologie, christologie, dogme trinitaire, un matériel abondant et presque à pied d'œuvre. Ch. MARTIN, S. I.

* **O. Procksch**. *Der Staatsgedanke in der Prophetie*, Gütersloh, Bertelsmann, 1933, (23 × 15 cm.), 62 p. Prix : 1,80 Mk.

Intéressante monographie, qui nous fait saisir sur le vif le rôle politico-religieux des anciens prophètes d'Israël. Ceux-ci voyaient nettement que la destinée providentielle du peuple élu dépassait les bornes étroites d'une nationalité ordinaire; et quand il le fallait, ils ne reculaient pas devant une opposition vigoureuse aux mesures qui s'inspiraient de principes moins élevés. M. Procksch nous montre le développement de cette action, qui après le retour de l'exil aboutit à la constitution d'un état plus ou moins autonome, où l'influence sacerdotale devint prépondérante.

Les conclusions sont peut-être trop systématisées, et les données critiques, qui servent d'appui à cet exposé, sont parfois contestables. Il est juste toutefois d'y reconnaître un loyal souci d'objectivité historique. C. H.

E. Courte. *Le psaume vingt-deuxième au point de vue ecdotique, exégétique, de la forme, ainsi qu'au point de vue messianique et dans la liturgie*. Paris, Geuthner, 1932, (24 × 16 cm.), VIII-144 p. Prix : 60 frs.

Il faut louer sans réserve l'érudition qui se manifeste dans cet ouvrage. L'examen critique du texte en particulier suppose une information très étendue, et aboutit à un résultat, dont on doit tenir compte. L'exégèse du psaume XXII s'inspire surtout des explications dogmatiques fournies par les Pères et les docteurs de l'Église; c'est justice. Et les ecclésiastiques, auxquels l'auteur destine son livre en vue de « raviver leur amour pour la parole de l'Écriture », lui en sauront gré. Le même résultat pouvait s'obtenir en faisant sortir les exposés dogmatiques d'une étude serrée du texte lui-même : la piété n'y aurait rien perdu.

M. l'abbé Courte n'est pas ébranlé par les raisons que plusieurs exégètes, même catholiques font valoir contre l'attribution du psaume à David. Sans doute une preuve historique, positive et scientifiquement rigoureuse n'est pas facile à faire; mais l'opinion usuelle, fort ancienne elle-même, mérite les plus grands égards.

Quant à la portée messianique du psaume, entendue dans le sens littéral ou spirituel, les multiples témoignages allégués par l'auteur et corroborés par le psaume lui-même, raffermissent singulièrement l'interprétation unanime des exégètes catholiques.

Nous faisons nôtre un souhait exprimé par M. l'abbé Courte lui-même à la fin de l'Avant-propos : « Il serait à désirer que tous les psaumes fussent travaillés de cette manière ». C. H.

*B. Gemser. *Spreuken II, Prediker en Hooglied van Salomo.* Tekst en Uitleg, praktische bijbelverklaring. I. Het oude Testament. Groningen Wolters, 1931, (20 × 13 cm.), 216 p., Prix : 2,90 flor.

Nous signalons volontiers ce travail consciencieux d'un exégète protestant croyant. Les traductions sont en général très soignées, et trouvent au besoin leur justification dans des notes substantielles qui témoignent d'une érudition étendue. Le lecteur appréciera très en particulier les nombreux proverbes et dictons parallèles, cueillis dans la littérature égyptienne et babylonienne, et fort utiles pour l'intelligence du texte biblique.

Pour le cantique des cantiques, M. Gemser propose une interprétation allégorique et spirituelle; toutefois il admet pleinement le sens historique et littéral. Il préfère y voir un recueil de chants séparés, assez indépendants les uns des autres : tout le monde ne partagera pas cette opinion. C. H.

*M. Gaster. *Samaritan Eschatology.* Coll. The Samaritan Oral Law and Ancient Traditions. Vol. I. Londres, The Search Publishing Company, 1932, (22 × 14 cm.), X-278 p. Prix : 12,6 sh.

Il faut savoir gré au Dr Moses Gaster de nous mettre ici sous les yeux des documents samaritains de la plus haute importance. Jamais ils n'avaient été publiés; et c'est grâce à de longues recherches, et à ses relations personnelles avec les personnages marquants de la petite communauté samaritaine, que le Dr Gaster est parvenu à recueillir les textes.

En fait, nous y trouvons codifiées les lois et les coutumes samaritaines; et, ce qui ne manquera pas d'intéresser hautement les théologiens, nous y discernons les doctrines samaritaines sur l'immortalité, la résurrection, et les récompenses ou les peines à venir. En particulier l'attente messianique du libérateur futur et du second règne requiert toute l'attention de l'exégète.

On a souvent prétendu que la pensée samaritaine manquait de fermeté : la conclusion contraire se dégage des textes publiés par le Dr. Gaster. C. H.

*Ph. De Vries. *Joodsche Riten en Symbolen. T. I-II.* Zutphen, Thieme, 1929-1932, (22 × 15 cm.), VIII-300 p.; VIII-288 p., nombreuses illustrations. Prix : 3,90 flor. chaque volume.

Dans ces deux volumes richement illustrés, le Rabbin J. De Vries expose toute la vie liturgique et rituelle des communautés et familles juives. Cet

exposé fort clair et objectif qui pénètre au delà du rite lui-même et en dégage la valeur symbolique, dénote chez l'auteur une conviction et une piété profondément sincère et par endroits émouvante. Le premier volume, consacré à la vie liturgique de la communauté, traite de la synagogue, de ses cérémonies cultuelles, de ses ministres. Une seconde section interprète les signes rituels : Mezouzah, Tephillim, Kizith; puis vient un exposé détaillé de la célébration du Sabbat et de l'année liturgique juive avec ses fêtes et ses jours de jeûne, ses livres religieux.

Dans le second volume après un traité sur le Kascher et les pratiques qui s'y rapportent, l'auteur nous fait suivre toute la vie religieuse et rituelle du juif depuis la Circoncision jusqu'au tombeau. A. De Bil, s. I

Das Heilige Land in Naturfarbenphotographie. 66 cartes et 1 brochure explicative de G. L. Respis. Munich, Uvachrom, 1932, (15 × 10 cm.), 68 p. Prix : 12 Mk.

Les albums de gravures et de photographies de Terre Sainte se sont multipliés en ces dix dernières années et ont atteint souvent une haute perfection artistique. Cette nouvelle collection, contenant soixante-six cartes postales illustrées, jointes à un livret explicatif détaillé, a surtout pour but de reproduire, aussi exactement que possible, les *couleurs* des paysages de Palestine. L'exécution technique est remarquable; ces images variées évoquent les principaux monuments ou sites palestiniens avec une netteté, une vérité, une finesse dignes de tout éloge. Visiblement l'artiste s'est arrêté de préférence aux ensembles architecturaux plus riches en couleurs délicates; vingt cartes sur soixante-six sont consacrées aux monuments du Haram-esch-Scherif (enceinte du temple); beaucoup de sites bibliques sont encore absents de cette collection; aussi peut-on désirer vivement qu'elle soit bientôt continuée et étendue à tous les paysages palestiniens. J. Levie, s. I.

A. Gemayel. *L'hygiène et la médecine à travers la Bible.* Paris, Geuthner, 1932, (24 × 19 cm.), 296 p., 10 planches. Prix : 60 frs.

Le Dr Gemayel nous donne ici un véritable commentaire médical de la Bible. A un point de vue technique tous les textes ayant trait à l'hygiène, aux maladies, aux remèdes employés, etc. sont analysés avec soin et interprétés. Les exégètes ne peuvent qu'être reconnaissants au savant, qui met sa compétence spéciale à leur service.

Le Dr Gemayel était particulièrement qualifié pour entreprendre ce travail. L'Orient, qui est le théâtre des faits bibliques, lui est familier dès l'enfance; il en connaît le climat et les mœurs; et une longue pratique l'a initié à la pathologie du pays. Le commentaire suit l'ordre même des livres bibliques. A la fin de l'ouvrage, nous trouvons une table synthétique groupant tous les renseignements, d'après les matières traitées. Ajoutons que l'auteur ne néglige pas les conclusions morales : son étude vise l'hygiène de l'âme aussi bien que celle du corps. C. H.

Ph. Wurst. *Aus der Pflanzenwelt Palästinas Leitfaden der Botanik.* Haifa, Wurst, 1932, (21 × 15 cm.), IV-292 p.

Manuel de botanique systématique destiné aux écoles allemandes de Palestine. La méthode consiste à décrire assez complètement les caractères

systématiques et biologiques voire même écologiques pour une espèce type de quarante-six familles de phanérogames. Après l'étude du type on signale brièvement les principales espèces palestiniennes qu'on peut en rapprocher. Le groupe des cryptogames est traité, plus brièvement (30 p.), de la même manière. L'usage d'un tel livre est nécessairement limité mais nous nous plaisons à reconnaître qu'il semble bien adapté à son but.

P. Henrard, s. i.

D. Cassel. *Hebräisch-Deutsches Wörterbuch.* 11e éd. Breslau, H. Handel, 1930, (25 × 18 cm.), 369 p. Prix : 6 Mk. 50.

Ce dictionnaire est devenu classique en Allemagne. Il mérite son succès. D'une excellente tenue typographique, très clair, limité à l'essentiel, il offre en outre l'avantage de mettre en relief nettement les divers sens du mot étudié et de donner chaque fois les principales références. Pour un ouvrage de ce genre imprimé en Allemagne, cartonné, de grand format in-8°,le prix est extrêmement modique (6 Mk. 50). Évidemment ce dictionnaire ne prétend pas rivaliser avec un Gesenius-Buhl ou un Brown-Driver; il omet à dessein toute comparaison avec les autres langues sémitiques; mais pour les étudiants en théologie il nous semble être le plus pratique et le plus complet des lexiques existants. Ne pourrait-on en augmenter encore la valeur en marquant d'un signe spécial les mots dont tous les emplois (toutes les références) sont indiqués; cela aiderait l'étudiant à distinguer quelque peu les termes plus usuels et les ἅπαξ εἰρημένα.

J. Levie, s. i.

THÉOLOGIE HISTORIQUE

Époque patristique.

* **F. C. Burkitt.** *Church and Gnosis. A study of Christian Thought and Speculation in the second Century.* Cambridge, University Press, 1932, (19 × 13 cm.), XII-154 p. Prix : 6 sh.

Ce petit livre, destiné au grand public, mais écrit avec l'aisance de quelqu'un qui connaît à fond tous les recoins de sa matière, est une œuvre de savante vulgarisation à laquelle, malgré quelques réserves de détail, on doit reconnaître le plus haut mérite. Invité par la direction des Conférences Morse à parler des Mandéens, qui ont trop longtemps tenu l'affiche, et de leurs relations avec l'Évangile de saint Jean, l'auteur a préféré écarter ce sujet trop technique et trop restreint, pour élargir la matière et parler des relations entre le gnosticisme et l'Église chrétienne. Il passe en revue les principaux systèmes gnostiques : le gnosticisme philosophique (p. 29), avec ses présupposés astronomiques, astrologiques ou magiques et le gnosticisme égyptien primitif (p. 62). Le quatrième chapitre est consacré au mandéisme (p. 92). La position négative très ferme qu'il a prise, à propos des rapports mandéens avec le quatrième évangile et le « paradoxe » d'un évangile primitif de Jean-Baptiste, soi-disant modèle de celui de saint Jean, a beaucoup contribué à écarter définitivement cette solution. Un cinquième chapitre (p. 123), l'Église et l'Ancien Testament, qui rejoint les idées esquissées dans le chapitre d'introduction (p. 1), termine le volume. L'ouvrage est une synthèse qui étudie les grands traits du gnosti-

cisme spécialement à l'époque des maîtres. Cette synthèse fera réfléchir, car une idée maîtresse s'en dégage, qu'il faut souligner ici. L'auteur, et non sans raison, conçoit le gnosticisme comme un essai de système et d'adaptation de la religion chrétienne aux idées philosophiques et scientifiques (astronomiques et autres) dominantes de l'époque. Or, l'Église n'en a pas voulu et s'en est tenue à la conception non pas « systématique », mais « annalistique », c'est-à-dire « historique » (nous dirions traditionnelle). L'économie du salut, esquissée dans l'Ancien Testament, trouve son couronnement dans le Nouveau : c'est toute la thèse historique de saint Irénée, auquel l'auteur rend pleine justice. Tentative qu'à d'autres moments de l'histoire, même de nos jours, on a pu voir se reproduire. L'auteur insinue qu'il y a à tirer parti de ces expériences pour notre propre époque. Cette étude synthétique s'enrichit d'un certain nombre de recherches de détail, où l'on retrouve évidemment la forte information habituelle à l'auteur. Il met en relief les éléments chrétiens du gnosticisme plutôt que les éléments et les influences orientales; n'est-ce pas un peu exclusif? Les essais d'adaptation s'étaient portés aussi durant la période hellénistique et impériale sur les religions de la Perse, de l'Égypte et autres. L'auteur est fort enclin aussi à ne pas regarder les gnostiques comme des hérétiques, mais la définition qu'il donne du mot hérétique n'est pas convaincante. Le sens de ce terme, du reste, à l'époque primitive, appelle des recherches rémunératrices. On voudrait aussi une table des noms et matières.

J. DE GHELLINCK, S. I.

J. Hoh. *Die kirchliche Busse im II. Jahrhundert.* Eine Untersuchung der patristischen Busszeugnisse von Clemens Romanus bis Clemens Alexandrinus. Coll. Breslauer Studien zur historischen Theologie. Band XXII. Breslau, Müller et Seiffert, 1932, (26 × 18 cm.), 138 p. Prix : 7,50 Mk.

Les travaux sur la discipline pénitentielle au IIe siècle ne manquent pas. M. Hoh a toutefois estimé utile de reprendre, dans une étude d'ensemble, l'examen des témoignages patristiques depuis Clément de Rome jusqu'à Clément d'Alexandrie ou plus exactement encore jusqu'à l'édit de Callixte. Il y a avantage, à son avis, à grouper tous les témoignages de cette époque, parce que d'ordinaire, à part ceux de Tertullien, ils ne sont que sommairement traités. Peut-être y a-t-il quelque exagération dans cette affirmation, l'édit de Callixte et le Pasteur d'Hermas ayant fait couler au moins autant d'encre que le *De poenitentia* ou le *De pudicitia* du juriste africain. Peu importe d'ailleurs: un *conspectus* d'ensemble sur un sujet controversé n'est jamais à dédaigner pourvu qu'il satisfasse aux exigences de la critique. Et ce sera le cas pour celui de M. Hoh. Nous ne savons si tous les spécialistes se rallieront à toutes ses interprétations, ou trouveront dans son exposé des solutions nouvelles ou des vues bien originales. Doit-on s'y attendre d'ailleurs en des problèmes si profondément remués déjà, et par des chercheurs de premier ordre? Mais l'étudiant en théologie — ou même le professeur — en tirera une vue d'ensemble qui lui permettra de prendre contact avec ces différents problèmes tout faits de nuances, avant de se risquer à se faire une opinion personnelle.

Ch. MARTIN, S. I.

G. Bornkamm. *Mythos und Legende in den apokryphen Thomas-Akten.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1933, (24 × 16 cm.), VIII-124 p. Prix : 7,50 Mk.

L'attention spéciale portée à la gnose et au manichéisme en ces dernières années ne pouvait manquer d'induire les esprits intempérants en la tentation de les rencontrer partout. M. Bornkamm n'en serait-il pas ? Que les *Acta Thomae* constituent un curieux produit d'imagination, que leur auteur se soit inspiré, pour dramatiser le récit, de « mythes » ou récits légendaires, courants à cette époque de syncrétisme culturel, que le récit offre par conséquent une *Doppelsinnigkeit*, un sens apparent et un sens caché, tout comme dans la parabole ou l'allégorie, que la gnose contemporaine ou le manichéisme postérieur aient employé eux aussi ces mêmes thèmes littéraires, « mythiques », pour user du mot chéri par l'auteur (thèmes d'ailleurs universellement répandus tant dans le monde gréco-romain que dans l'iranien ou l'indien), rien que de très naturel en tout cela. Mais quant à tirer de là que les *Acta Thomae* « gehören als wichtige Quellen zur unmittelbaren Vorgeschichte des Manichaïsmus » (p. 121) et surtout quant à tirer des conclusions religieuses d'œuvres qui relèvent du genre « roman », c'est franchement dégager des prémisses plus que ce à quoi on a droit. M. Bornkamm gagnera-t-il beaucoup d'adeptes ? Nous en doutons fort. Ch. MARTIN, S. I.

A. d'Alès, S. I. *Tertulliani de baptismo.* Coll. Textus et documenta. Series theologica, 10. Rome, Université Grégorienne, 1933, (12 × 14 cm.), 58 p. Prix : 3 lires.

Q. S. F. Tertullianus. *Apologeticum, recensuit adnotavit praefatus est J. Martin.* Coll. Florilegium Patristicum, VI. Bonn. Hanstein, 1933, (23 × 16 cm.), 176 p. Prix : 6 Mk.

Les collections de textes destinées aux exercices académiques (voir cette Revue, 1931, p. 350-352, 362 et 367-368; 1932, p. 563-564 et 567 ; 1933, p. 373-374) ne cessent d'enrichir leurs séries, sous la pression sans doute de la nouvelle législation pontificale sur les études. Les *Opuscula et Textus* inaugurent une série liturgique, historique, etc., les *Textus et Documenta* en sont déjà à leur fascicule 10, et le *Florilegium Patristicum* vient de faire sortir de presse trois numéros. Tertullien, qui a toujours été fortement représenté dans le *Florilegium*, paraît cette fois dans les *Textus et Documenta* avec son *De baptismo*, avec son *Apologeticum* dans le *Florilegium* ; pour celui-ci, restait toujours ouverte la discussion sur la valeur du texte de Fulda présenté par la collation incomplète de François de Maulde (1584), recueillie par François Junius de Leyde (1597); pour celui-là, l'on ne connaissait plus de manuscrit depuis la disparition de ceux qui avaient servi aux premières éditions de 1545, de 1550 et de 1579, lorsque dom Wilmart, durant la guerre, en découvrit un exemplaire anonyme du XII^e^ siècle, dans la bibliothèque de Troyes (Clairvaux). Ce qui complique encore la question est la relation entre le texte latin et la rédaction grecque due à Tertullien lui-même et la possibilité d'une rétroversion latine. Enfin, les allusions continuelles de Tertullien au milieu culturel de son temps et fréquemment déjà examinées par Dölger dans *Antike und Christentum*, ne simplifient pas les problèmes que pose la recons-

titution du texte. Le P. d'Alès, un connaisseur de la théologie de Tertullien, a édité le *De baptismo* à l'aide du manuscrit de Troyes, en prenant pour base le texte de Lupton (Cambridge, 1908); on eût préféré une comparaison avec l'édition de Rauschen, qui date de 1916 (*Florilegium*, Fasc. XI). Un choix abondant de notes exégétiques dénote une grande accoutumance avec le style et l'idée de Tertullien ; on aurait pu les étendre aussi à l'ambiance.

Plus controversée encore est la question du texte de l'*Apologeticum*. La supériorité du manuscrit de Fulda, aujourd'hui aussi disparu, a eu des partisans convaincus, notamment en Belgique, Mgr Callewaert, puis surtout Waltzing, et en Allemagne, après quelques hésitations (Bonn, 1906 et *Florilegium*, Fasc. VI, 1912), G. Rauschen, le premier fondateur du *Florilegium* (Fasc. XII, 1919). Le travail du nouvel éditeur, très soigné et minutieux, n'admet pas cette prédilection, ni surtout la double rédaction de l'*Apologeticum*. Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans cette discussion philologique. Disons seulement que J. M. regarde les deux recensions comme dérivées d'un même ancêtre; sa préface, développée et fouillée, examine minutieusement un bon nombre de cas. Ses notes de commentaire, qui suivent l'apparat critique, sont précieuses et très riches en comparaisons avec la littérature ambiante chrétienne ou profane, comme on a déjà pu le constater dans d'autres de ses éditions; un procédé typographique plus net aurait dû détacher davantage ce qui est vraiment citation. A la page 76, l. 9, n'a-t-on pas une allusion à un texte juridique ?

J. DE GHELLINCK, S. I.

C. Schmidt. *Neue Originalquellen des Manichäismus aus Aegypten.* Stuttgart, Kohlhammer, 1933, (23 × 15 cm.), 28 p. Prix : 0.80 Mk.

On ne pourra se faire une meilleure idée de l'étendue et de l'importance des papyri manichéens découverts en 1930 à Medînet Madî (Égypte) et identifiés par M. C. Schmidt qu'en lisant cette conférence de vulgarisation faite par l'éminent savant lui-même à la société d'histoire ecclésiastique de Berlin en novembre 1932. Ces pages se lisent avec autant de facilité que d'agrément et leur prix modique les met à la portée de toutes les bourses. Depuis lors a déjà paru une étude plus étendue de MM. Schmidt et Polotsky (*Ein Mani-Fund in Aegypten*) dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, et l'édition d'un premier volume de ces textes est envisagée pour un prochain avenir. Mais la conférence aura toujours l'avantage de fournir une première orientation dans cette documentation extrêmement riche et variée sur le manichéisme qui vient de nous être si providentiellement révélée et promet de renouveler complètement nos connaissances en cette matière.

Ch. MARTIN, S. I.

R. Cadiou. *Introduction au système d'Origène.* Collection d'études anciennes. Paris, Les Belles Lettres, 1932, (25 × 16 cm.), 116 p.

J. Guitton. *Le temps et l'éternité chez Plotin et Saint Augustin.* Paris, Boivin, 1933, (25 × 16 cm.), XXIV-398 p. Prix : 40 frs.

Ce n'est pas sans raison que nous groupons ces deux ouvrages, malgré leurs traits divergents et leur allure distincte, dans une recension commune; car tous deux, par des voies très différentes, mais très personnelles, nous donnent un essai de synthèse de trois des principaux penseurs religieux qu'a connus l'antiquité chrétienne. L'exposé dénote chez l'un et l'autre une même lecture

attentive, pénétrante, maîtresse de sa pensée. Par endroits, surtout chez le second, c'est une méditation philosophique, sobre de documentation, qui aboutit à des jugements et à des considérations dont ne sont pas absents les aperçus contemporains; l'un et l'autre supposent chez leur lecteur une connaissance déjà étendue des idées de ces auteurs et des interprétations dont elles ont été l'objet; ce qui impose un certain effort au cours de la lecture, entre autres pour le contrôle. M. Cadiou a écrit une introduction au système d'Origène très courte, moins de cent pages si l'on excepte deux notes ajoutées en appendice. Pas de luxe de citations, annotation très sobre, énoncés brefs et qui dès le début montrent que l'auteur veut faire une synthèse. Dans le livre de M. Guitton, la marche est toute différente et nous mène beaucoup plus loin que le titre du livre ne semble le promettre : c'est à propos d'une question, le temps et l'éternité — l'auteur a insisté avec raison dans sa soutenance sur la particule conjonctive placée entre ces deux mots pour les rendre solidaires — qu'il nous donne en fin de compte un essai de synthèse de la pensée de Plotin et de celle de saint Augustin. Chacun de ces deux volumes s'impose à l'attention et fait réfléchir, le premier est comme une amorce qui attend et annonce une analyse beaucoup plus détaillée du système d'Origène; le second beaucoup plus développé, passe au delà des questions particulières pour embrasser l'ensemble. L'un et l'autre sont bien écrits, le premier est plutôt d'une concision qui s'interdit des développements, mais juxtapose les échappées de vue pour bientôt les centrer; le second, tout en étant précis, dénote un écrivain chez qui la finesse et la vigueur de la pensée s'accompagnent d'une langue imagée, qui trouve sans peine ce qu'il faut pour faire briller aux regards les facettes de sa construction. Certaines métaphores, singulièrement originales, sont lumineuses. L'*Introduction au système d'Origène*, qui change la chronologie reçue en plaçant le *Traité des Principes* avant le *Commentaire sur saint Jean*, comprend un peu plus d'une demi-douzaine de chapitres, dont les deux derniers seulement prennent quelque développement : les premiers sont une introduction, la cosmologie au temps d'Origène (p. 15), la controverse gnostique (p. 20), le mythe platonicien (p. 24); puis viennent l'immutabilité et la liberté (p. 32), une crise de l'humanisme alexandrin (p. 40), la première faute et l'origine du mal (p. 48), de la cosmologie à la mystique (p. 61), âme et liberté (p. 77) : c'est là que nous voyons comment, aux yeux de l'auteur, l'affirmation de la liberté prend toute son importance dans le système d'Origène. Après la lecture de son livre, qui n'est qu'une entrée en matière, mais riche et solide, on souhaite d'avoir l'étude complète qui s'annonce si compétente et si approfondie.

Neuf chapitres avec une conclusion pour finir, se partagent la matière traitée dans le livre de M. Guitton : le temps cyclique et l'éternité (p. 1), le temps mythique et la destinée (p. 27), le temps psychique et l'immortalité (p. 59), la conversion qui, après Plotin, nous fait passer à saint Augustin (p. 83), le temps poétique (p. 102), les origines de l'être (p. 131), le présent, le passé et l'avenir (p. 179), le temps de l'histoire personnelle dans les *Confessions* (p. 228), le temps de l'histoire intégrale dans la *Cité de Dieu* (p. 287); telles sont les grandes divisions du livre. Chacun de ces titres correspond-il à un groupement consciemment établi par la spéculation de Plotin ou celle d'Augustin, sans qu'il y ait eu projection dans le passé de tel problème plus moderne? nous ne prétendons pas l'affirmer, mais ce qui est sûr, c'est que

l'auteur ne s'arrête pas à la périphérie; il analyse et il construit, mais surtout il veut pénétrer jusque dans la philosophie du christianisme telle qu'elle se dégage de l'âme d'Augustin, dans son opposition à celle de l'hellénisme. La conclusion marque l'aboutissement de cette longue étude qui détache le caractère original du christianisme vis-à-vis du néo-platonisme et en général de la philosophie religieuse antique : elle est à lire car elle fait penser. C'est aussi la partie la plus attrayante par son style; celui-ci se modifie du reste au fur et à mesure qu'Augustin entre en scène. Nous ne nous attarderons pas à relever quelques détails de ce beau livre, pénétrant, suggestif et objectif jusque dans les constructions personnelles, malgré quelques réserves secondaires qu'on pourrait faire. Les pages sur le pélagianisme et quelques autres doctrines appelleraient quelques légères modifications. En résumé, un des livres les plus « pensés » qu'on ait écrits sur saint Augustin. Dans le système d'Origène n'y a-t-il pas une faute d'impression p. 40, dernière ligne?

J. DE GHELLINCK, S. I.

M. L. Hannan. *Thasci Caecili Cypriani, De Mortalitate.* Coll. The Catholic University of America Patristic Studies, vol. XXXVI. Washington, The Catholic University of America, 1933, (21 × 15 cm.), XII-104 p. Prix : 2 doll.

Le fascicule XXXVI des *Patristic Studies* de l'Université de Washington qui nous donne le remarquable traité *De Mortalitate*, dû à saint Cyprien à l'occasion de la peste de 252, n'est pas une édition nouvelle; l'auteur reproduit le texte du *Corpus* de Vienne, sans aucune correction, mais l'accompagne d'une traduction anglaise. Le principal mérite consiste dans le commentaire, qui accumule les renseignements pour l'étude de la latinité, principalement du vocabulaire, en tirant bon parti des lexiques existants et des travaux sur la langue de Cyprien. Par endroits, entre autres pour les vieilles traductions bibliques, on voudrait plus de précision, comme aussi une note plus personnelle, surtout dans certains détails de l'introduction, par exemple pour la date de la pièce; il fallait discuter aussi la valeur historique des témoignages, leurs sources, pour Zonaras par exemple, p. 18, et leur dépendance mutuelle, par exemple pour Orose et Eutrope. Au rapprochement avec Cicéron ou Sénèque, pour le *De Mortal.* 26, p. 11, on en préférerait un avec *Hebr.*, XI, 13. L'impression est soignée (*moveter* par mégarde pour *movetur*, p. 20).

J. DE GHELLINCK, S. I.

O. E. Keenan. *Thasci Caecili Cypriani, De Habitu virginum.* Coll. The Catholic University of America Patristic Studies. Vol. XXXIV. Washington, The Catholic University of America, 1932, (23 × 15 cm.), XIV-188 p.

Jusqu'ici, Augustin et Ambroise, parmi les latins avaient surtout retenu l'attention des *Patristic Studies* de l'Université de Washington. Sœur Keenan, de la Congrégation des Sœurs de N.-D. de Namur, a rompu cette tradition en prenant pour sujet le *De habitu virginum* de Cyprien. L'originalité de son travail est à rechercher dans l'introduction (p. 1-40) et surtout dans le commentaire (p. 70-178), l'édition du texte ne faisant qu reproduire celui de Hartel, revisé de-ci de-là en tenant compte des suggestions de von Soden. Le relevé des

rapprochements avec Tertullien et Jérôme nous paraît spécialement intéressant. Pour le reste il est possible que le commentaire souffre par superfétation de détails secondaires. Il manifeste en tout cas le soin et la pénétration avec lesquels la recherche a été poursuivie. Nous ne pouvons que féliciter Sœur Keenan, à la fois comme chrétien et comme philologue, et de nous avoir facilité la compréhension du premier traité chrétien *ex professo* sur la virginité, et d'avoir mis à notre disposition, par son commentaire, les observations des spécialistes en latin vulgaire sur un ouvrage qu'ils apprécient très équitablement.

Ch. MARTIN, S. I.

I. Ortiz de Urbina, S. I. *Die Gottheit Christi bei Afrahat.* Coll. Orientalia christiana, Vol. XXXI, 1. Rome, Pont. Institutum orientalium studiorum, 1933, (25 × 18 cm.), 140 p. Prix : 24 lires.

H. Koffler, S. I. *Die Lehre des Barhebrâus von der Auferstehung der Leiber.* Même recueil, vol. XXVIII-1, Rome, Institut oriental, 1932, (24 × 16 cm.), 210 p., Prix : 38 lires.

Les *Orientalia christiana* nous donnent deux études d'histoire des dogmes, qui nous placent l'une et l'autre aux confins de l'ancien empire grec, l'une en pleine époque nicéenne, l'autre au XIII^e^ siècle chez les Jacobites. Le travail du P. Urbina sur la divinité du Christ chez Aphraate doit une partie notable de son intérêt à la situation géographique et chronologique de son héros : Aphraate écrit dix ou quinze ans après le concile de Nicée, dont il ne semble pas connaître les discussions, et en dehors du cercle de la culture gréco-romaine. L'auteur met tout cela bien en relief : avec raison aussi, il redresse et corrige, sur des points importants, les idées de Loofs, qui faisait d'Aphraate une des pièces de sa reconstitution christologique compliquée. L'introduction, intitulée chapitre I, présente l'étude historique et littéraire d'Aphraate et de son milieu religieux (p. 13-37). Malgré ses emprunts à la littérature juive, il n'est pas un judéo-chrétien. Le P. Urbina se montre sagement circonspect à l'instar de beaucoup d'autres, à propos de la valeur de la chronique d'Arbèle. Il aurait dû mieux préciser si ce qu'on appelle des homélies ne sont pas plutôt des traités. Trois chapitres sont consacrés ensuite à la personne du Christ, désignée comme Dieu par Aphraate (p. 48-69), ornée des prérogatives divines (p. 70-88) et de nature réellement divine (p. 89-123); cette dernière est la partie principale du travail et la plus fouillée. Un dernier chapitre (p. 124-138) examine les rapports entre le Christ et l'Esprit; au point de vue trinitaire, la doctrine sur le Saint-Esprit chez Aphraate accuse quelques imprécisions, mais elle ne l'identifie avec aucune des deux autres personnes. A propos de la doxologie trinitaire (p. 95), l'auteur aurait dû affermir son énoncé par le papyrus du III^e^ siècle (*Oxyrhinchos Papyri*, n. 1786). Une table des noms et matières aurait dû terminer ce bon travail, dont ne pourra se passer quiconque étudie l'enseignement du « Sage de Perse ».

Pour étudier l'œuvre doctrinale de Barhebrâus, le « Flambeau de la sainteté » et le « Livre des éclairs », l'auteur a résolument employé la méthode comparative mise à l'ordre du jour avec une vogue croissante depuis quelques années. Il avait l'intention d'étudier dans son ensemble toute l'œuvre du dernier grand représentant de la théologie syrienne à la veille de l'envahissement mongol; mais, au cours de son étude, il a dû se restreindre au domaine de

l'eschatologie et dans celui-ci à la seule résurrection des corps. Le livre se divise en trois parties, très inégales de dimension : introduction d'ordre littéraire (p. 31-46), analyse doctrinale, possibilité, réalité, manière de la résurrection (p. 46-198), méthode d'exposition et d'argumentation (p. 198-209). L'intérêt spécial qui s'attache à cette étude est dû en partie à la nouveauté du sujet, car tous ces auteurs orientaux sont peu connus des théologiens de l'Occident, en partie aussi à l'importance de l'étude comparative à ce moment du développement théologique; car, en Orient comme en Occident, au XII[e] et XIII[e] siècles, nous trouvons partout le même effort de la *fides quaerens intellectum;* même le monde théologique arabe, en Espagne comme en Orient, en montre l'exemple, sinon l'initiative. L'auteur établit fréquemment des rapprochements ou des contrastes entre les idées de Barhebrâus et celles des occidentaux, Guillaume d'Auvergne, Albert le Grand, saint Thomas, Raymond Lulle, Raymond Martin etc.; la philosophie arabe semble se manifester ici comme agent de liaison. Il y aurait eu lieu peut-être d'étendre d'avantage la recherche, comme on l'a fait depuis les révélations sensationnelles d'Asin y Palacios, pour les sources arabes de l'eschatologie du Dante. Mais ce premier vaste essai qui ouvre la voie, malgré quelques points contestables, est trop méritoire pour que nous nous attardions à la critique. Pour les documents dus aux voyages des Franciscains en Chine, les ouvrages de la *Hakluyt Society* pouvaient rendre service. Il est probable aussi que les trouvailles de Turfan, dans le Turkestan, éclaireront un jour plus d'un problème. On s'étonne et l'on regrette que la table des noms et matières fasse défaut.

J. DE GHELLINCK, S. I.

R. P. Casey. *Serapion of Thmuis Against the Manichees.* Coll. Harvard Theological Studies, XV. Cambridge, Harvard University Press, 1931, (23 × 16 cm.), 80 p. Prix : 1,50 dollar.

Cette édition du *Contra Manichaeos* de Sérapion de Thmuis, en nous restituant pour la première fois l'ouvrage dans sa teneur originale, sera accueillie avec faveur. On sait que les trois quarts du texte avaient été intercalés par suite d'une erreur de tradition manuscrite dans le *Contra Manichaeos* de Titus de Bostra. La découverte en 1925 au Vatopedi d'un ms. contenant l'œuvre de Sérapion sous sa forme primitive confirmait les hypothèses déjà émises, il y a quarante ans, par Brinkmann et facilitait singullèrement la préparation d'une édition promise depuis longtemps et jamais parue. M. Casey, un des *scholars* d'Amérique les plus avantageusement connus pour leurs publications patristiques, se mit à la besogne. L'on ne peut qu'applaudir à l'initiative et à son résultat. L'éditeur a bien compris sa mission qui est à la fois de fournir un texte agréable à lire et sûr, et d'offrir au lecteur tous les détails qu'une curiosité saine le met en droit de requérir. Une introduction de vingt-cinq pages remplit ce second office. Les renseignements les plus essentiels y sont contenus : l'état de la tradition manuscrite, l'écrivain et son œuvre, l'authenticité de la pièce, son vocabulaire, sa doctrine, le tout exprimé avec clarté et sans longueurs. Notre seul regret est que l'auteur n'ait pas songé à faire suivre son *Index* des citations bibliques par une liste des noms propres et une autre des matières, l'une et l'autre toujours souhaitables dans une édition que l'on peut hardiment appeler *princeps*. L'exposé doctrinal nous

paraît aussi parfois esquissé à traits trop arrêtés au détriment des nuances. Le texte, garanti par deux bons manuscrits, ne présente que peu de leçons douteuses. Il est malheureusement trop semé fautes de d'accents et d'esprits. Imperfections de détail dans un livre que tout patrologue lira volontiers.

Ch. MARTIN, s. i.

L. Mariès, S. I. *Études préliminaires à l'édition de Diodore de Tarse sur les psaumes.* Collection d'études anciennes. Paris, « Les Belles Lettres », 1933, (25 × 17 cm.), 184 p. Prix : 30 frs.

Le commentaire de Diodore de Tarse sur les psaumes est une pièce marquante dans l'histoire de l'exégèse patristique, dont les théologiens et les historiens attendent depuis longtemps l'édition. Ils ont été mis en appétit par les premières révélations de L. Mariès en 1910 et 1924; puis quelques doutes ont été émis contre la paternité diodorienne. L'attention excitée par ce commentaire n'a rien d'étonnant. Le nom de Diodore, à la justification duquel le présent écrit apporte de nouveaux éléments, suffit à lui seul à légitimer cette curiosité; car tout ce qui se rattache aux origines de l'école d'Antioche et aux prédécesseurs de Théodore de Mopsueste et de saint Jean Chrysostome suscite un légitime intérêt. Jadis, on a voulu grossir indûment l'héritage de Diodore; cette fois, la situation est tout autre, et cette œuvre est peut-être la seule de Diodore qui nous ait été conservée complète. Dans son étude préliminaire, qui nous promet pour bientôt l'édition, L. Mariès ajoute deux nouveaux témoins manuscrits à ceux qu'il a étudiés précédemment. L'examen qu'il en fait et l'analyse des fragments nouveaux fournis par les chaînes exégétiques grâce entre autres à M. Devreesse, de la Bibliothèque Vaticane, lui permet d'écarter les grosses interpolations d'un des témoins, et de mettre en lumière la note antiochienne et le caractère diodorien de ce commentaire. Compacte et remplie, l'étude se fait lire, mais par endroits quelques développements ou éclaircissements en auraient facilité la lecture. Elle nous fait souhaiter que le savant éditeur ne tarde pas à satisfaire l'universelle attente! L'index avec la nomenclature des citations du commentaire faites dans le volume donnera une première satisfaction à la curiosité des théologiens; la chronologie, p. 147, mériterait confirmation. J. DE GHELLINCK, s. i.

J. Muyldermans. *A travers la tradition manuscrite d'Évagre le Pontique.* Essai sur les manuscrits grecs conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Coll. Bibliothèque du Muséon, n° 3. Louvain, Bureaux du Muséon, 1932, (26 × 18 cm.), 96 p. Prix : 12 belgas.

Point de sujet d'étude plus ardu, et plus fastidieux aussi, que la littérature des sentences ascétiques pieusement recueillies par les disciples de la bouche du maître, mais hélas aussi, livrées ensuite à tous les caprices de la piété tout autant qu'à ceux des scribes! M. Muyldermans avoue l'avoir appris à ses dépens. L'étude qu'il offre aujourd'hui au public sur les dix mss évagriens relevés par lui à la Bibl. Nation. de Paris, étude faite avec soin et perspicacité, s'est révélée fructueuse. Il ne faut pas perdre de vue toutefois qu'elle repose sur une base d'investigation limitée, et que l'on peut s'attendre de-ci de-là, lorsque l'auteur aura élargi son champ d'investigation, à des corrections de détail ou des compléments d'information. Mais dès à présent trois résultats

peuvent être considérés comme acquis : la mise en lumière des déficiences du texte actuel; la confirmation des conclusions de Heussi, excluant de l'héritage de saint Nil le *De malignis cogitationibus;* enfin la découverte inattendue d'un problématique *Petrus eremita* à qui le *Paris gr.* 1188 attribue — par erreur sans aucun doute — plusieurs traités d'Évagre.

Parmi les *Evagriana* édités par M. Muyldermans et dont il confie l'identification à la sagacité de ses lecteurs, plusieurs ont déjà été repérés par M. E. Peterson (*Theol. Revue*, 1933, col. 242-243). En voici d'autres : le n. 16 (p. 87) se retrouve dans le *Practicus* n. 67 (*PG*, XL, 1241, avec légères variantes), le n. 40 (p. 90) se rapproche du n. 14 des *Sententiae ad monachos* (Gressmann, p. 154); le n. 42 (p. 90) se retrouve encore dans le *Practicus* n. 63 (*PG*, XL, 1236, avec légères variantes). Signalons enfin le n. 9 (p. 86) qui a passé dans la deuxième Centurie sur la charité (n. 85) de saint Maxime (*PG*, XL, 1012), ce qui ne surprendra personne depuis le travail du P. VILLER sur les sources de saint Maxime (cf. *Rev. d'Ascét. et de myst.*, XI, 1930, 156 ss.). Un dernier détail : Pierre Mansur n'a rien à voir avec Pierre Damascène (Cf. FABRICIUS, IX, 718). Ch. MARTIN, S. I.

P. Legrand. *Saint Jean Chrysostome.* 1. *Contre les détracteurs de la vie monastique.* 2. *Exhortations à Théodore. Lettres à Olympias.* Bibliothèque patristique de spiritualité. 2 vol. Paris, Gabalda 1933, (17 × 11 cm.), 236, 236 p. Prix : 12 frs. le vol.

Les deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque patristique de Spiritualité* (voir cette revue, 1932, p. 564), sont dus à M. Legrand, qui a été bien inspiré dans son choix des opuscules. Un des volumes comprend deux écrits qui combattent les détracteurs de la vie monastique, puis un petit traité d'éducation chrétienne; dans l'autre volume, se trouvent les deux exhortations *Ad Theodorum lapsum* avec une bonne doctrine du repentir, et quatre lettres adressées à la diaconesse *Olympias* durant l'exil final à l'extrémité du Pont-Euxin. Chacun de ces écrits porte la marque d'une psychologie très judicieuse : c'est un ferme bon sens qui guide la pédagogie spirituelle du saint, faite d'expérience et de finesse. Ces deux petits volumes en font espérer d'autres non moins bien choisis et tout autant révélateurs de l'élévation de pensée caractéristique de saint Jean Chrysostome. J. DE GHELLINCK, S. I.

O. Faller, S. I. *S. Ambrosii de Virginibus.* Florilegium Patristicum, XXXI. Bonn, Hanstein, 1933, (23 × 15 cm.), 78 p. Prix : 3,40 Mk.

Ce fascicule appartient à la catégorie des éditions patristiques de haute tenue philologique, auxquelles nous habitue de plus en plus le *Florilegium.* Chargé de continuer l'œuvre de Schenkl pour le *Corpus* des Pères latins de Vienne, le P. Faller nous donne aujourd'hui un premier résultat de ses travaux. La préface, un peu longue, a pris un développement proportionné à l'étendue des recherches critiques qui préparaient l'édition. Il y est question des conditions psychologiques, historiques et littéraires, qui ont présidé à l'élaboration de cet ouvrage publié en 377, et, en somme, le premier traité latin *ex professo* sur la virginité. En ce genre comme en d'autres, les Grecs avaient l'avance sur les Latins et, comme eux, saint Ambroise met en relief la *laus*, les *exempla*, les *praecepta* de la virginité. L'on trouvera à ce sujet de copieuses et précieuses

indications p. 2 et 3. Une place importante, dans l'introduction, est consacrée aux principes mêmes de l'édition, la première édition critique depuis celle des Mauristes en 1686-90. Le texte se rapproche beaucoup plus de la tradition germano-italique, tandis que les Mauristes s'en tenaient plutôt à la tradition britannico-française : de là, certaines différences textuelles dont on pourra pleinement apprécier la légitimité dans l'étude plus ample du *Corpus* de Vienne. Pourquoi ne pas avoir ajouté une table alphabétique des matières, noms, mots et choses, excellentes, disséminées partout dans la préface et dans les notes ? On aurait pu aussi étendre l'étude comparative au nouveau traité attribué à S. Athanase. J. DE GHELLINCK, S. I.

M. T. Springer, M. A. *Nature-Imagery in the Works of Saint Ambrose.* Coll. The Catholic University of America Patristic Studies, vol. XXX. Washington, The Catholic University of America, 1931, (23 × 15 cm.), XXII — 152 p. Prix : 3 doll.

M. J. Holman, M. A. *Nature-Imagery in the Works of St. Augustine.* Coll. The Catholic University of America Patristic Studies, vol. XXXIII. Washington, 1931, (23 × 15 cm.), XII — 156 p. Prix : 3 doll.

La Revue a déjà fait l'éloge ailleurs de la série des *Patristic Studies* (1931, p. 352, 1932, p. 86 et ci-dessus, p. 836). Cette fois nous avons sous les yeux les fascicules XXX et XXXIII, qui nous développent à propos de saint Ambroise et de saint Augustin la part que prend dans leurs écrits l'attention aux merveilles de la nature. La division dans ces deux ouvrages s'appuie sur le même principe : on a groupé les divers exemples d'après le genre des ouvrages qui les contiennent, œuvres exégétiques (p. 1), ascético-morales (p. 71), dogmatiques (p. 85), sermons (p. 96) ou lettres (p. 121), pour saint Ambroise; œuvres philosophiques (p. 1), apologétiques (p. 14), dogmatiques (p. 34), polémiques (p. 41), exégétiques (p. 50), morales (p. 69), parénétiques (p. 73), épistolaires (p. 93), autobiographiques (p. 108), pour saint Augustin. Cette division, un peu schématique et qui n'est pas sans raideur, a cependant ses avantages et l'on ne peut pas tenir rigueur aux auteurs pour l'avoir employée. Mais elle empêche de dégager le progrès et ses causes, dans le recours aux spectacles de la natrure, que manifestent occasionnellement les œuvres de ces deux docteurs. Chaque texte est présenté dans sa traduction anglaise : répertoire excessivement riche, dont la consultation est facilitée par un copieux index; mais pourquoi ne pas donner, ou ajouter, le texte latin ? Nous aurions été mieux servis ainsi pour l'intelligence des citations. L'index aussi aurait avantageusement juxtaposé une nomenclature latine; car, on peut posséder convenablement une langue moderne étrangère, sans pour cela retrouver facilement les détails des noms des animaux, des plantes, des phénomènes célestes, etc., qui se rencontrent dans les écrits de ces Pères. Ce qu'il faut louer, avec la richesse de ces relevés, c'est l'essai de synthèse qui termine soit les chapitres, soit le livre; cela corrige avantageusement l'aspect de nomenclature par juxtaposition que présente le dépouillement analytique. Pourquoi ne pas y avoir ajouté quelques considérations sur les différents sens, la vue, l'ouïe, etc., qui sont affectés par le spectacle de la nature ? Chez saint Augustin, par exemple, l'ouïe joue un rôle assez accusé et ces remarques nous auraient fait pénétrer davantage dans la psychologie très intéressante de l'écrivain. La nomenclature

est très fournie. Toutefois, nous n'avons pas réussi à retrouver la mention des petits oiseaux noirs qui sortent des solfatare de Pouzzoles dans la journée du dimanche, ni à propos de la surface des eaux les cercles concentriques tracés un instant par l'objet qu'on y lance. Dans les notions générales sur le sentiment de la nature chez les Pères, manque la mention des bonnes pages d'Alexandre de Humboldt. Les notes auraient dû recourir à l'italique pour les références ou les *loci paralleli* d'autres auteurs. J. de Ghellinck, s. i.

M. S. Weglewicz. *Doctrina S. Hieronymi de SS. Eucharistia.* Rome, Pustet, 1931, (21 × 14 cm.), 114 p. Prix : 15 lires.

Cette petite recherche sur la doctrine eucharistique de saint Jérôme qui rappelle malheureusement un peu trop, par sa forme latine et sa méthode d'exposition, la dissertation de séminaire théologique, se clôt, si l'on peut dire, par un certificat de foi orthodoxe décerné au bouillant ermite de Bethléem. Ce n'est donc pas de ce côté non plus que les Rufin modernes auront prise sur lui! A vrai dire l'on ferme le livre légèrement désillusionné en constatant que saint Jérôme n'a fait que dire ce que ses contemporains ont dit, et de manière presque toujours banale.

La toilette de l'ouvrage laisse, hélas, bien à désirer; le seul relevé des fautes de transcription des titres d'ouvrages écrits en francais prendrait plusieurs pages. L'auteur aura sans doute pour excuse que cette langue ne lui est pas familière. Il y a toutefois des limites qu'un écrivain qui se respecte ne peut dépasser. Bien des fautes d'ailleurs témoignant que ce n'est point là ignorance du langage mais pure négligence. Détail peu important, dira-t-on, mais qui ne trahit que trop souvent un esprit encore peu exercé à l'exactitude rigoureuse. Ch. Martin, s. i.

V. Ussani. *Hegesippi qui dicitur Historiae Libri V.* Coll. Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, vol. lxvi. Leipzig, Akademische Verlagsgesellschaft, 1932, (23 × 15 cm.), 424 p. Prix : 25 Mk.

Cette publication sera doublement accueillie avec joie : à la fois parce qu'elle met à notre disposition une édition critique des *Histoires* d'Hégésippe de loin supérieure à tout ce que nous possédions jusqu'à présent, même l'édition Weber (1864), et parce qu'elle atteste toujours la vitalité, quoique, hélas! bien amoindrie, du *Corpus* de Vienne, entreprise à laquelle tout ami des sciences ecclésiastiques ne peut s'empêcher de manifester sa reconnaissance et sa sympathie émue à la pensée des services rendus et surtout des épreuves supportées depuis vingt ans. L'édition actuelle est basée sur une douzaine de mss s'étendant du VI^e^ au X^e^-XI^e^ siècles. Bien rares sont les textes qui peuvent reposer sur une base philologique aussi solide! Si le nombre de ces témoins a imposé à l'éditeur un travail de classification et de discernement des variantes, on a toutefois quelque raison de croire que le texte édité représente bien l'original, et, dans le doute, qu'il y a de la chance de retrouver les leçons authentiques dans l'apparat critique à défaut du texte lui-même. Cet apparat critique devra être complété par les notes que M. Ussani a annexées en appendice à son édition. Notes devenues nombreuses d'ailleurs; car le texte imprimé était déjà établi dès avant la guerre. On ne pourra porter de jugement définitif sur

la valeur de l'édition que lorsque M. Ussani aura fait paraître le second volume (*Préface* et *Indices*) contenant ses principes de classification et d'herméneutique. Ce jugement, n'en doutons pas, sera favorable, les travaux préliminaires de M. Ussani et même son édition du premier livre, ch. I-XXX, des *Histoires* dans les *Mémoires* de l'Institut royal de Venise (1922-1923) ayant rencontré l'approbation des critiques. Nous ne savons encore si l'éditeur nous apportera du nouveau, dans sa Préface, quant à la personnalité du Ps. - Hégésippe ou si nous devons nous contenter de ses déclarations antérieures des *Studi italiani di filologia classica*, t. XIV, 1906, p. 245-361. Quoi qu'il en soit, nous lui devons dès maintenant tous nos remerciements pour nous avoir fourni — et au prix de quels efforts, Dieu seul le sait — une édition commode et sûre d'un ouvrage qui ne manque pas d'utilité. Ch. MARTIN, S. I.

E. Haenchen. *Die Frage nach der Gewissheit beim jungen Augustin.* Coll. Tübinger Studien zur systematischen Theologie, Heft. 1. Stuttgart, Kohlhammer, 1932, (24 × 16 cm.), 102 p. Prix : 3,60 Mk.

Les *Tübinger Studien*, dont le programme et le but s'accompagnent de considérations pas banales, débutent par un fascicule sur la certitude chez saint Augustin durant ses premières années. Les premiers écrits du converti sont donc spécialement analysés. L'auteur procède avec beaucoup de nuance, encore que les trois parties de son étude dénotent une systématisation assez accusée : la possibilité de la certitude (p. 5), la réalisation de cette certitude (p. 29), la religion de la vérité et la foi chrétienne, religion du salut chez Augustin (p. 90). Cette dernière partie est la plus courte bien qu'elle marque ou fasse pressentir l'aboutissement de toute cette évolution. L'analyse des écrits est précédée d'une appréciation des sources qui pourrait être plus nette; il aurait pu utiliser davantage les indications de Boyer et de Labriolle et d'autres, et se montrer moins défiant vis-à-vis de Norregard pour le témoignage des *Confessions*. Par contre, il s'écarte fréquemment, avec raison, des interprétations de Thimme. Les pages sur la norme d'autorité méritent d'être signalées. J. DE GHELLINCK, S. I.

H. Lang, O. S. B. *S. Aurelii Augustini Episcopi Hipponensis Textus Eucharistici Selecti.* Coll. Florilegium Pastriticum, XXXV. Bonn, Hanstein, 1933, (23 × 15 cm.), 74 p. Prix : 3 Mk.

Le fascicule XXXV du *Florilegium Patristicum*. très soigné comme ses devanciers, n'est pas une édition nouvelle, mais a l'avantage de présenter en groupe la plupart des textes eucharistiques qui se rencontrent dans les œuvres de saint Augustin. On trouve là une cinquantaine de passages de dimension variée, accompagnés d'un certain nombre de notes fournissant les citations, les « loci paralleli », etc. Le texte reproduit les éditions courantes, soit du *Corpus* de Vienne, soit des Mauristes, soit de l'édition romaine de dom Morin. On se demande pourquoi la ponctuation et l'orthographe s'en écartent. Ce fascicule qui réunit beaucoup de pièces dispersées, choisies avec discernement, rendra un incontestable service à l'étude théologique de saint Augustin.
J. DE GHELLINCK, S. I.

Ch. Boyer. *Essais sur la doctrine de Saint Augustin.* Bibliothèque des Archives de philosophie. Paris, Beauchesne, 1932, (23 × 14 cm.), VIII-304 p. Prix : 36 frs.

Les lecteurs de la revue se réjouiront de voir un des principaux augustinisants de nos jours réunir en volume ses études sur saint Augustin, qu'il avait disséminées en divers recueils et qu'il a maintenant soigneusement revues. Au nombre de dix, ces études se recommandent déjà par leur seul titre, car elles s'en prennent aux traits les plus caractéristiques de l'attitude intellectuelle de saint Augustin et à quelques-unes de ses doctrines les plus importantes : la dialectique de sa conversion, saint Augustin philosophe, saint Thomas et saint Augustin, avec le chapitre sur l'abstraction, philosophie et théologie chez saint Augustin, puis la preuve de Dieu, la grâce, auxquelles s'ajoutent les raisons séminales, l'état d'ignorance, la contemplation d'Ostie. Un index des noms propres et un autre des principales matières, qui terminent le volume, aident à retrouver sans peine les bonnes choses y contenues. Écrites d'une plume alerte et claire, ce à quoi l'auteur nous a habitués depuis longtemps, ces pages se font lire facilement. Celles du chapitre sur la conversion, par exemple, qui reprennent le contenu d'un livre paru en 1920 et de deux articles publiés en 1921 et en 1927, sont lumineuses. De côté et d'autre, une fine observation permet à l'auteur de redresser plus d'une affirmation qui ont échappé aux auteurs les plus classiques en la matière. Dans le conflit des appréciations sur la physionomie surtout philosophique d'Augustin, l'on sait que l'auteur penche nettement du côté du concordisme ou de la conciliation. Cette tendance, qu'il n'est pas seul à professer, a été soulignée diverses fois dans cette revue, entre autres à propos du congrès augustinien de Rome. Mais on doit reconnaître que les raisons qu'il sait apporter pour défendre ses positions méritent considération et qu'en raison de la profonde connaissance qu'il a des œuvres d'Augustin, on ne peut pas se passer, même si l'on diffère d'avis, de lire attentivement ses écrits, car ils nous apprennent quelque chose. Au chapitre VI, on s'attendait à un examen plus direct des idées de J. Hessen sur la psychologie augustinienne.

J. DE GHELLINCK, S. I.

Acta conciliorum œcumenicorum. Tomus II. Volumen primum. Pars prima. Berlin, De Gruyter, 1933, (30 × 22 cm.), XVIII-196 p. Prix : 48 Mk.

Le second tome de la collection des conciles de M. Schwartz approche rapidement de sa fin. Commencé en 1922, le premier tome, divisé en cinq volumes, était terminé depuis 1930 : cela nous donne tout ce qui concerne le concile d'Éphèse. Entamée aussitôt après, l'édition du second tome, consacré au concile de Chalcédonie, en est déjà à la moitié à peu près. La collection des lettres de saint Léon (volume IV) et la collection documentaire de Novare (volume II, 1re partie) ont déjà paru; les actes grecs, première partie, sont aujourd'hui accessibles au lecteur ; la seconde partie est sous presse. Il reste encore à paraître une partie des versions particulières, c'est-à-dire, la collection du Vatican, puis l'ancienne version de Rusticus et la collection de Saint-Germain, qui forment respectivement les volumes II, seconde partie, et les volumes III et V du tome II. Cette division et sous-division en tomes, en volumes, et en parties de volumes, sous-divisées parfois en fascicules, ne peut certes se piquer du mérite de la simplicité; c'est une complication, indéniable, pour le lecteur. Mais elle a l'avantage de grouper facilement tous les documents, et de faciliter l'édition en la répartissant par fascicules; l'achèvement d'un tome fait disparaître une bonne partie de cette complication. Il faut bien se rendre compte en effet

que l'éditeur n'a pas strictement pour but de publier les actes de chaque concile, mais les collections des pièces, actes, lettres, etc., relatives au concile et dans la forme que leur ont donnée les divers collectionneurs d'après un but déterminé : contribution précieuse assurément à l'histoire et à l'appréciation posthume du concile et des conflits qu'il a fait naître. Cette fois les *Acta graeca* nous donnent d'abord un recueil de lettres de saint Léon, traduites en grec, et d'autres, puis les *Gesta actionis primae*. Les plus anciens manuscrits sont des copies du XI^e^ et du XII^e^ siècle. Nous avons eu l'occasion de dire plusieurs fois ailleurs (voir cette revue, 1932, p. 372-373) la haute valeur philologique et historique de cette édition que devra posséder toute bonne bibliothèque théologique; nous avons relevé aussi les réserves à faire. Dans ce volume s'accusent les mêmes belles qualités que dans les précédents; l'introduction, d'ordre surtout technique, a quelques expressions et appréciations dans le ton de celles qui ont été critiquées précédemment. Souhaitons prompt achèvement à ce monumental ouvrage dont le tome IV, volume II, avait paru en 1914. J. DE GHELLINCK, S. I.

W. Erichsen. *Faijumische Fragmente der Reden des Agathonicus Bischofs von Tarsus.* Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser, XIX, 1.

L'intérêt de cette publication est d'ordre littéraire bien plus qu'historique ou théologique. L'œuvre d'Agathonicus, personnage énigmatique, qui aurait été évêque de Tarse, si l'on en croit les renseignements fournis par les petits traités placés sous son nom, n'était jusqu'à présent connu que par le papyrus copte sahidique de la bibliothèque de Cheltenham édité, voilà dix-huit ans, par M. W. E. Crum et A. Ehrhard. M. W. Erichsen publie aujourd'hui, avec traduction allemande, des fragments de deux de ces petits traités : l'*Apologie sur l'incrédulité* et le *Dialogue avec Stratonicus*, que lui a fournis un quaternion de papyrus, écrit cette fois en copte fayoumique et rapporté d'Égypte, il y a cinq ans, par M. C. Schmidt. Le texte fayoumique plus court et meilleur dans l'ensemble que le texte sahidique, apporte quelques bonnes corrections. Mais malgré la découverte de ce nouveau témoin subsiste tout entier le double mystère de la *langue originale* des traités (grecque ou copte) et de la *personnalité* de leur auteur. Les linguistes spécialisés dans l'étude du copte salueront avec plaisir le glossaire étendu qui clôt cette publication consciencieuse.

Ch. MARTIN, S. I.

X. Simeon. *Untersuchungen zu den Briefen des Bischofs Synesios von Kyrene.* Coll. Rhetorische Studien, 18. Heft. Paderborn, Schöningh, 1933, (24 × 16 cm.), 86 p. Prix : 4,80 Mk.

De l'évêque Synésius de Cyrène nous possédons encore cent cinquante-six lettres, partie la plus considérable et peut-être aussi la plus intéressante de son héritage d'écrivain. C'est à en tracer les caractères stylistiques et littéraires que M. Simeon a consacré son étude. Ces lettres sont-elles vraiment l'épanchement de la vie intime de Synésius, ou ne faut-il pas voir aussi en elles, et dans quelle mesure, des produits littéraires destinés à satisfaire, en même temps que l'amitié, la curiosité du public. Nous ne parlons pas ici évidemment de sa correspondance officielle d'évêque, que M. Simeon a très sagement

distinguée de sa correspondance privée. L'enquête de M. Simeon, très sobrement et sensément menée, le conduit à penser que les lettres de Synésius sont dans l'ensemble de vraies lettres intimes et que l'ornement rhétorique et la forme stylistique qui les caractérisent parfois sont presque toujours simple manifestation de sa culture acquise, plutôt qu'assaisonnement de mets destinés à un cercle de connaisseurs. A propos des formules de salutations (p. 43 à 45), signalons à M. Simeon l'ouvrage de L. Dinneen, *Titles of Address in christian greek Epistolography to 527 A. D.* Washington, 1929. Il y trouvera, surtout pour les termes διάθεσις, ἁγιότης et λογιότης, un nombre considérable de parallèles. Ch. Martin, s. i.

HISTOIRE

S. Blanc. *Initiation à la préhistoire. Ce qu'il n'est pas permis d'ignorer sur l'âge de la pierre.* Paris, Nathan, 1932, (21 × 14 cm.), viii-88 p. Prix : 6 frs.

« Nous nous adressons », dit l'auteur, «à ceux qui ont tout à apprendre — ou presque tout — en préhistoire et qui se contentent de peu à la condition toutefois que ce peu forme un tout logique et vrai». M. Blanc, en qui l'on reconnaît un fouilleur éclairé, un chercheur passionné, a réussi grâce à ses illustrations suggestives et à des exposés simples, clairs et concis, à nous donner un livre d'initiation en préhistoire qu'on lira avec plaisir et qui, tout en restant vulgarisation,mérite le nom de scientifique. A l'exposé de la documentation, il ajoute un rapide exposé des hypothèses et des synthèses les plus en vue, sans prendre parti. Peut-être eût-il mieux fait d'omettre les considérations sur le sinanthrope (p. 81-82), qui nous semblent prématurées pour un manuel de vulgarisation. Ce manuel sera d'un grand secours à tous ceux qui débutent en préhistoire et l'on peut remercier l'auteur d'avoir mis ses connaissances au service de tous.

J. Plancquaert, s. i.

Warren R. Dawson. *The Frazer Lectures 1922-1932.* Londres, Macmillan, 1932, (25 × 16 cm.), xvi-304 p. Prix : 15 sh.

Ce livre réunit les onze conférences données depuis 1922 par la Frazer Lectureship à Oxford, Cambridge, Glascow et Liverpool et dont certaines ont déjà été publiées, par exemple : Malinowski, Myth in primitive psychology; Westermarck : The study of popular sayings : discussions de méthode.

Signalons spécialement P. Rivet « Les Océaniens », dont l'érudition intelligente réussit une synthèse remarquable des connaissances actuelles. On trouvera ici rassemblés des éléments qu'il a publiés dans diverses revues moins accessibles. — Moret « La mise à mort du dieu en Égypte » développe et illustre la thèse Frazerienne.

Sir A. Evans « The Earlier Religion of Greece, in the Light of Cretan Discoveries » nous donne les trésors de son érudition accompagnés d'une illustration très riche comme celle de M. Moret. Nous croyons cependant qu'un souci trop constant de parallèle avec la religion chrétienne, et des rapprochements souvent forcés avec certains éléments chrétiens finissent par

nuire à l'intelligence de ces anciens cultes. Par exemple : Le scène d'adoration de la déesse-mère sur le sceau de Thisbé peut être rapprochée de l'adoration des Mages. Mais Sir A. Evans voit des rochers stylisés rappelant la grotte sacrée, là où manifestement sont représentés les fruits pendant de l'arbre sacré sous lequel la déesse est assise et qui lui est presque toujours associé. Sir James Frazer a exprimé le désir très élevé de voir cette fondation en son honneur servir à la poursuite désintéressée de la seule vérité sans esprit de système, sans souci de développer une doctrine, pas même la sienne qui n'est que provisoire : il ne désire qu'être dépassé. On ne peut que se joindre à son désir de voir se développer l'impulsion qu'il a donnée et aboutir à une utilisation et à une mise au point des matériaux qu'il a rassemblés. Seule, une philosophie par trop rudimentaire encore peut être rendue responsable de l'allure, anti-chrétienne, de certains rapprochements ou de certaines conclusions.

Sir A. Keith a donné la dernière conférence : « The Aryan Theory as it stands to day ». Avec son grand talent d'évocateur il expose brièvement le problème du berceau et des migrations des Aryens, et les différentes solutions données. Il faut revenir aujourd'hui à la solution trouvée il y a un demi siècle par Max Muller, quand, par une intuition géniale, il plaçait le berceau des Aryens à l'ouest du Pamirs et de l'Hindu-Kush. Le problème se révèle un simple problème économique, nous dit Keith : Seule l'agriculture permet les grands accroissements de population et les vagues migratrices; son berceau doit être quelque part en Asie, au Nord de la ceinture noire qui a dû joindre l'Afrique aux Indes et qui aurait été enfoncée par les Aryens agriculteurs (Sumériens, Assyro-Babyloniens, Perses etc.). On est étonné de voir ainsi simplifier un problème qui pour d'autres se révèle si complexe. L'auteur ne tient aucun compte des nombreux travaux allemands et russes sur ce sujet qui forment déjà une abondante littérature. L. DE SOUSBERGHE, S. I.

J. D. S. Pendlebury. *A Handbook to the Palace of Minos at Knossos.* Londres, Macmillan, 1933, (22 × 14 cm.), 64 p., nombreuses gravures. Prix : 4 sh.

En 1900, Sir Arthur Evans entreprenait les premières fouilles à Cnossos. Il y mit lentement à jour les restes du fameux labyrinthe et publia le résultat de ses travaux dans son monumental ouvrage : « The Palace of Minos ». C'est sur sa demande et avec son aide que fut composé le présent guide pour la visite du palais et de ses environs.

L'auteur y esquisse d'abord à grands traits comment se forma à travers les siècles ce corps imposant de bâtiments dont la partie la mieux conservée date de 1600 avant Jésus-Christ. Il nous conduit ensuite à travers le palais, pour terminer par une promenade aux ruines environnantes.

Ses indications, claires et concises, ne sont jamais fastidieuses et il faut le louer du ton réservé avec lequel il propose ses hypothèses de reconstitution

Le livre est écrit pour les voyageurs de Crète, mais les multiples cartes et plans, ainsi que les belles et nombreuses photographies permettent de faire l'excursion... en chambre. Bref, livre intéressant qui donne une bonne idée de ce que dut être jadis ce mystérieux « palais de la double hache ».

G. GENIETS, S. I.

M. Croiset. *La civilisation de la Grèce antique.* Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1932, (23 × 14 cm.), 352 p. Prix : 25 frs.

Ce livre est plus qu'une réédition, revue et augmentée, de l'ouvrage que le même auteur fit paraître en 1922 sur : « La civilisation hellénique » (Coll. Payot, nos 23-24) ; car, si certains chapitres sont restés les mêmes, le présent volume a sensiblement élargi le cadre adopté précédemment. Excellent ouvrage de synthèse, il s'adresse aux esprits cultivés qui désirent prendre une vue générale de la vie et de l'œuvre du peuple grec. Chacune des grandes époques de la civilisation hellénique y est étudiée tour à tour, dans ses traits essentiels et caractéristiques, sans détails superflus. Athènes, naturellement, occupe le centre du tableau. Pour avoir un tableau d'ensemble de la civilisation de ce petit peuple de l'antiquité auquel nous devons tant, rien de tel que cet exposé, sobre et lumineux, de ce maître dans le domaine des études grecques qu'est M. Maurice Croiset. G. Geniets, s. i.

L. Gernet et A. Boulanger. *Le génie grec dans la religion.* L'évolution de l'humanité, XI. Paris, La Renaissance du Livre, 1932, (20 × 14 cm.), XLII-538 p. Prix : 40 frs.

Le génie grec dans la religion n'est autre chose que l'histoire de la religion des Grecs à l'époque classique et à l'époque hellénistique. Dans cette œuvre de collaboration M. Gernet a traité la partie la plus longue et la plus complexe : la formation du système classique et sa réalisation complète. M. Boulanger expose l'évolution vers l'universalisme qui a succédé à l'époque classique et qui est un des caractères de l'hellénisme. Dans l'introduction, M. Gernet situe la religion grecque dans ses rapports avec la préhistoire, à laquelle il consacre quelques considérations pénétrantes, et fait une brève étude des sources de nos connaissances en ce domaine. Ici encore se rencontrent des pages de bonne critique qui montrent l'esprit scientifique, bien éloigné des hypothèses aventureuses, qui caractérise tout l'ouvrage.

Dans la formation du système de l'époque classique, M. Gernet cherche à déterminer par les affleurements de coutumes plus anciennes le substratum d'une religion agricole avec ses fêtes de paysans, ses rites primitifs, ses mystères ébauchés qui se développent dans la légende héroïque et les anciennes royautés féodales. Dionysos et Delphes sont l'étude de l'évolution de l'élément mystique, et de l'organisation des cultes de la cité et des organismes panhelléniques.

Le système classique expose avec grande clarté et excellente méthode tous les aspects du culte, les formes et représentations des dieux, les milieux de la vie religieuse : famille, groupements intermédiaires entre celle-ci et la cité; la cité, la nation, les mystères et sectes.

Un dernier chapitre est consacré à la piété grecque, ses formes, ses transpositions dans la littérature et la philosophie. L'allure du développement est vive, pressée et nerveuse, que ce soit dû au tempérament de l'auteur ou à la nature du sujet. L'exposé de la dernière partie ne constitue pas une synthèse moins remarquable de l'évolution si intéressante de la religion grecque sous l'influence des facteurs nouveaux introduits par l'écroulement du particularisme politique des cités grecques et le gigantesque brassin d'idées et de

sentiments que provoqua la compénétration de l'hellénisme et des mystères orientaux. Bref œuvre profondément scientifique et d'une clarté toute française. Dommage que dans la 2e partie de son avant-propos M. Berr se soit aventuré sur un terrain moins ferme. La méthode d'indiquer les ouvrages auxquels on se réfère par des sigles chiffrés allège les pages mais rend la vérification moins aisée. A. De Bil, s. i.

A. Maiuri. *Herculanum.* Paris, Éditions Alpina, 1933, (35 × 25 cm.), 112 p., avec aquarelles et nombreuses gravures. Prix : 135 frs.

L'an 79 de notre ère, une éruption du Vésuve ensevelissait deux villes de Campanie : Pompéi et Herculanum. La première disparut sous une pluie de cendres, tandis que, Herculanum était submergé sous une avalanche de boue qui dévala du haut du mont par les rues de la ville en gonflant, montant, comblant tout. Cette couche de boue, actuellement solidifiée, a une épaisseur variant de 12 à 20 m.

C'est au XVIIIe siècle que, pour la première fois depuis la catastrophe, la pioche atteignit la ville ensevelie ; mais, pratiquées à la manière de sondages et de galeries de mines, ces fouilles ne servirent qu'à enrichir des collections de musées. Au XIXe siècle quelques nouveaux travaux mirent au jour une partie de la ville, mais ce n'est qu'en 1927 que les fouilles reprirent pour de bon, en s'inspirant des méthodes modernes. Sous l'impulsion énergique de M. Maiuri, elles visent à ressusciter chaque maison en récupérant les moindres débris. Et c'est ainsi que toute une petite cité du monde gréco-romain est rendue à la vie jusque dans les moindres détails de construction ou de disposition du mobilier.

C'était une petite ville tranquille que Herculanum, moins commerçante, moins animée que Pompéi. Les maisons, presque toutes avec balcon et portique, s'étageaient contre la colline, tandis que, près de la mer, les élégantes villas, où les patriciens venaient passer leurs vacances, poussaient leurs vérandas et leurs terrasses jusqu'au bord de la mer. Ces demeures témoignent d'un luxe que nous cherchons vainement à Pompéi. Les incrustations de marbres polychromes, qui décorent pavements et parois, y sont d'un usage fréquent. Le théâtre (avec 2.500 places) était orné de tout un monde de statues. La somptueuse « villa suburbaine » possédait à elle seule une merveilleuse collection d'œuvres d'art qui comptait environ 90 sculptures dont une vingtaine de grandes statues. C'est que la proximité de Naples, centre de culture grecque, exerçait une sensible influence. Et si nous ne possédons pas grand' chose de la Naples grecque, c'est à Herculanum que nous pourrons le mieux nous renseigner sur les courants artistiques et intellectuels de cette métropole.

Tout cela, M. Maiuri vous l'apprend dans son magnifique livre où l'on entend la parole chaude d'un homme qui aime son œuvre. Les six aquarelles originales et les nombreuses et fines héliogravures qui accompagnent le texte nous transportent, non dans une ville en ruines, mais dans une ville antique, déserte il est vrai, mais où on se promène avec intérêt sous la conduite d'un guide aussi sympathique que compétent. G. Geniets, s. i.

E. F. Gautier. *Genséric, roi des Vandales.* Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1932, (23 × 14 cm.), 328 p. Prix : 25 frs.

Il pouvait sembler bien téméraire d'entreprendre une histoire de Genséric

avec les pauvres renseignements que nous donnent sur lui et sur les Vandales Possidius, Victor de Vite, Prosper d'Aquitaine, Isidore de Séville, Procope et quelques autres chroniqueurs. M. Gautier, professeur à l'université d'Alger, ne recula pas devant cette tâche ardue. Il doit surtout à sa grande connaissance de l'Afrique et à sa singulière perspicacité d'avoir composé sur le fameux roi barbare une étude du plus haut intérêt. Tout en recourant sans cesse à des historiens comme Lot, Delbrück, Rostovtzeff, L. Schmidt, et même à un paléontologue, Ch. Depéret, il propose pour presque toutes les questions controversées des solutions originales et généralement acceptables.

Celles-ci se rencontrent déjà dans le premier livre qui sert d'introduction et est intitulé : *Rome et les Barbares*. Retenons simplement ici la dépendance des Germains orientaux et particulièrement des Vandales vis-à-vis des Sarmates et du groupe le plus nombreux de ceux-ci, les Alains, au point de vue politique et militaire. Plusieurs particularités de l'histoire vandale s'expliqueront par là et le second titre de Genséric « Rex Alanorum » ne sera pas sans signification.

Le livre II (L'Épopée vandale) nous montre ces barbares dans leur grande randonnée des bords de la Theiss au nord de l'Afrique, en passant par la Gaule et l'Espagne. Quand, en 429, Genséric s'embarque pour l'Afrique, son armée compte environ 16.000 combattants tandis que les Romains peuvent mettre en ligne, en Afrique même, environ 25.000 soldats. Cependant le roi des Vandales ne rencontre guère d'obstacle, si ce n'est devant Hippone. A la fin de 431, il est maître de toute l'Afrique du Nord, sauf Cirta et Carthage. Pour comprendre la rapidité de cette conquête, il faut surtout lire le beau chapitre II de cette partie, consacré à l'Afrique et surtout à sa population.

Enfin le troisième livre : *Genséric roi de Carthage* étudie la politique de Genséric; la quatrième guerre punique (conquête de la Sicile et prise de Rome en 455) et l'Afrique sous Genséric. Seul parmi tous les rois barbares, celui-ci poursuivit l'anéantissement de l'empire romain. Aussi, sans avoir été, d'après M. Gautier, plus cruel que les autres dans la guerre, il a persécuté beaucoup plus les catholiques et il a tenté de faire de Carthage une grande puissance maritime. S'il a réussi dans la « quatrième guerre punique », c'est qu'il a pu empêcher l'union sérieuse de la flotte byzantine avec les armées romaines d'Occident, grâce aux intelligences qu'il avait à la cour de Constantinople, notamment avec le ministre tout-puissant de Marcien, l'Alain Aspar. Mais, concentrant tous ses efforts sur la mer, il négligea systématiquement l'occupation territoriale. Aussi l'œuvre de ce grand organisateur, le seul de son temps qui ait su donner à sa dynastie cette nouveauté : un droit successoral, son œuvre ne sera-t-elle pas durable. Ses successeurs devront bientôt abandonner l'Afrique aux Berbères, au moment où la Berbérie recevra un renfort redoutable, celui des grands nomades chameliers. Ils devront ensuite l'abandonner à Byzance.

Nous avons noté de-ci de-là quelques inexactitudes. P. 86: « Au moment où vivait Ulfila, les conciles n'avaient pas encore fixé l'orthodoxie chrétienne » sur la seconde personne de la Trinité. Elle avait été fixée en 325 à Nicée et Ulfila est mort bien après Nicée. P. 265 : On ne se demandait pas si la phrase suivante était monophysite « qui a été crucifié pour nous », mais plutôt celle-ci « Unus ex Trinitate crucifixus est pro nobis ». É. DE MOREAU, S. I.

L. Halphen. *L'essor de l'Europe (XI-XIII^e siècles).* Peuples et Civilisations, t. VI. Paris, Alcan, 1932, (23 × 15 cm.), 610 p. Prix : 60 frs.

Le lecteur de la *Nouvelle Revue Théologique* connaît déjà plusieurs volumes de cette histoire générale. Mais plus encore que les autres, que ceux au moins dont nous avons publié le compte-rendu, celui-ci nous paraît digne d'éloges. On y retrouve l'érudition sûre, la clarté d'exposition, les excellentes bibliographies, critiques et sommaires à la fois, du tome V, intitulé : *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle*, dû, comme celui-ci, à la plume de M. Halphen. Mais on y admire surtout la grande unité et le lien que le savant auteur est parvenu à établir entre les trente chapitres, répartis en cinq grandes parties, à savoir : L'Europe féodale et la croisade; la formation des grandes monarchies; les tentatives d'unification de l'Europe dans la première moitié du XIII^e siècle; l'Asie mongole et l'Europe; l'Europe, après l'arrêt de l'offensive mongole. Par le seul groupement des matières, ce volume nous semble un chef-d'œuvre. Il devrait être lu et résumé par tout candidat en sciences historiques. Ajoutons que, sans juger les faits religieux comme un catholique, M. Halphen se montre remarquablement au courant des ouvrages composés par des catholiques et tout à fait impartial. Il sait comprendre et exposer le point de vue d'un Grégoire VII, d'un Alexandre III, d'un Thomas Becket.

Permettons-nous deux remarques. Le très court paragraphe consacré à Cluny et à Camaldoli mériterait d'être refait. Il y aurait lieu d'y signaler d'autres réformes monastiques, par exemple celles de Lotharingie. Il faudrait insister aussi sur la différence des régimes auxquels étaient soumis les monastères subissant l'influence de Cluny. Le terme « se laisser absorber par Cluny » rend très imparfaitement la vraie situation de beaucoup d'abbayes. Mais il faudrait alors donner à cette grande réforme française plus de trente lignes! Obéissant encore, croyons-nous, à une conception étroite de l'histoire, M. Halphen semble avoir peur de s'étendre sur tout ce qui n'est pas politique et économique.

Les sciences philosophiques et théologiques n'ont pas encore trop à se plaindre, de la place qui leur est accordée. Mais la littérature! Mais l'art! Pour celui-ci nous comptons cinq pages... sur 600! Cinq pages pour le roman, le gothique, à sa plus belle époque, le byzantin! La vie religieuse proprement dite n'est pas mieux partagée. Sauf de rares endroits, nous ne trouvons guère ici que les aspects extérieurs du christianisme médiéval. M. Halphen s'excuse sans doute en alléguant « l'insuffisance des histoires générales de l'Église ». Mais que n'a-t-il utilisé davantage les trois volumes de Schnürer qu'il paraît apprécier beaucoup? D'ailleurs, à défaut d'histoires générales développées, il existe une série de manuels, très complets et excellents, des *Handbücher* comme ceux de Hergenroether-Kirsch (4 vol) dont deux seulement ont paru jusqu'ici en nouvelle édition sous la direction de Mgr Kirsch, de Bihlmeyer (ancien manuel Funk), en 2 vol. jusqu'à la fin du moyen âge, et, du côté protestant, la seconde section du *Handbuch der Kirchengeschichte*, 4 vol., toute bourrée de faits.

É. DE MOREAU, S. I.

S. F. Platonov. *La Russie Moscovite.* Coll. Histoire du monde, tome VIII, 4. Paris, De Boccard, 1932, (23 × 14 cm.), XII-250 p.

La matière traitée dans ce volume, c'est-à-dire l'histoire de Russie depuis les invasions tatares (première moitié du XIII^e siècle jusqu'à la mort du second tsar Romanov, Alexis Mikhalovic (1676), équivaut à une centaine de pages de l'Histoire de Russie annoncée ci-dessous. Dans le premier tome du vol. VII de l'*Histoire du monde* de E. Cavaignac consacré au monde musulman et byzantin jusqu'aux croisades, quelques pages avaient été réservées aux origines de la Russie chrétienne. Leur auteur, M. Platonov, continue ici l'histoire de ce pays. Son ouvrage, traduit du russe, dénote une profonde connaissance du passé et de la civilisation de la Russie; il ne nous paraît pas inférieur, comme méthode et comme intérêt, aux exposés de MM. Kizevetter, Mialkotine et Milioukov. Les questions religieuses, en particulier, y occupent plus de place. Malheureusement la traduction est souvent peu française et les fautes d'impression abondent. É. DE MOREAU, S. I.

P. Milioukov, Ch. Seignobos et L. Eisenmann. *Histoire de Russie. Tome I. Des origines à la mort de Pierre le Grand. T. II. Les Successeurs de Pierre le Grand. De l'autocratie appuyée sur la noblesse à l'autocratie bureaucratique.* Bibliothèque du « Monde Slave ». Paris, Leroux, 1932, 1933, (23 × 14 cm.), XX-438 p., 386 p. Prix : 60 frs le vol.

L'absence d'une Histoire de Russie s'étendant jusqu'à nos jours, suffisamment détaillée et composée d'après les principes critiques, se faisait sentir depuis plusieurs années dans les pays de langue française. La librairie E. Leroux prit l'heureuse initiative de sa composition. Sous le patronage de l'Institut d'Études slaves de l'Université de Paris et la direction de M. Milioukov, ancien professeur à l'Université de Moscou, grand homme d'État russe, de MM. Ch. Seignobos et Louis Eisenmann, professeurs à l'Université de Paris, ont paru déjà les deux premiers volumes. Dans le troisième, il reste à raconter les faits qui se sont écoulés en Russie depuis la mort de Nicolas I (1855).

Parmi les directeurs de cette publication, M. Milioukov seul en a composé quelques chapitres, qui s'étendent à une notable partie du tome I. On lira surtout sa captivante étude sur le règne de Pierre le Grand, de la p. 267 à 427. D'autres spécialistes de la science historique, russes ou français, se sont partagé les autres périodes. A M. Kizevetter, ancien professeur à Moscou et actuellement professeur à Prague, nous devons au moins les deux tiers du second volume (De Catherine I à la mort d'Alexandre I), sans compter l'histoire des princes de Moscou du XIV^e au XV^e siècle et celle des « Temps des troubles », jusqu'à l'avènement du premier Romanov (1613). La place laissée aux autres collaborateurs se trouve donc assez restreinte. M. Camena d'Almeida, professeur à l'université de Bordeaux, dresse le tableau géographique de la Russie. M. Niederle, professeur honoraire à l'université de Prague, tente une esquisse de l'archéologie préhistorique de ce pays. M. Miakotine, professeur à l'université de Sofia, retrace l'histoire de la Russie, des origines à la fin des invasions tatares, au premier volume ; il achève le second, par le règne de Nicolas I.

Conformément aux principes exposés par M. Seignobos dans la préface, les auteurs de ces deux volumes ont vraiment fait œuvre historique. On nous

décrit très rapidement — trop rapidement, à notre avis — les sources utilisées et on y joint un aperçu sur les principales histoires de Russie composées jusqu'à ce jour.

Il faut surtout louer les auteurs d'avoir consacré de nombreuses pages à la vie économique, sociale, littéraire, artistique des Russes, aux différentes périodes de leur histoire. Quant aux questions religieuses, elles nous paraissent ne pas obtenir l'importance qu'elles mériteraient. On parle naturellement, quoique d'une façon fort brève, de la conversion de la Russie, de l'union de Brest-Litovsk, du patriarche Nikon, de l'établissement du Saint-Synode, etc. Mais ces volumes ne nous offrent aucun aperçu d'ensemble sur la vie religieuse si profonde et si sincère du peuple russe. Cette lacune est regrettable.

Nous attendons avec impatience le dernier volume de cette publication où M. Milioukov nous racontera notamment la crise révolutionnaire du XX^e^ siècle à laquelle il a assisté comme témoin et pris part comme acteur.

A en juger par ces deux volumes, le public français possédera donc bientôt une excellente Histoire de la Russie. É. DE MOREAU, S. I.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ascétisme

Méditation, prédication et lecture.

P. CHARLES, S. I. *Altijd bidden.* (Eerste Reeks). Traduit du français. Louvain, Museum Lessianum, 1933, (19 × 13 cm.), XVI-194 p. Prix : 10 frs.

La tyrannie des formules alambiquées a paralysé la dévotion d'un grand nombre, guindés en présence de Dieu par une sorte de protocole rigide. Pratiquants et incroyants ont réappris dans la « Prière de toutes les heures » une attitude réelle et sincère. Le sens profondément catholique et humain du Père Charles a donné à ces méditations la portée d'une « Prière de tous les peuples ». Ce livre, dont l'édition française a dépassé le 80^me^ mille, a été traduit en anglais, en hongrois, en italien, en allemand, en polonais, etc. On en demandait depuis longtemps une traduction néerlandaise; entreprise malaisée! Ceux qui ont longuement apprécié le texte original ont de la peine à se défaire du préjugé qu'une traduction ne peut être ici qu'une profanation. Ils se réjouiront d'autant plus en sentant vibrer, surtout à certaines pages, quelque chose de l'original et de sa vigueur d'expression.

La seule exigence pour que cette lecture plaise et réconforte est l'attitude simple et confiante de l'enfant peu sensible aux allures académiques et aux protestations grandiloquentes. On peut féliciter la traductrice d'avoir respecté ce caractère si catholique de la « Prière de toutes les heures ».

É. PAREIN, S. I.

H. PERROY. *Récits Évangéliques. 1^res^ série : Vie cachée. 2^e^ et 3^e^ série : Vie publique.* Paris, Vitte, 1932-33, (18 × 12 cm.), 256 p.; 356 p.; 380 p., nombreuses gravures. Prix : 12 frs chacun.

Récits très simples et pénétrés de piété, qui ne manquent pas d'originalité et témoignent d'une méditation prolongée. Ils présentent encore cette nou-

veauté : chacun est précédé du texte évangélique dans la traduction du *Verbum salutis*, puis de points très brefs pour la méditation proprement dite ; enfin la plupart sont accompagnés d'une reproduction de la scène par un des grands maîtres : Memling, Quentin Metsys, etc.

Présentation excellente, sur papier glacé; un peu trop de pages blanches. Les petits comprendront aisément; les grands y apprendront beaucoup.

La 3e série comprend trois cartes avec le tracé des voyages de N.-S. Idée très heureuse. Nous signalons que la 3e carte reproduit exactement la seconde et ne comporte donc aucun des itinéraires annoncés par la légende. C. SEVRAIN, S. I.

A. HUONDER, S. I. *Aux pieds du Maître*. Traduit de l'allemand par le R. P. Maurice de Conthey, capucin. Mulhouse, Éditions Salvator; Louvain, Éditions Pédagogiques « V. D. », 1933, (19 × 12 cm.), XVI-386 p. Prix : 15 frs.

« Courtes méditations pour les prêtres très occupés » : ce sous-titre d'un volume du P. Huonder serait bien porté par ce recueil-ci. Pas moins de 208 méditations, divisées en alinéas où quelques mots en grasses résument le point. Les sujets, immédiatement pratiques plutôt que dogmatiques, sont empruntés à la vie publique du Sauveur. Très concrètement, on voit revivre dans les conditions de l'apostolat paroissial ou des œuvres, les circonstances du ministère de Jésus, et le Maître invite ses représentants à s'inspirer de ses propres faits et gestes : « La misère des grandes villes. — Le patriotisme du Maître. — Haine du Christ. A bas la calotte! — La Chananéenne... Elle plaide la cause des missions étrangères ». L. RENARD, S. I.

B. VERCRUYSSE, S. I. *Practische overwegingen voor alle dagen van het jaar over het leven van O.-H. Jezus Christus. Tomes I-II.* 14e édition, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1933, (20 × 13 cm.), 630 p., 608 p. Prix : 40 frs.

Les Méditations du R. P. Vercruysse, destinées surtout aux religieux et aux religieuses, sont toujours en faveur. Elles ont été traduites en plusieurs langues. Du texte néerlandais voici, notons-le bien, la *quatorzième* édition, ce qui n'est pas peu dire. Nous y trouvons pour le fond quelques remaniements heureux, des indications pour choisir facilement un sujet de méditation en rapport avec le temps liturgique, et quelques méditations nouvelles, pour la fête de saint Pierre Canisius, de Marie-Médiatrice, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, du Christ-Roi, etc. La langue a été soigneusement revue, et rendue telle qu'elle peut satisfaire les justes exigences actuelles. J. SALSMANS, S. I.

M. LÉGAUT. *Prières d'un croyant.* Coll. « La vie chrétienne » n° 10. Paris, Grasset, 1933, (19 × 12 cm.), X-274 p.

Un livre, dont la marque est une ferveur rarement rencontrée. Et quelle joie de trouver chez un universitaire une telle intensité de vie chrétienne! La vraie, toute entière bâtie sur l'abnégation. Cela donne à tout l'ouvrage un aspect austère, même un peu trop exclusif, pensons-nous. Style trop tendu, parce que la pensée l'est souvent, parfois subtile aussi et pas assez simple. Quelques exagérations, sainte Marthe par exemple; l'une ou l'autre interprétation de l'Évangile moins exacte : Le vase brisé; le rôle de l'enfant dans la multiplication des pains. Nous craignons que la méditation, — car il est impossible de lire vite, tant la richesse et la profondeur des idées retiennent l'âme, — n'en soit difficile pour beaucoup. Et nous le regretterions; ce livre

est vraiment trop beau pour que nous ne désirions pas y voir puiser largement les fidèles, dont la vie chrétienne souvent superficielle retrouverait ici le sens du Christ. C. SEVRAIN, S. I.

L. ALLOING. *Les Évangiles du Missel.* Texte français suivi de réflexions et de commentaires en forme d'homélies. Paris, Téqui, 1932, (23 × 14 cm.), VIII-590 p.

Les âmes qui désirent, dans leur oraison quotidienne, suivre le développement de l'année liturgique trouveront dans ce livre un excellent guide; non pas des considérations savantes ou originales mais un bon commentaire ascétique, sûr et riche. L'ouvrage rendra aussi de fort bons services aux prêtres pour leurs homélies. Une table spéciale, distribue les matières par ordre alphabétique et permet de retrouver facilement les passages que l'on veut particulièrement étudier ou méditer. C. SEVRAIN, S. I.

P. THÔNE. *Sauveurs avec le Christ. Lectures et méditations sur l'Apostolat de la réparation.* Paris, Desclée-De Brouwer, 1932, (19 × 12 cm.), 264 p. Prix : 10 frs.

P. THÔNE. *L'appel suprême du Sauveur. Lectures et méditations sur les raisons de réparer.* Paris, Desclée-De Brouwer, 1933, (19 × 12 cm.), 276 p. Prix : 10 frs.

Digne couronnement de l'œuvre de M. l'Abbé Thône dont les trois volumes de « Vers une vie réparatrice » ont obtenu le plus beau succès, ces deux ouvrages méritent de retenir l'attention de tous ceux que l'apostolat tient à cœur. Ils y trouveront une doctrine sûre autant que bienfaisante. Par son exposé clair, entrecoupé de belles citations et d'exemples brefs mais combien prenants, l'auteur gagne bien vite son lecteur aux nobles pensées de conquête pour le Christ qu'il nous développe d'une façon si vigoureuse et si attrayante. Dieu nous convie à collaborer à son plan rédempteur et nous investit d'une mission pleine de grandeur non moins que de responsabilités. De leur côté, les âmes, plongées dans l'ignorance ou dans le péché quoique rachetées par le sang du Christ, nous crient leur misère et leur détresse. Pour les cœurs généreux, ce double appel ne peut rester sans écho. Une conclusion s'impose : celle du don de soi à Dieu afin de pouvoir donner en toute vérité Dieu aux âmes, une transformation de tout notre être en Celui que nous avons mission de communiquer aux autres. L'esprit de réparation, condition du zèle, accentuera en nous notre besoin de devenir « sauveurs avec le Christ ».

Les riches pensées développées dans ces volumes sont reprises sous forme de méditations à la fin des chapitres. Nous ne pouvons souhaiter que la plus large diffusion à ces œuvres, des plus propres à éclairer et à vivifier l'apostolat de nos jeunes gens d'Action catholique. G. LAURENT, S. I.

A. GOOSSENS S. J. *Consignes du jeune homme chrétien : Courtes méditations pour les jeunes.* Bruxelles, Vromant, 1932, (16 × 10 cm.), 80 p.

Le R. P. Goossens connaît les jeunes, pour avoir pendant de longues années exercé — avec grand fruit — la direction de leurs âmes; ceux-ci trouveront dans son livre une spiritualité réaliste, saine, virile, ignatienne.

R. CLAUDE, S. I.

FR. SARRI, O. F. M. *Le « Meditazioni della vita di Cristo »* di un frate minore del sec. XIV. Biblioteca ascetica. Vol. IX. Milan. « Vita e pensiero », 1933, (20 × 14 cm.), XXX-386 p. Prix : 10 lires.

La nouvelle édition de cet ouvrage coïncide très opportunément avec le XIX^e^ centenaire de la Rédemption. L'auteur est pénétré d'un vrai sens fran-

ciscain. La mise en scène des différents mystères est excellente, la simplicité du style remarquable : c'est la pureté de la langue italienne du XIV^e siècle. Pour cette nouvelle édition, plusieurs manuscrits et éditions imprimées ont été consultés et utilisés, mais de sérieuses difficultés ont détourné l'éditeur d'une bonne édition critique. Il faut souhaiter que celle-ci ne se fasse pas trop attendre. A. JALUNA, S. I.

A. Stonner. *Religiöse Einkehr*. Fribourg en Brisgau, Herder, 1933, (19 × 11 cm.), X-74 p. Prix : 1,60 Mk.

L'élément psychologique de la prédication est aujourd'hui plus que jamais mis en relief. L'auteur nous donne ici un modèle du genre. Ces quatre conférences, données sous forme de récollection à des universitaires de Munich et de Berlin ont obtenu un réel succès. A les lire on ne s'en étonne nullement. Les vérités fondamentales de notre religion (Dieu, objet de nos tendances. — Dieu nous dictant sa volonté dans ses commandements. — Dieu nous donnant sa grâce et sa présence.—Dieu, notre paix et notre amour) sont mises d'une façon saisissante en rapport avec l'état d'âme des intellectuels d'aujourd'hui.

H. SPODEN, S. I.

M. A. JANVIER, O. P. *La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la morale chrétienne. 1913 à 1924*. Paris, Lethielleux, 1931, (20 × 13 cm.), 256 p. Prix : 15 frs.

Le R. P. Janvier achève en ce volume la série de ses conférences du vendredi saint. On y retrouve l'harmonieux ensemble de qualités qui permit à l'orateur de Notre-Dame de développer avec une richesse remarquable les aspects et les leçons du drame rédempteur. La Passion de Jésus éclaire l'idéal chrétien de l'espérance et de la charité, ses ennemis portent au paroxysme les déformations du vice et la croix prêche la miséricorde divine, le prix de la souffrance, la doctrine du sacrifice. (A ce propos, le lecteur d'aujourd'hui s'étonnera peut-être de voir accentué le caractère destructif de l'immutation sacrificielle).

L. RENARD, S. I.

Fr. MUGNIER. *La passion de Jésus-Christ d'après Saint Thomas d'Aquin*. Collection du Christ-Roi, II. Paris, Téqui, 1932, (20 × 13 cm.), XII-306 p. Prix : 10 frs.

L'auteur expose avec clarté et méthode la doctrine de saint Thomas sur la passion de Notre-Seigneur, contenue dans les questions 46 à 49 de la III^e Partie de la Somme Théologique. Sans doute aurait-il souhaité rendre accessible, même aux non-initiés, cet enseignement substantiel. On ne peut dire qu'il y ait pleinement réussi. La transposition des textes est souvent très littérale et — même lorsque l'auteur fait œuvre de commentateur plus original — la paraphrase sans grand relief s'émaille de nombreux termes d'école. La lecture en devient assez rébarbative pour qui n'est point très au courant de la terminologie scolastique. Et peut-être malgré sa persévérance, ne soupçonnera-t-il point tout ce que cette dialectique enserre ici de plénitude spirituelle.

C. PLAQUET, S. I.

La douloureuse Passion d'après les visions de Anne-Catherine Emmerich, adaptation nouvelle de J. de G. « Lectures chrétiennes ». Paris, Redier, 1932, (19 × 12 cm.), 328 p. Prix : 15 frs.

Cette nouvelle collection fait œuvre utile en permettant au grand public de bénéficier du riche patrimoine de la littérature chrétienne. Réservées trop souvent aux cercles d'érudits, ces œuvres, fruits de la pensée du christianisme à travers les âges, peuvent largement contribuer « à aider les chrétiens à mieux

connaître leur passé et leur force et ceux qui ne le sont pas à prendre contact avec une foi qui, pour être surnaturelle, élargit l'homme sans le mutiler ».

Ce premier volume est un de ces chefs-d'œuvre où la pensée chrétienne, tout imprégnée de divin, rend témoignage, avec une simplicité enfantine, des plus hautes aspirations et des plus sublimes communications. Quoi qu'il en soit de l'entière valeur historique du récit des révélations tel qu'il nous a été transmis, on ne peut parcourir ces pages sans éprouver une poignante émotion qui vous fait pénétrer plus intimement dans l'intelligence du grand mystère de la Rédemption. On souhaiterait pourtant une brève introduction qui guidât le lecteur non initié dans la juste appréciation de ce récit. G. LAURENT. S. I.

G. HOORNAERT, S. I. *Le chemin de la croix.* Louvain, Editions Rex, 1933, (19 × 12 cm), 74 p.

Cet opuscule est un traité complet, à la fois théorique et pratique de l'exercice de piété dit Chemin de la Croix. Après avoir esquissé à grands traits l'histoire de la dévotion et rappelé, avec toute la précision désirable, les conditions canoniques de l'érection d'un Chemin de la Croix, l'auteur aborde « l'aspect ascétique » de son sujet; il montre que par sa nature même il fait prospérer dans l'âme qui le pratique tous les fruits spirituels de la méditation des souffrances du Sauveur. Mais la partie la plus personnelle et par là-même la plus originale de cette plaquette est la quatrième; l'auteur, en réalité, y fait « son » Chemin de la Croix; il le fait en pensant tout haut à lui-même et aussi aux chères âmes dont il a la charge. Disons que cette partie est d'une piété sérieuse, simple et vraie, absolument neuve, moderne, « actuelle » même dans l'expression. Rien n'est absent de ces pages, pas même l'ironie douce, ni le discret sourire. Comme ses aînées, la nouvelle publication du P. H. est éminemment bienfaisante. F. J.

MGR. CRUYSBERGHS. *De godsvrucht tot het Heilig Hart van Jezus. Radiotoespraken. Juni 1933.* Louvain, De Katholieke Vlaamsche Radio Omroep, 1933, (22 × 15 cm.), 48 p. Prix : 5 frs.

Il serait difficile de donner un exposé plus dogmatique, plus clair et plus bienfaisant de la dévotion au Sacré-Cœur. On comprend que les auditeurs de Mgr Cruysberghs à la Radio aient demandé la publication de ces causeries. La sûreté de la doctrine empruntée aux documents officiels les plus récents n'enlève rien à l'ardeur discrète, mais très apostolique, de cette prédication « sur les toits ». É. BERGH, S. I.

Office du Sacré-Cœur. Paris, Desclée-De Brouwer, 1932, (12 × 7 cm.), 254 p. Prix : depuis 10 frs selon la reliure.

Gracieux opuscule, mettant à la portée de tout le monde, par une traduction française, empreinte d'une solide piété, les beautés liturgiques contenues dans l'office et dans la messe de la fête du Sacré-Cœur. H. M.

G. HUMEAU. *Les plus beaux sermons de saint Augustin.* Tomes I-II. Les chefs-d'œuvre de la pensée catholique. Paris, Bonne Presse, 1932-1933, (20 × 13 cm.), LII-298 p., 408 p. Prix : 15 frs le volume.

Le premier volume débute par une longue étude intéressante et bien menée sur l' « orateur » selon saint Augustin. Les sermons sont bien choisis et suggéreront souvent aux prédicateurs des idées, comparaisons, applications et développements originaux. L'utilisation nous semble pourtant devoir être moins littérale que ne le supposent quelques remarques de l'auteur. Nous croirions même volontiers que l'allure de ces homélies les rendra bien plus profitables aux catéchistes qu'aux prédicateurs. Une excellente table analytique des matières à la fin du dernier volume. C. SEVRAIN, S. I.

S. Augustin. *Soliloques et méditations.* Traduction nouvelle et introduction de J. Artaud. Paris, Redier, 1933, (19 × 12 cm.), 262 p. Prix : 15 frs.

Contrairement à ce que semble annoncer le titre, ces Soliloques et Méditations ne sont pas de saint Augustin. Dans une préface — que nous ne serons pas seuls à trouver peu ordinaire —le traducteur nous en avertit très justement. Par ailleurs seraient-ils de Pierre Damien ? On pourra en douter, s'il est vrai qu'en plus d'un passage on doit reconnaître des emprunts faits à la littérature ecclésiastique du XII^e siècle. Le P. Laurent nous avait déjà donné au début de ce siècle, une traduction des Soliloques. Celle de M. Artaud a le mérite de serrer de plus près l'original et de respecter ses tournures dans la mesure du possible. Il s'essaye aussi à en transmettre la saveur, âpre par endroits, à d'autres tendre ou ardente. Bref, œuvre bien réussie dans l'ensemble, que liront avec profit ceux qui ne peuvent aller directement au texte latin.

Ajoutons toutefois qu'en l'un ou l'autre endroit moins clair où l'interprétation a quelque jeu, nous proposerions une exégèse différente. Mais ce sont là des divergences de détail sur lesquelles il n'est pas opportun d'insister.

N. Polet, s. i.

M. Fr. Nazarein Petrelli, o. s. a. *Annus mystico-augustinianus,* 2 volumes. Turin, Marietti, 1932, (13 × 8 cm.), XX-436 et 438 p. Prix : 12 lires.

Deux petits volumes tout à fait « augustiniens ». L'expression est exacte, car ils ne contiennent rien d'autre que des extraits des œuvres du saint Docteur. Nombreux sont les avantages de ces livres de méditations. Ils mettent d'abord à la portée de beaucoup les plus belles pages de saint Augustin; ils les adaptent surtout aux différentes époques de l'année liturgique, l'Avent, Noël, le Carême, Pâques, ou aux diverses fêtes des Saints et surtout de Notre-Dame, telle que la Présentation. Signalons enfin le caractère pratique de cet opuscule, car à la fin de chaque méditation une « sententia » ramasse en une formule plus lapidaire les divers sentiments ou résolutions qu'a fait naître la méditation elle-même. Utile à toute personne avide de prière, ce livre le sera aussi au prédicateur qui trouvera dans ces pages une saine et abondante doctrine.

H. Marcotty, s. i.

J.-B. Bord. *Le mois eucharistique.* Tournai, Desclée, 1933, (24 × 9 cm.), 208 p. Prix : 4,50 frs.

Pour rendre plus fructueuse la pratique de la communion fréquente, on ne saurait trop s'ingénier à fournir aux fidèles d'excellents manuels de préparation et d'action de grâces. *Le Mois Eucharistique* de M. l'Abbé J. B. Bord en est un. Sous une forme brève, méthodique, il offre une doctrine solide, prêtant à des réflexions sérieuses et pratiques. A la préparation et à l'action de grâces pour chaque jour du mois est joint un très heureux choix de prières liturgiques. Parmi les considérations suggérées pour l'action de grâces il eût été préférable, semble-t-il, de faire suivre immédiatement l'acte de foi de l'acte d'amour, plus urgent et plus approprié au fruit spécial de la communion que le retour sur soi-même.

É. Bergh, s. i.

Méditations eucharistiques pour l'adoration du Très Saint Sacrement selon la méthode des quatre fins du sacrifice. Tome IV. Le Christ-Roi. — Le don royal. Bruxelles, Librairie Eucharistique, 1932, (16 × 10 cm.), 348 p. Prix : 15 frs.

Conçues toutes sur le même plan, — adoration, action de grâces, réparation,

prière, — ces méditations simples et affectueuses sont riches aussi de doctrine. Elles rendront grand service aux fidèles et même aux prêtres qui les liront ou s'en inspireront pour l'heure sainte. C. SEVRAIN, S. I.

L. LAMMERTIJN, C. SS. R. *De Olijfberg en het heilig uur. Praktische wenken.* Turnhout, Brepols, 1933, (18 × 13 cm.), 280 p. plusieurs gravures. Prix : 12 frs.

Ce livre complète heureusement les diverses publications fort goûtées qui ont fait du R. P. Lammertijn le propagateur attitré de l'heure sainte. Chacun trouvera, dans les détails, un peu diffus parfois, ample matière à une connaissance plus vivante et plus vécue de cette belle dévotion; les organisateurs de l'heure sainte y apprendront à la varier et à la raviver sans cesse. Un style plus châtié, tout en rendant la lecture du livre plus attrayante, communiquerait encore mieux la conviction de l'écrivain à l'âme de certains lecteurs.
W. BAUWERAERTS, S. I.

L. LAMMERTIJN, C. SS. R. *La Sainte Eucharistie et la femme.* Bruxelles, chez l'auteur, Couvent des Rédemptoristes, 1933, (18 × 13 cm.), 220 p. Prix : 15 frs.

Cinq sermons par l'auteur très connu de *Gethsémani*, dont on retrouvera ici la piété, le zèle, le grand amour de Notre-Seigneur. Ces pages nous paraissent excellemment adaptées au rôle et à la psychologie de la femme. Nous goûtons moins l'insistance inutile sur un sujet trop délicat, p. 33, note.
C. SEVRAIN, S. I.

ANTOINE DE SÉRENT. *De la valeur éducative des Vêpres. Dimanches et fêtes.* « La prière et la vie liturgiques », Avignon, Aubanel Ainé, 1932, (19 × 12 cm.), 278 p. Prix : 17,60 frs.

A quoi attribuer la désertion presque complète des Vêpres des dimanches et des jours de fêtes ? En plus des multiples raisons qu'on allègue ordinairement, n'est-on pas forcé d'avouer que l'on n'a presque rien fait pour aider et éclairer la piété des fidèles sur le sens et la portée de ces offices ? Ce livre comble cette lacune. Il peut contribuer largement à compléter la formation religieuse de tous et particulièrement des jeunes gens, chez qui semble se dessiner un retour vers une fréquentation plus assidue et plus intelligente des cérémonies religieuses. Ils trouveront ici la traduction élégante et exacte des antiennes, des psaumes et des hymnes, accompagnée d'un bref mais substantiel commentaire qui leur fera saisir l'unité et la valeur spirituelle de chacun des offices.
G. LAURENT, S. I.

P. LIPPERT, S. I. *Lieb-Frauen Minne.* Ein Pilgergang durch das Marienleben. Munich, Müller, 1933, (27 × 19 cm.), 246 p., 118 gravures. Prix : 15 Mk.

En exergue, le mot : *theotokos*. Le livre est un hommage, un chant d'amour filial; rien que de spontané, de frais, et, j'oserais presque dire de capricieux. Nulle préoccupation scientifique : l'histoire de la peinture et l'analyse esthétique elle-même ne sont pas à l'honneur cette fois, mais, ce que toujours le P. Lippert a cherché, l'éveil des résonnances infinies.

L'idée est originale et féconde : en face de chaque tableau, une courte élévation. Parfois d'une fraîcheur enfantine, parfois subtile, émouvante, ou encore pleine d'expérience et de vie spirituelle. Un détail du tableau suffit pour libérer la source méditative et le jaillissement de la prière : les yeux étonnés d'une Immaculée, les taches de lumière sous les arbres d'Hébron, un geste de l'enfant Jésus, un sourire, un accessoire, un sous-entendu de l'artiste...

Béni soit Dieu! Durant ce pèlerinage au moins l'on apprend à prier. Et l'art, à son tour, devient prière. Je ne connais rien de pareil à ce livre délicieux qui, lui aussi, va « von Seele zu Seele ». J. SCHAACK, S. I.

Ch. DE KEYSER, S.S.S. *De Onbevlekte. Mariale beschouwingen en stichtende feiten.* Bruxelles, Librairie Eucharistique, 1933, (16 × 11 cm.), 100 p. Prix : 4,50 frs.

Voici, à l'occasion du jubilé des apparitions de Lourdes, une brochure toute à l'honneur de l'Immaculée. Nous y trouvons une bonne analyse du contenu et des compléments du grand privilège de Marie; puis, dans un aperçu succinct, nous voyons l'Immaculée Conception préfigurée dans l'Ancien Testament, érigée en dogme en 1854, confirmée solennellement à Lourdes. Les applications bien adaptées jointes à une doctrine claire et sûre en font un opuscule de piété solide et pratique. Format élégant, impression agréable et soignée, lecture facile : cela ne gâte rien. W. BAUWERAERTS, S. I.

G. BERNOVILLE. *Le Rosaire.* L'Année en fêtes pour nos enfants sous la direction de R. Zeller. Paris, Desclée-De Brouwer, 1932, (19 × 14 cm.), 132 p., plusieurs illustrations. Prix : 10 frs.

J. DANEMARIE. *Visitation.* L'Année en fêtes pour nos enfants sous la direction de R. Zeller. Paris, Desclée-De Brouwer, 1932, (19 × 15 cm.), 110 p., plusieurs illustrations. Prix : 10 frs.

R. ZELLER. *Pentecôte.* L'année en fêtes pour nos enfants. Paris, Desclée-De Brouwer, 1933, (19 × 14 cm.), 102 pages, plusieurs illustrations. Prix : 10 frs.

La collection : « L'Année en fêtes pour nos enfants », dont nous avons dit le charme et la haute valeur éducative en octobre 1932 (p. 768), nous donne trois volumes nouveaux. *Le Rosaire* de M. Gaetan Bernoville, d'une haute inspiration religieuse, nous a paru un peu grave et austère pour les petits : c'est un long sermon d'une grand'mère à ses petits-enfants sur les quinze mystères du Rosaire, qui certes leur fera du bien, mais qu'ils n'auront peut-être pas la patience d'entendre jusqu'au bout. *La Visitation* de M. Jeanne Danemarie est extraordinaire de vie, de naturel et de fraîcheur et, sans qu'on y pense trop, le mystère de la Visitation est expliqué et la leçon de charité, qui s'en dégage, est mise à la portée des petits. *La Pentecôte* de M. Renée Zeller continue les délicieux récits « *Noël* » *et* « *Fête-Dieu* » dont nous avons parlé : mêmes personnages, même cadre, même art remarquable de peindre des enfants, même profondeur du sens chrétien. J. L.

EUG. CHARLES, P. S. S. *Pour nos tout petits. L'Évangile de maman.* Paris-Bruges, Desclée-De Brouwer, 1933, (28 × 22 cm.), 202 p. Nombreux tableaux et gravures. Prix : 50 frs belges.

M. l'Abbé Charles s'est assigné la tâche élevée de pénétrer d'Évangile l'enseignement catéchétique. Son « Catéchisme par l'Évangile » a obtenu un franc succès. A présent, c'est aux tout petits qu'il veut raconter la vie de Notre-Seigneur et c'est à la maman qu'il confie cette tâche. La méthode sera simple : une image expressive, artistique, en couleurs formera la base de chaque leçon; un dialogue entre la mère et ses enfants interprétera et appliquera la scène évangélique. Tout cela est frais, vivant, sympathique. Peut-être, en soumettant sa prochaine édition à quelques mamans, M. l'Abbé Charles parviendra-t-il à rendre de façon plus suggestive, plus originale les réactions spontanées de l'âme enfantine; peut-être quelques « trouvailles » des mamans qui utiliseront son livre seront-elles utilement insérées un jour dans le texte. J. L.

Biographies.

P. POURRAT, P. S. S. *Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice.* Coll : Les grands cœurs. Paris, Flammarion, 1932, (19 × 13 cm.), 220 p. Prix : 16 frs.

Parti à la conquête de la sainteté sacerdotale avec la bénédiction et les encouragements prophétiques de saint Francois de Sales, converti après quelques folies de jeunesse par les admonestations d'une admirable servante de Dieu, Marie Rousseau, M. Olier est en toute vérité un grand cœur. Cette biographie, bien que très concise, austère, presque schématique, est d'un intérêt profond. Tout le drame d'une vie intérieure s'élevant à travers les crucifiantes épreuves jusqu'à l'union mystique, les ardeurs apostoliques dépensées d'abord dans les missions et se concentrant dans l'héroïsme du ministère paroissial, la grande œuvre de la réforme du clergé intelligemment, prudemment soutenue, assurée par l'érection et la direction des séminaires; une dévotion eucharistique et mariale aussi simple que sublime : tel est, en raccourci, l'idéal de perfection que nous offre ce prêtre.

L'historien de la spiritualité, sulpicien et successeur de M. Olier, n'a pas manqué de signaler en cette vertu éminente le cachet de la doctrine bérullienne. Le fondateur de Saint-Sulpice l'avait en effet reçue par l'intermédiaire de ce C. de Condren que sainte Jeanne de Chantal trouvait plus apte à diriger les anges que les hommes. On remarquera aussi la recommandation de plus d'une idée actuellement en honneur : esprit paroissial, piété liturgique, apostolat hiérarchique, etc. tendances louables à condition de n'être ni restrictives, ni agressives. Le lecteur ne fermera pas le livre sans partager l'estime et la vénération que professait pour le héros saint Vincent de Paul. L. PEETERS, S. I.

M. PERROY. *Saint François Régis.* Marseille, Editions Publiroc, 1933, (20 × 13 cm.), quelques gravures.

« Quand Dieu fait un prophète, il ne détruit pas l'homme » assure un proverbe oriental que M. Perroy reprend à son compte. Les anciens biographes de Jean-François auraient peut-être pu nous en faire douter. Mais, à coup sûr, le présent volume nous rendra à la juste réalité. Ici saint François Régis nous est rendu : « vrai saint de France, homme de chez nous, intrépide et d'humeur riante, héroïque avec le sourire ». Il ne nous a pas souvent été donné de lire une épopée héroïque aussi vivante, que celle qu'a écrite M. Perroy. Nous ne formulons qu'un vœu, souhaitant qu'il soit entendu, c'est qu'on lise ce livre pour se rendre compte du courant de vie et d'humanité qui le traverse. Nous sommes convaincu que le lecteur restera fortement séduit par cette carrière très courte, mais parcourue au rythme endiablé d'un zèle qui emporte l'apôtre à travers les montagnes d'un pays âpre et sauvage, en ce que l'auteur appelle « la miraculeuse aventure ». Ajoutez à cela le vrai régal littéraire que vous apporte une plume vivante, alerte, qui marche elle-même à l'allure des épisodes qu'elle retrace, achevant ainsi de leur donner signification et force d'édification.

N. POLET, S. I.

P. d'Hérouville, S. I. *Le Vincent Ferrier du XVII^e siècle. Le vénérable Julien Maunoir.* Paris, Editions Dillen, 1932, (20 × 15 cm.), 220 p., Nombreuses illustrations. Prix : 12 frs.

Ce nous fut une grande joie d'apprendre que l'on songeait à la béatification du P. Maunoir. En effet, les deux volumes que lui consacrait autrefois le P. Séjourné, révèlent un apôtre prodigieux, qui renouvela entièrement la Bretagne; dont l'œuvre porte aujourd'hui encore des fruits très abondants.

Le grand missionnaire, toujours sur les chemins ou écrasé de travail, fut en même temps un grand contemplatif dont les chevauchées n'empêchaient ni la contemplation, ni les extases. Le R. P. d'Hérouville nous donne un raccourci de cette vie merveilleuse, et qui retrace de façon aussi attachante que vraie la physionomie du saint P. Maunoir. Beau volume, dessins remarquables de finesse. Nous en remercions l'auteur et souhaitons grand succès à son œuvre de piété fraternelle. C. SEVRAIN, S.I.

G. GOYAU. *Les grands desseins missionnaires d'Henri de Solages. (1786-1832).* Paris, Plon, 1933, (19 × 12 cm.), VIII-296 p., 4 gravures. Prix : 15 frs.

M. Goyau s'est attaché à tirer de l'oubli une bien étrange destinée. M. de Solages rêva toute sa vie des missions lointaines, ne put s'y dévouer que peu de temps, échoua dans un premier poste et mourut quand il s'efforçait d'en ouvrir un autre. Étrange et tragique destinée d'un homme qui rencontra surtout de l'opposition et qu'entravèrent ceux-là mêmes qui devaient l'aider : en France, les Ministres, des Supérieurs d'instituts religieux, les comités de la propagation de la foi; à la Réunion, des personnages officiels et une partie du clergé. Lorsqu'il gagna Madagascar, il essaya vainement d'atteindre la capitale, et pour avoir voulu à tout prix s'y rendre, on le fit mourir de fièvre et de faim dans un complet isolement. Sans doute, il y a quelque chose d'inexplicable dans l'opposition obstinée que rencontra M. de Solages. Pourtant, n'en fut-il pas un peu la cause? Rêvant de conquêtes très vastes, il perdit l'occasion d'un apostolat bien réel et ne se présenta à la Réunion qu'après avoir fortement mécontenté tout le monde par ses retards. Il se montra ensuite rigide et sévère à l'excès. Ses mérites furent très grands et sa mort héroïque racheta ses erreurs; mais le souci d'atténuer ses déficiences n'est-il pas trop visible chez l'éminent biographe? En tout cas, M. de Solages méritait le beau livre qui vient de lui être consacré. C. SEVRAIN, S. I.

H. JOLY. *La Bienheureuse Mère Pelletier. (1796-1868).* Coll. « Les Saints ». Paris, Gabalda, 1933, (19 × 12 cm.), 186 p.

L'auteur fut rappelé à Dieu avant d'avoir pu terminer cet ouvrage qu'il désirait particulièrement écrire. Les deux premiers tiers sont pourtant publiés tels qu'il les laissa. M. le Chanoine Saudreau, premier aumônier de la maison mère, était tout désigné pour achever l'œuvre. Nous pensions parfois que le récit eût gagné à être plus détaillé. L'impression ne nous paraît pas justifiée; car, certainement l'esprit de la Bienheureuse et de son œuvre, parfaitement compris, est tout aussi parfaitement exprimé. L'éminent et regretté fondateur de cette collection a dignement couronné une carrière spécialement féconde pour la gloire de l'Église. C. SEVRAIN, S. I.

A. SIEGFRIED. *L'Abbé Frémont. 1852-1912. Tomes I-II.* Paris, Alcan, 1932, (25 × 16 cm.), VIII-734; 770 p. Prix : 75 frs.

Dans l'avant-propos du premier volume Mlle Siegfried définit le caractère de cette œuvre. C'est une autobiographie plutôt qu'une étude sur la vie de l'abbé Frémont. La matière de ces deux volumes est empruntée aux écrits du chanoine Frémond : un journal tenu avec une grande régularité depuis le temps du petit séminaire jusqu'aux derniers jours du grand prédicateur; une esquisse biographique menée jusqu'au lendemain de son ordination sacerdotale; une correspondance volumineuse et les confidences que l'on peut glaner dans son œuvre étendue, Mlle Siegfried a classé ces matériaux divers, les reliant par les explications nécessaires et certaines rectifications utiles. Cette forme a l'avantage de nous mettre en contact immédiat avec le prêtre, l'apôtre et

l'homme. La physionomie qui se dégage de ces pages est celle d'un prêtre sincèrement pieux, d'une curiosité intellectuelle et d'une énergie au travail extraordinaires. Caractère d'une pièce malgré sa bonté et sa sensibilité, l'abbé Frémont s'était fait dès sa jeunesse des convictions républicaines et avait vu que l'Église avait tout intérêt en France à se dégager des attaches aux anciennes formes de gouvernement pour adhérer résolument à la république imposée par la volonté populaire. Il leur garda une inflexible fidélité. On entend dans ces pages le douloureux écho des luttes et des divisions funestes qui marquèrent l'histoire de l'Église en France sous la troisième république. Vers la fin surtout les convictions ardentes de cet apôtre sont souvent teintées de la mélancolie qu'engendraient les déceptions et l'affaiblissement politique croissant du catholicisme français. Ses observations désolées rejoignent fréquemment les appréciations de Lecanuet dans les dernières parties de son Histoire de l'Église de France sous Léon XIII et Pie X. Ce prêtre, si libéral en politique, avait un sens profond de l'orthodoxie doctrinale. Ceux-là même qui n'adoptent pas toutes ses vues seront conquis par cette figure si attachante d'apôtre et d'homme. Comme le sous-titre l'indique, cette biographie servira à l'histoire religieuse de notre temps. A. De Bil, s. i.

E. Delval. *Un doyen de l'Episcopat du monde : l'Evêque aux cent mille sous : Mgr. Henri Monnier, évêque de Lydda. (1820-1916).* Cambrai, Masson, 1932, (22 × 14 cm.), 416 p.

Cette biographie, consciencieusement conduite, intéressera fatalement beaucoup plus les Cambraisiens que les autres catholiques. Nous avons affaire ici à une vocation bien spéciale et bien délicate aussi : être presque sa vie durant auxiliaire, exige des qualités peu communes mais aussi identifie la vie du héros avec celle du diocèse auquel il est attaché. A ce point de vue les catholiques du Nord verront avec émotion la part prise par Mgr Monnier dans toutes les grandes œuvres édifiées là-bas de son temps : celle de l'Université Catholique n'en est pas la moindre. Pour les autres catholiques, cette vie sera le portrait d'une de ces âmes solidement charpentées, qui apportent à la réalisation du bien une énergie forte et mesurée, exempte de grandes démonstrations extérieures, mais qui conquiert par sa tenacité, sa fidélité et la sincérité de son dévouement. N. Polet, s. i.

J. Van Oost, c. i. c. m. *Monseigneur Bermijn, apôtre des Ortos.* Louvain, Museum Lessianum, 1932, (23 × 15 cm.), 158 p. Prix : 18 frs.

Mgr Bermijn a mené une vie mouvementée. Il a parcouru en tous sens les steppes mongoles, fondé de nombreux villages chrétiens, défendu ses ouailles avec une rare ténacité contre les mandarins et les Boxeurs. Toutes les qualités de la race flamande : la netteté des décisions, l'entêtement pour forcer l'obstacle, la patience inaltérable, l'endurance, il les a eues. Elles l'ont d'ailleurs merveilleusement servi. Nommé provincial en 1899, il parvint à sauver la mission mongole de la ruine complète. Le siège d'une chrétienté fortifiée, qu'il soutint deux mois durant avec succès, fut un beau fait d'armes et le désigna comme l'évêque de la reconstruction. Mgr Bermyn mourut à son poste au début de la guerre. Son souvenir est resté vivant là-bas. Un de ses anciens confrères, rentré en Belgique, a voulu ressusciter le personnage et son œuvre. Il l'a fait avec un grand souci d'objectivité, sans aucune prétention, en homme qui raconte ses souvenirs. C'est une biographie intéressante. Elle rappelle avec bonheur que dans notre patrie sont nés de grands missionnaires, émules et successeurs des Verbist et des Thomas, des De Smet et des Lievens.

Léon Tromont, s. i.

Documentation.

Annuaire des libraires-éditeurs catholiques de langue française (France, Belgique, Luxembourg, Suisse et Canada). Mulhouse, Éditions Salvator, 1933, (22 × 14 cm.), 58 p. Prix : 10 frs.

La maison d'éditions Salvator, de Mulhouse, a voulu rendre service aux auteurs et aux lecteurs catholiques en leur fournissant un catalogue des libraires et éditeurs catholiques de langue française Ce n'est là qu'un début; inévitablement les lacunes sont nombreuses (pour la Belgique, par exemple, la documentation fournie est *très* insuffisante). Il y a des erreurs, des fautes d'impression : la librairie Alcan (par oubli d'un astérisque) figure comme maison catholique, ce qui n'est pas le cas. Sans s'arrêter aux imperfections inévitables d'un commencement, mieux vaut louer hautement l'initiative et apprécier le service très réel rendu par cette première édition. J. L.

Der Kleine Herder. Nachschlagebuch uber Alles für Alle. 2e éd. Fribourg en Brisgau, Herder, 1933, (20 × 14 cm.), 1532 p. Prix : 10 Mk.

C'est un tour de force que réalise la maison Herder par la présente publication : *Der Kleine Herder* avait paru en 1925 au prix de 30 Mk.; la nouvelle édition, qui n'est en rien inférieure à la précédente, bien qu'appelée dans les prospectus Volksausgabe, coûte seulement 10 Mark (reliée « in einem Leinenband »). Le texte est aussi complet, les illustrations sont aussi abondantes que dans le volume de 1925; le papier est très bon, rendant parfaitement les nombreuses gravures et tableaux. Les changements de fond de la nouvelle édition sont ceux qui s'imposaient pour la mise à jour de l'ouvrage; ils ont été effectués d'ordinaire de façon à modifier la page le moins possible, et à laisser celle-ci s'ouvrir et s'achever au même mot que précédemment; pour introduire p. 663 le terme Katholische Aktion et son interprétation, on a gagné une ligne sur le mot Katholikos et une sur le mot Kathodenstrahlen; pour introduire p. 565 le portrait d'Hitler, absent en 1925, et allonger sa biographie, on a supprimé une autre gravure (Hirschziegenantilope) et ainsi de suite. Malgré les limites étroites ainsi imposées par la typographie, nous avons constaté que les additions ou précisions avaient été effectuées en général là où elles étaient absolument nécessaires : par exemple pour Pie XI, « Katholikentage », Cardinal Mercier (on ajoute la date de sa mort et les efforts de ses dernières années pour l'union des Églises), Stresemann, Briand, etc. Les changements des trois ou quatre dernières années ne sont guère mentionnés (p. ex. la république en Espagne; la mort de Foch, etc.) sauf quelques événements (p. ex. la candidature d'Hitler à la présidence en 1932 est citée). L'œuvre est nettement allemande, ce qui est parfaitement légitime; mais en ce domaine national, elle n'est pas toujours juste et objective, ce qui est moins défendable; un lecteur belge, qui connaît les faits, sera nécessairement blessé par les articles « Frank-tireur » et « Löwen ».

La somme de renseignements condensée dans ce dictionnaire, la variété et le choix des gravures, les nombreux articles synthétiques (p. ex. Ungeziefer-bekämpfung, Uniform, Vögel, etc.), les planches en noir ou en couleurs en font un ouvrage de consultation de première valeur. J. L.

Les Gérants : ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*